



1971 RETROSPECTIVES

VOIR PAGE 12 ET 13

Tél. (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
tél. (027) 3 71 11
Le numéro 40 ct.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

VAL D'ILLIEZ - Ses paysages séducteurs



En quittant la station de Morgins, pour se diriger sur le chemin de l'« Eau Rouge », le skieur de fond admire, avant de pénétrer dans la forêt, entre les chalets dont les toits laissent pendre des glaçons scintillant au soleil, la masse imposante de la « Tête du Géant » qui domine le vallon de Sassex.

(Photo NF)

PROCHE-ORIENT 1972, L'ANNEE DE LA PAIX ?

JERUSALEM. — M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères, espère que 1972 sera l'année des négociations. M. Dayan juge que jamais le moment n'a été plus propice à des pourparlers. Sadate parle de guerre et de négociations. Il ne fera rien, tant sur le plan militaire que diplomatique, qui puisse compromettre la reprise de la mission Jarring. Le sentiment général en Israël balance entre un espoir mitigé de discussions pacifiques et la possibilité d'une reprise limitée des combats.

Ceci dit, reprendre le dialogue avec M. Jarring n'enchante guère le gouvernement de Jérusalem. Il préfère de beaucoup conclure un arrangement limité portant sur la réouverture du canal de Suez.

En effet, au début de février dernier, la mission Jarring approchait de l'échec. La Jordanie et l'Egypte se confinaient dans le silence. Les notes qu'Israël leur avait adressées, par l'intermédiaire du Dr Jarring, demeuraient sans réponse. Le médiateur, avec semble-t-il, l'approbation occulte des Etats-Unis et de l'URSS, tenta une sortie. Il adressa des questionnaires au Caire et à Jérusalem. Selon des informations recueillies en Israël, le texte destiné à l'Egypte comportait quatre demandes :

- L'Egypte est-elle prête à conclure un accord de paix avec Israël ?
- Voudra-t-elle reconnaître la souveraineté d'Israël ?
- Est-elle prête à déclarer un état de non-belligérance ?
- Acceptera-t-elle de participer avec Israël à la réouverture du canal de Suez ?

A Jérusalem il n'était posé qu'une seule question : « Etes-vous prêts à admettre comme frontières de paix celles qui existaient au temps du mandat britannique entre la Palestine et l'Egypte ? »

Jarring aurait ajouté une remarque : il fallait trouver un arrangement spécial pour le contrôle de Sharm el Sheikh.

La première réaction des diri-

geants israéliens fut de crier au scandale. M. Jarring outrepassa les termes de son mandat. Il avait à transmettre des messages, il n'avait pas à proposer des plans de paix. Puis, à la réflexion, il apparut que les demandes de M. Jarring n'étaient pas très éloignées des plans israéliens. La péninsule du Sinaï n'est pas indispensable. Et si M. Dayan exige toujours une continuité territoriale entre Eilat et Sheikh, le gouvernement n'a pas, officiellement du moins, adopté son point de vue.

Les interventions américaines ont joué un rôle dans la soudaine sagesse. Le sous-secrétaire d'Etat, M. Sisco, qui passe pour être le véritable auteur du plan Rogers, a rappelé aux parties en cause que des années durant les Israéliens ont voulu croire au mythe du soutien indéfectible des Etats-Unis. Ceux-ci, pourtant, n'ont jamais voulu admettre leur revendication essentielle : garantir l'existence d'Israël à l'intérieur des frontières, qu'il considère comme indispensable à sa sécurité...

Depuis la guerre de Six jours Israël répète à satiété qu'il veut des négociations directes avec les Etats arabes. Il s'est refusé à employer les mots « retrait des territoires occupés » ou de se référer à la résolution du Conseil de sécurité de novembre qui appelle à un retrait de ou des territoires. Il a réclamé des frontières sûres et défendables sans jamais présenter une carte de ces frontières indispensables. Ces imprécisions ont fait douter de la sincérité d'Israël. Ne préférerait-il pas le maintien du statu quo ? Cet état de non paix et de non guerre ?

Israël cependant ne conduit pas le jeu. Il dépend de l'aide militaire et économique des Etats-Unis qui cherchent, avec constance, un règlement. Pour le Département d'Etat, l'apaisement du Proche-Orient permettrait de réduire l'influence russe et de reconquérir des amitiés arabes.

Jacques Helle.

Fin du sommet Nixon-Brandt Aucune décision sans consultation des Alliés

KEY BISCAINE. — Le chancelier Willy Brandt a quitté Key Biscayne mercredi à 12 h 05 locales à l'issue du sommet germano-américain.

M. Brandt va passer une dizaine de jours encore à Longboat Key, sur la côte du golfe du Mexique, où il séjourne avec sa famille, tandis que M. Nixon s'attardera à Key Biscayne jusqu'à samedi prochain sans doute. Les deux hommes d'Etat se reposeront donc, chacun de son côté, sous le même soleil de Floride, mais à 300 km l'un de l'autre.

M. Leone, le 6e président de la République italienne, a prêté serment

ROME. — M. Giovanni Leone est devenu mercredi le sixième président de la République italienne. La cérémonie de prestation de serment a eu lieu au début de la matinée.

Aussitôt après que M. Leone eût prêté serment, devant la Chambre des députés, une salve de 101 coups de canon a retenti dans la Ville éternelle. Lorsqu'il est arrivé à la Chambre, tous les parlementaires se sont levés et l'ont applaudi.

M. Leone a déclaré d'une voix ferme : « Je jure d'être fidèle à la république et de respecter la constitution ».

Le nouveau président de la République italienne est originaire de Naples. Il est âgé de 63 ans. Lors de son élection, il a obtenu 518 voix, soit 13 de plus que la majorité requise.

COMMUNIQUE COMMUN

KEY BISCAINE (Floride). — Le président Nixon a confirmé de nouveau qu'aucune décision concernant l'alliance atlantique ne sera prise sans une consultation des Alliés, annonce la déclaration commune publiée à l'issue du sommet Nixon-Brandt.

Le président, ajoute la déclaration, a répété que les engagements américains en Europe restent valables, sans modification et qu'en particulier aucune réduction des forces armées américaines en Europe n'aura lieu.

L'organisation future des relations économiques entre l'Amérique et l'Europe occidentale sera fondée sur une étroite coopération qui devra encore être définie.

Le président des Etats-Unis et le chancelier de la RFA ont constaté d'un commun accord que les étroites relations de partenaires entre l'Amérique et l'Europe ont permis de surmonter avec succès les épreuves difficiles et ont fait la preuve de leur importance pour un avenir commun.

VOIR EGALEMENT PAGE 24

Tragique épilogue du hold-up de Cologne L'Autrichien, chef de la bande, grièvement blessé

SARREBRUCK. — La folle équipée des trois bandits qui, au cours d'une attaque à main armée réalisée, lundi matin, à Cologne avaient volé 311 000 marks (près de 380 000 francs suisses) dans une filiale de la « Deutsche Bank », s'est achevée, tragiquement, mercredi après-midi, par un échange de coups de feu.



Le chef de la bande, Kurt Vicenik

L'épilogue s'est joué à Baltersweiler, entre St-Wendel et Birkenfeld, en Sarre, sur la route nationale No 41, à 16 h 30 (locales), où les bandits s'étaient rendus à bord d'une voiture volée et un otage de 25 ans, enlevé dans la région frontalière. La voiture porte le numéro « HOM-WZ-82 ». Guidés par un hélicoptère, les forces de police eurent vite fait de repérer les bandits qui s'étaient arrêtés dans un parc de stationnement. Ils tentèrent de rouvrir des négociations avec les autorités, proposant d'échanger leur nouvel otage, un jeune garçon de Limbach, contre un policier. Ils désiraient se rendre librement à Ham-

bourg et obtenir ravitaillement et cigarettes.

LE CHEF DE LA BANDE S'ECROULE

C'est au cours de ces négociations que les coups de feu ont éclaté. Celui qui passe pour le chef de la bande, l'Autrichien Kurt Vicenik, s'est écroulé grièvement blessé. Les chirurgiens de l'hôpital de St-Wendel tentent actuellement de le sauver. Mais, atteint d'une balle à la poitrine et au foie, il a été transféré à la clinique universitaire de Hambourg (Sarre). Il est en danger de mort. Il a été aussitôt opéré. Un deuxième bandit a été moins gravement atteint. Le troisième est indemne. L'otage est sauf. Les trois bandits ont été mis en état d'arrestation.

CONFERENCE DE PRESSE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR DE LA SARRE

Au cours d'une conférence de presse tenue peu après, le ministre de l'Intérieur de la Sarre, M. Ludwig Schnur, a indiqué que les complices de Vicenik sont sortis indemnes de la voiture ainsi que l'otage, Karl-Friedrich Bach, âgé de 21 ans, domicilié à Limbach (Sarre) qu'un policier avait littéralement arraché de son siège. Un autre otage, M. Kurt Klein, également de Limbach, avait pu prendre la fuite un peu plus tôt à Frankenthal alors que les bandits lui avaient demandé de leur procurer des bleus de travail. Au lieu d'obtempérer, Klein a averti la police.

La voiture des gangsters fut alors repérée par un hélicoptère de la police alors qu'elle circulait sur la nationale 41, entre Birkenfeld et St-Wendel, à 14 h 40 les fugitifs arrêtaient la voiture sur un « parking » à Baltersweiler et ouvrirent les négociations. Ils demandaient l'impunité jusqu'à Hambourg et que deux policiers remplacent l'otage. Cette dernière requête fut rejetée. Entre temps, le directeur de la police, M. Paul Braun, et le commissaire Julius Gross étaient arrivés sur place. Ils avaient préparé un plan prévoyant la neutralisation de Vicenik. Profitant d'un instant favorable, Julius Gross tira son revolver. Vicenik l'ayant alors menacé de sa carabine automatique, le commissaire ouvrit le feu le premier.

LES DEUX COMPLICES SONT FRANÇAIS

La police de Sarrebruck confirme que les deux complices de Vicenik sont effectivement de nationalité française et que l'un d'eux est Corse.

FLASH

LIRE PAGE :

- 2-23 : Nouvelles suisses
- 3 : Kaleidoscope valaisan
- 7-8-10 : Sports
- 12-13 : 1971 : Retrospectives
- 14, 15, 18, 19, 20 : Le Valais sous la loupe
- 21 : Avis mortuaires
- 22 : Valais-dernières
- 24 : Dernières dépêches

EN BRIEF

VOL A LA CASERNE D'YVERDON

Des cambrioleurs se sont introduits nuitamment, par effraction, dans la caserne d'Yverdon. Ils ont volé un fusil d'assaut d'exercice, des émetteurs récepteurs portatifs, des filots de camouflage, ainsi que des sacs à douilles qu'ils ont utilisés pour emporter des victuailles de la cantine. Ils n'ont cependant pas touché aux munitions. Le montant du vol atteint 5000 à 10 000 francs.

CHANGEMENT A LA TETE DU CONSULAT GENERAL DU DANEMARK

Le consul général honoraire du Danemark à Zurich, M. E. G. Renk, a démissionné de son poste pour raisons d'âge. Son successeur sera le consul K.W. Rasmussen.

Le champ d'activités de ce consulat général, auquel on a rattaché récemment la division commerciale dirigée par l'ambassade danoise à Berne, s'étend à tous les cantons suisses allemands, à l'exception de Berne, des deux Bâle et de Soleure, ainsi qu'à la principauté du Liechtenstein.

REDUCTION DES IMPOTS DE 15 %

L'assemblée communale de Thalheim, dans le canton d'Argovie, a décidé de réduire de 165 à 150 % son taux d'imposition. En effet, le contrat d'exploitation conclu avec les fabricants de ciment de Widlegg et Holderbank a rapporté des recettes supplémentaires considérables. Thalheim est la sixième commune du district de Brugg qui a pu diminuer son taux d'imposition dans le budget 1972.

GENEVE : NOMINATIONS A L'UNIVERSITE

Le Conseil d'Etat de Genève a procédé à la nomination par appel de M. Florens Deuchler en qualité de professeur ordinaire d'histoire de l'art du Moyen-âge à la faculté des lettres de l'université. Né en 1931 à Zurich, le professeur Deuchler a enseigné à Bonn, Rome et New-York. Il a, en outre, été chef du département médiéval au Metropolitan Museum of Art de New-York et a écrit plusieurs ouvrages.

Le gouvernement a aussi nommé M. Louis Martinet, auteur de nombreux travaux de cinématographie stélaire, aux fonctions de professeur extraordinaire en astronomie à la faculté des sciences de l'université.

CHANGEMENT A LA TETE DE L'HEBDOMADAIRE «CHEMISCHEN RUNDSCHAU»

L'actuel rédacteur en chef de l'hebdomadaire «Chemischen Rundschau», M. Max Luethi, de Berthoud, a décidé de son plein gré de se retirer à la fin de l'année. Il sera remplacé par M. Felix Wuest, de Zurich, qui collabore depuis un an à la rédaction de cet hebdomadaire de la recherche, de la technique, de la fabrication et du commerce dans la branche chimique.

M. Luethi était depuis 24 ans à la tête du «Chemischen Rundschau» qu'il avait fondé en 1947 avec l'éditeur Hans Vogt, de Soleure.

A LA FEDERATION SUISSE D'ELEVAGE DE LA RACE BRUNE



Le comité de la Fédération suisse d'élevage de la race brune vient de nommer comme directeur M. Heinz Herzog, ingénieur agronome, cand. jur., né en 1939. Il entrera en fonction le 1er mai 1972.

LA SUISSE EN 1971

PAR RENE BOVEY

Quel adjectif choisir pour qualifier l'année 1971 en Suisse ? Le choix est vaste et dépendra surtout des tempéraments et des points de vue comme des intérêts et des ambitions. Les horlogers la trouveront catastrophique. Les usagers des P.T.T., déplorable. Les paysans, prudents par nature, diront qu'elle a été moyenne en dépit d'un temps exceptionnellement beau. Les vignerons, philosophes à leur accoutumée, confesseront que, si la quantité n'y est pas, la qualité du 71 restera dans les mémoires. Bref, l'optimiste affirmera que le verre au millésime 1971 a été à moitié plein, tandis que le pessimiste rétorquera qu'il était à moitié vide.

L'ANNEE DE LA FEMME

Si l'on veut s'en tenir aux événements touchant la politique et l'économie, on conviendra que, pour la Suisse, 1971 est d'abord l'année de la femme. Le 7 février en effet, le peuple et les cantons conféraient les droits politiques en matière fédérale aux citoyennes helvétiques par 621 403 oui contre 323 596 non, le vote des cantons s'établissant à 15 et demi contre 6 et demi. Une page était tournée dans l'histoire de la Confédération. Elle aurait dû et pu l'être depuis longtemps.

Cette décision n'était que simple justice, logique et équité. Il faut pourtant rappeler qu'elle a été prise par le corps électoral masculin et que les femmes lui en doivent quand même quelque reconnaissance, même si la gratitude n'est pas denrée politique, comme auront pu s'en rendre compte d'embellie quelques-unes des femmes les plus actives dans le combat pour le suffrage féminin. En effet, lors du renouvellement des Chambres fédérales de l'automne, douze femmes seulement seront élues dans les conseils de la nation, dont une seule au Conseil des Etats. La proportion n'atteint donc pas même 5 %, les élus étant reparties entre divers partis. Mais le nombre ne fait ici rien à l'affaire, alors que le principe de la représentativité féminine était essentiel. Il faut reconnaître qu'on respire politiquement mieux dans ce pays depuis que l'on s'est débarrassé d'un anachronisme qui devenait grotesque. Rien ne sera bouleversé, mais il était grand temps que justice fût faite à l'égard de nos tendres moitiés...

L'ANNEE DU FRANC

L'octroi des droits politiques aux femmes était une affaire qui ne concernait que les citoyens de ce pays. La modification de la parité du franc suisse par rapport à l'or leur a été imposée par des événements et des faits extérieurs sur le déroulement desquels

leur volonté n'a eu aucune prise. Au lieu de décider, ils ont dû subir, et cela devrait les faire réfléchir à la relativité de leur libre arbitre en matière de relations internationales, qu'elles soient politiques, économiques ou plus techniquement monétaires.

Le Conseil fédéral avait reçu des Chambres la possibilité de modifier la monnaie ou de prendre toutes mesures qui s'imposeraient pour en assurer la défense. L'incertitude qui régnait sur la scène internationale en matière monétaire avait fait du franc suisse, d'une part valeur-refuge, d'autre part objet de spéculation attirant des capitaux vagabonds et flottants cherchant à se placer à court terme. Pour solides et importantes que soient les réserves et leur couverture, le franc courait pourtant un danger. Il fallait, pour détourner et décourager la spéculation, le rendre moins attrayant, donc plus cher à l'achat. Cela fut fait le 19 mai ; le franc fut réévalué d'environ 7 %.

La mesure est grave. Comme la Suisse achète beaucoup de biens à l'étranger, elle pourra théoriquement s'en procurer la même quantité en déboursant moins, ou en obtenant davantage pour la même somme nominale.

Mais cette médaille a un revers. Si la Suisse est bon client, elle est par ailleurs condamnée à exporter pour vivre. Les biens et les services qu'elle vend sont donc plus chers, comme aussi le séjour des étrangers chez nous. C'est ainsi le tourisme et l'industrie d'exportation qui supportent le poids majeur de la réévaluation. On peut ne point s'en alarmer si cela pouvait apaiser la surchauffe économique et diminuer la demande. Il n'en reste pas moins que certaines branches — on pense avant tout à l'horlogerie et aux textiles — se sont trouvées dans l'embarras. Et la surtaxe américaine de 10 %, intervenue au mois d'août, n'a guère arrangé les choses.

La dévaluation du dollar et l'ajustement des principales monnaies a rétabli un peu d'ordre dans le marché des changes. La parité du franc suisse a été corrigée par rapport aux décisions du mois de mai. On pourra de nouveau faire des calculs de prix de revient à moyen terme et établir des factures dont le montant ne sera plus soumis à fluctuation quant à sa valeur réelle. Cela devrait rétablir une certaine confiance et une certaine stabilité dans les échanges internationaux, d'autant plus facilement que les Etats-Unis ont supprimé la surtaxe de 10 % qui frappait toute les marchandises importées.

L'ANNEE DE L'EUROPE

1971 restera dans l'histoire comme l'année où la Suisse s'est engagée sur la voie d'une entente plus étroite avec l'Europe des six, dite aussi du Marché commun. En fait, aucun pays n'est plus intégré ni plus européen que la

Suisse. A cause de sa situation géographique d'abord, au centre du continent, au carrefour des grands axes. A cause de sa texture ethnique et confessionnelle, puisque les trois grandes langues européennes sont aussi nos langues officielles et les confessions protestante et catholique nos confessions principales. A cause de notre conception de l'économie enfin, qui veut que nous commercions avec le monde entier, mais avec l'Europe d'abord. Cependant, notre neutralité politique et militaire nous tient éloignés de certains accords ou pactes dont nous ne pouvons accepter les finalités politiques. C'est pourquoi la Suisse a joué dans un passé récent, et joue encore, un rôle de pointe dans l'Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) qui ne concerne que les échanges économiques et n'implique aucun engagement de caractère politique ou militaire.

Or, le pacte de Rome donnant naissance à la C.E.E. (Communauté économique européenne) vise en définitive des buts politiques par le truchement d'une entente économique. Pas question donc pour la Suisse d'adhérer à la C.E.E. Mais la logique et les impératifs de l'économie obligeaient aussi bien la Suisse que les Six à trouver un terrain d'entente. Il semble que ce soit en bonne voie puisque la négociation a commencé à Bruxelles. On examine les voies et moyen de mettre sur pied une zone européenne de libre échange pour les produits industriels. C'est exactement ce que la Suisse voulait et préconisait et les ministres des six pays de la C.E.E. ont autorisé la commission du Marché commun à discuter sur cette base. On voit qu'on en est aux préliminaires seulement. La négociation sera ardue ; longue, toujours serrée, mais la Suisse est assurée de conserver son autonomie politique, notamment sa neutralité. C'est l'essentiel puisque une Suisse qui renoncerait à sa neutralité signerait son acte de désintégration en tant qu'entité politique.

Le rapprochement avec l'Europe nous éloigne-t-il du reste du monde, et particulièrement de l'O.N.U. ? En aucune manière. Le problème de l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U. est posé, reste posé. Il le sera encore longtemps. Nous faisons partie de toutes les organisations spécialisées et techniques dépendant de l'O.N.U., mais nous ne jouons pas la comédie politique au Conseil de sécurité et à l'assemblée générale de l'O.N.U. D'aucuns chez nous le déplorent, mais il est clair que l'opinion publique helvétique n'est absolument pas mûre pour approuver un pas de ce genre. C'est peut-être pour l'avoir oublié que M. Pierre Graber, ministre des affaires politiques extérieures, a fait une si piètre réélection lors du renouvellement du Conseil fédéral. Il ne faut pas aller plus vite que les violons, surtout lorsqu'on est bien forcé d'adopter la marche bernoise... (à suivre)

TOUR DU MONDE EN 80 LIGNES

IRLANDE : DEUX POLICIERS LEGEREMENT BLESSES

Deux policiers ont été légèrement blessés la nuit dernière à Strabane, près de la frontière irlandaise. Des francs-tireurs avaient ouvert le feu sur leur véhicule.

A Enniskillen, des experts en déminage ont fait sauter une bombe placée dans le marché aux bestiaux de la ville. La bombe, qui contenait une vingtaine de kilos d'explosifs, n'a provoqué aucun dégât.

FAUX MONNAYEURS DE BROUSSE

Une affaire de faux billets de banque peu commune vient d'être jugée par la Cour criminelle de Tananarive qui a prononcé des peines allant de 5 à 10 ans de travaux forcés.

Trois faux-monnayeurs dont un portant le surnom inattendu de «De Gaulle» avaient organisé leur entreprise sur une base des plus artisanales puisque les billets de 5000 francs malgaches étaient tous décalqués à partir de vrais et dessinés et coloriés à la main.

Bien entendu seuls des naifs pouvaient s'y laisser prendre, mais dans le climat de superstition qui règne encore dans la brousse, l'un des acolytes avait réussi à persuader ses «clients» qu'il avait le pouvoir de transformer les faux billets en vrais.

UNE NOUVELLE VERSION DE «CRIME ET CHATIMENT» TOURNEE EN URSS

Le réalisateur soviétique Koulijanov vient d'obtenir le prix d'Etat de la Fédération de Russie pour sa version du célèbre roman de Dostoïevski, «Crime et châtiment».

Selon l'agence Tass, Koulijanov, qui a tourné tous les extérieurs à Leningrad, s'est efforcé dans son film d'actualiser l'œuvre de Dostoïevski en mettant l'accent sur ce que le réalisateur considère comme le problème principal du roman. Le devoir de l'homme et sa responsabilité envers la société.

VISITE SURPRISE DE M. BHUTTO A LAHORE

Le président du Pakistan, M. Bhutto, est arrivé mercredi à Lahore, venant d'Islamabad, pour une «visite surprise», indique la radio pakistanaise, captée à Delhi, qui ne précise pas le but de ce voyage.

ARRESTATION DE TROIS ETUDIANTS A ROME

Pour la première fois à Rome, trois étudiants coupables d'avoir provoqué des incidents dans un lycée ont été arrêtés.

Cette décision de la magistrature a provoqué une vive émotion dans les milieux universitaires. Elle fait suite aux manifestations qui se sont produites à la fin du mois d'octobre et au début de novembre, au lycée Castelnuovo.

Des jeunes gens, appartenant à des organisations extra-parlementaires d'extrême gauche, provoquent des dégâts dans deux salles de cet établissement, puis perturbent les cours de deux professeurs.

VENTE PAR CORRESPONDANCE PAS MORTE EN FRANCE

La vente par correspondance ne se porte pas si mal en France, contrairement à ce que l'échec récent de certaines tentatives avait pu faire croire. C'est tout au moins l'opinion des «Trois Suisses» (deuxième entreprise française de vente par correspondance, derrière «La Redoute»), qui font preuve d'un optimisme appuyé par des chiffres : 7 millions de clientes, 900 millions de chiffre d'affaires consolidé cette année (dont plus de 200 millions sur le Marché commun et l'Autriche), soit un taux d'expansion de 30 % environ ; sur le plan national, la vente par correspondance ne représente que 1,9 % du marché de la distribution contre 6,8 % en Grande-Bretagne, et 6,6 % en Allemagne. Mais son taux d'expansion en 1971 (23 %) a été nettement supérieur à celui des autres secteurs : 5,3 % pour les grands magasins, 1,9 % pour les magasins populaires, 14 % pour les hypermarchés et 11 % pour les super-marchés.

Automobilistes attention !

Au volant, l'alcool tue rapidement

BERNE. — Le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) conseille vivement à tous les automobilistes et motocyclistes qui fêteront la Saint-Sylvestre de renoncer à prendre leur véhicule cette nuit-là et de se déplacer à pied, en taxi, en tram, en bus ou en train. Dans un communiqué publié mercredi, le BPA rappelle que les effets négatifs de l'alcool commencent avant même que soit atteint le seuil légal du 0,8 pour mille.

Même chez les personnes supportant habituellement bien la boisson, une faible quantité d'alcool exerce déjà des effets négatifs, notamment

sur les réflexes et l'acuité visuelle, effets d'autant plus graves que la pluie, le brouillard, le verglas et la neige sont souvent de la partie à cette époque de l'année.

Sous le signe d'un concours d'affiches organisé par la Conférence européenne des ministres des transports et la Prévention routière internationale — concours dont le premier prix a été décerné au Hollandais C. Van Rij — une lutte commune est engagée en cette fin d'année contre l'alcool au volant et ses suites souvent dramatiques.

Un vicaire orthodoxe à Zurich

ZURICH. — Le service de presse protestant rapporte que peu avant Noël, Zurich a été dotée d'un évêque pour la première fois dans son histoire. En effet, à la cathédrale «Nicolaj» de Leningrad, l'archimandrite Serafim Rodionoff, prêtre de l'Eglise orthodoxe russe de Zurich, a été sacré vicaire de l'exarque orthodoxe russe pour l'Europe de l'Ouest, qui réside à Paris. Le patriarche moscovite Pimen a présidé cette cérémonie conforme à la nouvelle conception de politique étrangère de l'Eglise orthodoxe russe, qui enfin revalorise en quelque sorte ses représentants dans le monde entier.

Né en 1905, Serafim Rodionoff a été ordonné prêtre en 1939. Il s'était

consacré auparavant à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la physique et aux mathématiques. Il exerce depuis 20 ans son ministère à Zurich.

La communauté orthodoxe russe de Zurich est formée essentiellement de membres de familles suisses de Russie, qui sont rentrés en Suisse après la révolution de 1917.

Souvenir d'une vieille coutume

LA «FOIRE AUX DOMESTIQUES»

YVERDON. — Il y a peu d'années encore, la foire de Noël était la plus importante de l'année dans les gros bourgs vaudois. Les domestiques de campagne arrivaient des villages voisins, ils touchaient leur salaire — qui était payé une fois l'an —, ils le dépensaient souvent en «faisant la foire», et puis ils changeaient fréquemment de patron en se faisant engager par un nouvel employeur sur la place de la foire ou dans un établissement public. C'est pourquoi cette manifestation s'appelait la «Foire aux domestiques».

Cette foire se tient toujours traditionnellement dans plusieurs villes et bourgs du canton, à l'époque de Noël. Elle a eu lieu mardi à Yverdon. On l'appelle toujours, par habitude, la «Foire aux domestiques». Mais il n'y a plus de domestiques : seulement des exposants de machines agricoles, des forains, des commerçants et des bradeurs.

Morges : ville internationale

MORGES. — La Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE), qui compte cinq millions de membres dans 137 pays, a installé récemment à Morges son secrétariat central, dirigé par M. John Thompson. Fondée il

y a vingt ans, cette association siègeait jusqu'ici aux Etats-Unis. C'est la 3e organisation internationale qui s'est établie à Morges, après le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN).

ANDRÉ CLOUIT dans nos lettres

« Images d'un pays », « Le pèlerin anxieux », « Contes des vignes et des montagnes », tels sont les titres qui firent d'André Closuit « un de nos auteurs les plus attachants ». Puis plus rien, combien d'années ? et pourquoi ? Parce que bon vigneron laisse mûrir sa vendange, parce que bon auteur fait son autocritique, parce qu'un ami de la vérité se méfie des succès à la mode. Qui l'a décidé à rompre le silence ? Béné soit-il ! Nous avons ce petit livr, *Fables et Récits du coq à l'âne*, auquel, sans crainte de nous tromper, nous mettons l'étiquette qu'Horace revendiquait : *monumentum aere perennius* : un monument plus durable que l'airain.

Ce n'est pas du vent, ce n'est pas dans le vent, c'est ferme et de bon métal ; c'est martelé, ciselé, c'est, comme voulait Thucydide pour son histoire, *ktéma eis aei*, une œuvre pour toujours. C'est d'un artisanat dont la force ne le cède qu'à l'originalité. L'artiste crée son instrument à mesure que le chant lui est dicté du dehors, de plus loin, de plus haut.

Quel chant ? — Exaspérée d'être bloquée dans des « genres », la poésie s'évadait, comme la peinture, dans l'abstrait, dans l'inconscient, dans le subconscient, dans le déraisonnable, afin de provoquer le choc, la surprise, l'étonnement, le scandale. André Closuit prouve que l'originalité du génie n'est pas dans les moyens ni dans les effets cherchés, qu'elle est dans l'artiste lui-même. Ceux qui ne sont pas originaux cherchent vainement l'originalité, ceux qui sont originaux ne peuvent s'en défaire.

Malheur à eux, car elle est exigeante, cette originalité ! Elle est d'une exigence telle, qu'elle aurait pu nous priver de ce livre unique, où je trouve les conditions du chef-d'œuvre. J'y trouve la mesure entre le fond et la forme, entre le subjectif et l'objectif, entre la discrétion et la confiance. J'y trouve Montaigne et La Fontaine et Molière et Saint-Simon, renouvelés, parfois contredits, parfois rachetés de l'interprétation morale sédatrice qui les avait classés.

André Closuit moraliste ? Certes il excelle à nous montrer la grandeur et la misère de l'homme, la misère surtout, les misères, mais toujours avec un grain d'humour qui nous fait

tristement, au lieu de pleurer ou de nous indigner, sourire de nous-mêmes et de nos démesures. Force nous est de nous reconnaître dans le singe glorieux qui lit gravement un bottin ou qui prend, au miroir, le visage de la belle pour sa grotesque face ; dans l'épouvantail couvert de moineaux et qui, constatant l'inutilité de son existence, « tombe mort sur le côté » ; dans l'homme de neige qui s'évanouit en flaque d'eau sans que personne dise « paix à ses cendres » ; dans l'homme de la hutte et celui de la roulotte, l'un attendant le bonheur sur place et l'autre lui courant après ; dans le renard ermite qui se renferme de sa générosité et n'est qu'un drôle.

Où, André Closuit excelle, avec un art aussi ferme que celui de La Fontaine, de Molière et de La Bruyère, à peindre les hommes ; mais il y a ici ce qui manque à nos moralistes classiques, ce qu'ils ont oublié de Villon, ce qui reviendra, mais la raison abdiquée, chez les « poètes maudits » : la pitié, la pitié retenue, le délicat frémissement du cœur. Et c'est par là que, dans une matière qui pourrait sembler anti lyrique, le lyrisme rentre, ordonné, sage, poignant, comme ces gravures de la main de l'artiste qui illustrent l'ouvrage : rien que la froide incision dans le bois, mais regardez, c'est la douleur qui vous regarde ; regardez, page 48, les yeux de la bigote qui vous implorent et tous ces personnages ciselés de saintes blessures !

Insoutenable pour l'artiste lui-même, et il faut bien que la muse fantaisie prenne sa revanche buissonnière. Elle la prend et aussitôt s'élève sur les crêtes de l'ode strophique avec plusieurs longs poèmes « sur des rythmes anciens » à tonalité nouvelle : le vent, la pluie, les toits, les sentiers, les routes du monde ont retrouvé leur poète. Deux satires, « Ode au grand homme » et « Bonnes âmes » interrompent, dans cette partie, la dilatation du cœur et c'est pour faire éclater une fois de plus la suprême exigence, celle de la vérité.

Un beau livre et qui mérite le succès. La poésie d'André Closuit comme celle de Jean Graven seront l'honneur de toutes les bibliothèques qui savent choisir.

Marcel Michelet

Humour ou bon sens de circonstance

JOURS D'ÉLANS...

M. Pompidou a étudié le problème dans sa causerie télévisée : les fêtes constituent-elles le meilleur moment de l'année pour de simples particuliers qui ne se donnent pas rendez-vous aux Açores mais se rencontrent plus prosaïquement dans l'escalier ? La dévaluation du dollar ne saurait nous faire complètement oublier la remontée spectaculaire du foie gras.

Qui dira la détresse du père de famille poussé dans ses derniers retranchements financiers au milieu des serpents et des miriltons, qui décrira la misère de l'homme obligé d'éparpiller en quelques heures son treizième mois autour de lui ? Moi si vous voulez bien...

Quand on a honoré sa concierge, les éboueurs, les pompiers, le facteur des lettres et celui des imprimés, l'employé du gaz, la quêteuse de l'Armée du Salut, le faux aveugle de service, l'Amicale des anciens zouaves, la Croix-Rouge, l'Association des rouleurs de fûts, l'homme qui — en tout bien tout honneur — relève les compteurs, le petit ramoneur,

l'allumeur de réverbères et le garde-champêtre, quand on a garni les chaussures des enfants qui croient encore au Père Noël et acheté des cadeaux suffisamment gros pour consoler ceux qui n'y croient plus, quand on a couvert d'or (ou de marrons glacés) ses amis, sa secrétaire, ses filleuls auxquels on ne pense qu'en cette occasion-là, quand on a fait les emplettes des réveillons, quand on a rapporté la dinde et la blûche, quand on a terminé l'électrification du sapin, quand on a réservé quelques couverts à grands frais dans un restaurant à la mode, quand on s'est offert deux places de théâtre ou de music-hall (au tarif double), bref, quand pendant deux semaines on a essayé de communiquer à tous ceux qui vous entourent une petite part du bonheur qu'on n'éprouve pas toujours on est saisi d'une espèce de vertige à la pensée que le mois de janvier, qui comme chacun sait commence dès décembre pourra se prolonger pendant trente-neuf jours.

Si l'on fait ses comptes on ne peut

s'empêcher de songer qu'il s'agit là, autant d'une charmante et ancestrale coutume que d'une invention démoniaque du commerce de détail. A une époque où le pouvoir d'achat le plus mince se trouve sollicité dix fois quotidiennement, où chaque rue ressemble au corridor de la tentation, les étrennes font un peu figure de « pousse au crime » de la société de consommation.

Mais à bien réfléchir, elles sont aussi nécessaires à l'équilibre des âmes qu'au déséquilibre des porte-monnaie. Sans elles, les élans du cœur ne franchiraient pas aussi souvent le seuil des boutiques et la plupart des Français ignoraient les sentiments euphoriques qu'ils inspirent — un jour par an, et par voie de préférence épistolaire — à des gens dont ils ne se souviennent absolument plus.

Alors pourquoi bouder son plaisir même s'il vous met sur la paille ? L'enfant Jésus y était bien...

Philippe Bouvard « Le Figaro ».

KALEIDOSCOPE VALAISAN



Ce graphique, dû à M. Georges Dumitresco, illustre fort bien le Valais économique et touristique à la veille de l'an nouveau. Notre canton devient toujours plus dynamique et va de l'avant avec confiance, sans toutefois oublier ses meilleures traditions.

SYNODE 72

La tâche des 12 commissions

Pour la première fois, les présidents des commissions spéciales ont eu l'occasion de se rencontrer et de passer une journée de travail avec la conférence des délégués épiscopaux.

LA PROCEDURE DE CONSULTATION

Cette réunion était bienvenue, car dès leur constitution, les commissions se sont retrouvées seules à la tâche, sans disposer de directives suffisantes. Les délégués épiscopaux ont donc fait part de leurs vœux aux présidents d'une manière précise. Présenter des projets pour le synode diocésains de 1972-1975 est bien le premier but d'une telle commission interdiocésaine, mais la consultation des chrétiens — avant tout par les groupes de dialogue — est une étape préalable indispensable.

La première phase consiste surtout à poser des questions de manière à ce que l'ensemble des catholiques s'exprime en toute liberté, apporte ses expériences de vie et puisse proposer les solutions qu'il souhaite.

Ensuite chacune des commissions publie un ou plusieurs avant-projets, sur lesquels les groupes ont à prendre parti. Puis vient l'étape des projets proprement dits qui auront la forme de rapports généraux et plus particulièrement de propositions concises sur lesquels les synodes diocésains auront à statuer.

Jusqu'à maintenant, seules deux commissions ont amorcé ce dialogue avec l'opinion publique. Ce sont les commissions « La foi et son annonce » et « Mariage et famille ». Il

semble que d'ici Pâques plusieurs autres pourront entrer dans le jeu de la consultation. Cette procédure paraît bien compliquée, mais elle est indispensable à la réussite du synode.

Les échéances

Les présidents ont ensuite discuté le calendrier proposé par les délégués épiscopaux. Il paraît d'ores et déjà impossible que trois commissions présentent leurs propositions pour les sessions de novembre 1972. Seules les deux commissions qui ont déjà publié des documents de travail ont des chances d'y arriver à temps. Les membres romands des organismes du synode insistent beaucoup sur le fait qu'on doit éviter toute précipitation si l'on veut parvenir à des solutions vraiment mûries.

Les sujets qui se recoupent

La coordination du travail des commissions a aussi fait l'objet d'une longue discussion. Un certain nombre de thèmes se recoupent comme par exemple celui de la corresponsabilité dans l'Eglise. De même, la question des travailleurs étrangers peut concerner autant la commission des tâches sociales de l'Eglise, que celle de l'Eglise face aux communautés temporaires. Une planification rigoureuse n'est pas encore faite.

Les rencontres entre présidents des commissions spéciales et délégués épiscopaux se feront à intervalles réguliers car d'autres problèmes ne manqueront pas de surgir. Sur les douze présidents, cinq sont des théologiens et sept des laïcs. Il y a parmi eux deux femmes. Trois présidents viennent de Suisse romande : M. M. Veuthey de Lausanne, M. J.-P. Rüttimann de Villars-sur-Glâne (FR) et l'abbé Noirjean, curé de Bonfol (Jura).

Vos annonces par Publicitas

Hôtel Croix d'Or et Poste MUNSTER

Dans une ambiance agréable vous pouvez rôti la viande vous-même à votre goût.

Charbonnade

Au moins deux personnes, 11 fr. jusqu'à 13 fr. 50 par personne.

Famille Hubert Lager-Nessier MUNSTER — Tél. (028) 8 21 10.

Sierre

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.
Hôpital d'arrondissement. — Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé à l'hôpital ou à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. — Appeler le 11.
Ambulance. — SAT, tél. 5 63 63.
Dépannage de service. — Jour et nuit : tél. 5 07 56.
Chippis. — A.A. — Les mardis de 20 à 22 h., tél. 5 11 80.
Le Ranch. — Bar-rest.-piscine. Tous les soirs restauration chaude jusqu'à la fermeture.
Ermilage. — Dancing au bois de Finges. Ouvert jusqu'à 2 h. tous les jours.

Sion

Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.
Chirurgien de service. — Jusqu'au 31.12.71 Dr Dubas, tél. 2 26 24.
Médecin de service. — En l'absence de votre médecin habituel, téléphonez au 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. — Appeler le 11.
Hôpital de Sion. — Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites : tous les jours de 13 à 15 h. et de 19 à 20 h., tél. 3 71 71.
Ambulance. — Police municipale de Sion, tél. 2 10 14.
Pompes funèbres. — Erwin Naefen et Vuissoz, tél. 2 66 41 et 2 16 88. — Vöerfray, tél. 2 28 30. — Barras S.A., tél. 2 12 17. — Max Perruchoud, tél. 2 16 99, 5 03 02, 5 18 46. — Séducois, tél. 2 28 18.
Service de dépannage. — Tél. 2 73 73.
Taxis de Sion. — Service permanent et station centrale gare, tél. 2 33 33 ; place du Midi, tél. 2 65 60.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, Mme G. Fumeaux, Prati-fori 29, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 15.
Maternité de la pouponnière. — Visites tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h., tél. 2 15 66.
Service du dépannage du 0,8. — Tél. 2 38 59 et 2 23 95.

A.A. — Réunion le mercredi à 20 h. au buffet de la Gare 1er étage, tél. 2 78 61.
Centre de consultations conjugales. — 21, avenue de la Gare, ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 h., tél. 2 35 19. Consultations gratuites.
Dancing de la Matze. — Tous les soirs de 21 heures. Lundi fermeture hebdomadaire.
Dancing-cabaret le Gallon. — Tous les soirs de 21 h. avec attractions. Fermé le mardi.
Patinage. — Patinage : 17.15 club de patinage ; 18.15 HC Sion ; 20.30 patinage.

Martigny

Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.
Médecin de garde. — Dès samedi 18 h. jusqu'à lundi matin Dr Petite, tél. 2 56 20. En semaine (urgences seulement) adressez-vous à l'hôpital, tél. 2 26 05.
Hôpital. — Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 20 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. — Appeler le 11.
Ambulance officielle. — Tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. — SOS d'urgence, tél. 2 11 55, 2 32 50 et 2 12 64. Réunion le vendredi à 20 h. 30 au DSR.
Pompes funèbres. — R. Gay-Balmaz, tél. 2 22 95. — Gilbert Pagliotti, tél. 2 25 02. — Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
Manoir. — Exposition artistes du Valais, ouvert tous les jours de 14 à 18 h. excepté le lundi et le mardi, jeudi et vendredi ouvert de 20 à 22 h.
Service de dépannage. — Jusqu'au 27.12.71 garage des Alpes, tél. 2 22 22 et 2 31 75.
Patinage. — 8 h. Camp d'entraînement LSHG ; 13.30 patinage public ; 17 h. novices HCM ; 18.30 entraînement Charrat ; 20.15 camp d'entraînement LSHG.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 12.
Médecin de service. — En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Bayrison, tél. 3 66 85.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fêtes. — Appeler le 11.
Pompes funèbres. — Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, tél. 3 65 14. — Claudine Es-Borlat, tél. 3 70 70.

Monthey

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.
Médecin. — Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. — Matériel de secours, tél. 4 19 17 ou 3 23 30.
Ambulance. — Tél. 4 20 22.
Hôpital. — Heures de visites : chambres communes et mi-privées : mardi, jeudi, samedi et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 18 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. — Appeler le 11.
Pompes funèbres. — Maurice Clerc, tél. 4 20 22. — J.L. Marmillod, tél. 4 22 04. — Antoine Rithner, tél. 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. — Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Galerie des Marmettes. — De 14 h. à 21 h. (samedi et dimanche de 10 h.) : sculptures de Martin de la Fuente, soudeur. Peinture de Viviane Béard et André Delavy.

Viège

Médecin de service. — Dr Zimmermann, tél. 6 33 63.
Pharmacie de service. — Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85. Andenmatten et Rovina, tél. 6 36 24, 6 22 28.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fêtes. — Appeler le 11.
Service de dépannage. — Garage Albrecht, tél. 6 21 23. — Garage Touring, tél. 6 25 62.
Brigue
Médecin de service. — Dr Salzmann, tél. 3 16 09.
Pharmacie de service. — Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60.
Service dentaire pour les week-ends et jour de fête. — Appeler le 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. — Appeler le 11.
Dépôt de pompes funèbres. — André Lambrigger, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. — Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannage TCS. — Garage Moderne, tél. 3 13 81.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :
Surface de composition d'une page : 289 x 440 mm.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces : 25 mm de largeur.
5 colonnes réclame : 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITE :
Annonces : 36 centimes le mm (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclame : 1 fr. 35 le mm (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 80 centimes le mm (colonne de 54 mm).
Avis mortuaire : 68 centimes le mm (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

LE BLOC-NOTES D'EVE 1971

« Le bonheur est un maître exigeant surtout le bonheur d'autrui. » Aldous Huxley

UN MENU :

Crustacés
Boudin blanc
Côtes de chevreuil sauce poivrée
Cresson
Plateau de fromages
Bûche glacée

LE PLAT DU JOUR :

COTES DE CHEVREUIL SAUCE POIVRADE

Préparer une marinade avec deux verres de bon vin rouge, deux cuillerées à soupe d'huile, une carotte coupée en rondelles, un oignon et une échalote émincée, un bouquet garni, sel et poivre en grains.

Mettre quatre belles côtes de chevreuil dans cette marinade pendant six heures.

Dans une poêle, faire fondre 40 g de beurre et mettre la viande bien époncée à dorer des deux côtés, continuer la cuisson sur feu vif. Les côtes de chevreuil doivent être servies encore rosées à l'intérieur. Dès qu'elles sont cuites, les disposer dans un plat chaud, saler peu et poivrer.

Présenter en même temps la sauce poivrée préparée de la façon suivante :

Dans une casserole à fond épais, faire revenir dans 40 g de beurre 200 g de purées de chevreuil et les légumes de la marinade soigneusement éponçés.

Dès que le tout est bien doré, arroser avec un petit verre de vinaigre et faire réduire sur feu vif.

Saupoudrer avec une cuillerée à café de farine et la même quantité de maïzena, faire légèrement roussir puis arroser avec la marinade passée au tamis, ajouter une gousse d'ail pilée, deux cuillerées à soupe de vin si la sauce est trop épaisse et laisser cuire, casserole couverte, pendant une demi-heure.

En fin de cuisson, passer la sauce et piler le résidu à l'aide d'un pilon. Délayer avec un petit verre de cognac, rectifier l'assaisonnement et verser bien chaud sur les côtes de chevreuil.

Servir avec de la compote de pommes présentée en barquettes nappées de gelée de groseilles.

REVEILLON REVEILLON

Attention aux accidents
Les arbres de Noël sont souvent à l'origine d'accidents sérieux, car si l'on n'y prend pas garde, ils risquent de provoquer des incendies. Quelles sont les précautions à prendre ?

Achat — Arbre artificiel : assurez-vous qu'il est non conducteur d'électricité et que ses installations internes s'il en comporte, sont parfaitement isolées. Dans ce cas, il porte le label « U S E ».

Arbre naturel : il doit être bien vert. Ses branches doivent plier sans se casser et ses aiguilles doivent toutes résister à la traction. Plus l'arbre est sec — et il l'est complètement quinze jours après l'avoir coupé — plus le danger s'accroît. Achetez-le le plus tard possible.

Mise en place — Le placer loin des portes, des fenêtres, des cheminées ou des appareils de chauffage à feu nu. Assurez solidement sa fixation. Le pied de l'arbre doit toujours baigner dans un bac rempli d'eau.

Décoration — Si vous tenez à l'effet de girage, si vous aimez la neige artificielle, les paillettes, les flocons, les cheveux d'anges, etc., choisissez-les inflammables ou difficilement combustibles.

Illuminations — Il est préférable de réserver l'emploi des bougies aux branches hautes de l'arbre. Et de les éloigner des aiguilles et des éléments de décoration. Les fixer solidement et bien verticalement. Les munir de bougeoirs pour récupérer la cire fondue.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Centrale de Sion

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. postaux 19-274.

André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler, rédacteur principal, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puppe, rédacteur de jour, Gaspard Zwissig, rédacteur de nuit, Jean-Pierre Bahier et Jacques Mariéthoz, rédacteurs sportifs, Pierre Fournier et Henry Fournier, rédacteurs-stagiaires.

Service de publicité : Publicitas S.A., Sion.

RECEPTION DES ANNONCES :

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 3 71 11. Télex 3 81 21.

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES :

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 h.
Avis mortuaire : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au (027) 2 31 51 jusqu'à 23 heures).



météo
C'est enfin Noël !
Prévisions jusqu'à ce soir
Le ciel sera très nuageux ou couvert. Des précipitations se produiront encore, parfois sous forme de neige jusqu'en plaine. Demain les précipitations diminueront puis cesseront mais la nébulosité restera abondante. La température sera comprise entre - 3 et + 2 degrés aujourd'hui et entre - 4 et + 1 demain. Bise devenant modérée sur le Plateau et vent tournant demain au nord et en montagne.

LA TENDANCE SUR LES MARCHES EUROPEENS

PARIS : bien orientée.
Gains généralement fractionnaires, mettant en évidence quelques avances assez sensibles (Citroën, redoute, notamment).

FRANCFORT : irrégulière.

Bonne tenue de la plupart des électrotechniques, services publics, bancaires et actions des grands magasins. Tassement plus ou moins prononcé de la plupart des actions, des aciéries et de l'industrie lourde.

AMSTERDAM : ferme.

BOURSES SUISSES

Tendance : irrégulière.
Suisse port. abandonne 2 points à 575, la nom. stationne à 497.
Dans le secteur bancaire : UBS termine à 3920, SBS à 3905, CS à 3695 et BPS à 2155.
Ambiance maussade parmi les omnis financiers : Bally port. demandée à 1170 contre 1180 comptant, Holderbank port. (plus 3), Motor Columbus (plus 5), Metallwerke demandée à 740 et Italo-Suisse (plus 2).
Aux assurances, la Ruck ajoute 15 points à son cours de la veille, Winterthur port. demandée à 1230, la nom. (plus 10) et Zurich (-25).
Les chimiques : Ciba-Geigy port. (plus 55), la nom. et le bon de participation (plus 5), Sandoz (puls 15) et Lonza (-5).
Parmi les valeurs industrielles : progression de 5 francs pour BBC, de 60

poru Saurer, de 10 pour les deux Nestlé et de 20 pour Sulzer nom.
Dans le compartiment des actions étrangères, les américaines gagnent du terrain spécialement : Burroughs (plus 5), Control Data (plus 6 1/2), Dow Chemical (plus 6), Kodak (plus 7), Honeywell (plus 15), IBM (plus 23), MMM (plus 6), Philip Morris (plus 9 1/2). Evolution à contre-courant pour Corning Glass (-4), Dupont (-3).
Aux françaises, Machines Bull (plus 1/2) et Péchiney (plus 6) à 102 1/2.
Bonne tenue des hollandaises : Philips en hausse de 1 1/4, Royal Dutch de 1 1/2 et Unilever de 2.
Les allemandes sont généralement orientées à la hausse, spécialement Degussa (plus 7) et Siemens (plus 4 1/2). Par contre, moins-value de 1/2 pour AEG, de 1 1/2 pour Mannesmann et de 2 pour VW.

PLANS DE LA SOCIÉTÉ NOMINÉE DE GENEVE

Affiliated fund	D 6.95	7.51
Chemical fund	D 19.45	21.26
Europafonds 1	DM 40.78	42.90
Technology fund	D 7.43	8.10
Unitfonds	DM 22.25	23.40

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New-York nous sont communiqués par Bache and Co Overseas S.A., Genève.

BOURSES SUISSES

	28-12-71	29-12-71
Alusuisse port.	1875	1870
Alusuisse nom.	850	855
Bally	1180	1170 D
Banque pop. suisse	2160	2155
B.V.Z.	90	89
Brown Boveri	1100	1105
Ciba-Geigy nom.	1495	1500
Ciba-Geigy port.	2525	2580
Crédit suisse	3675	3695
Elektro Watt	2525	2525
G. Fischer port.	1135	1140
Gomerngratbahn	550 D	550 D
Holderbank port.	372	375
Innovation	362	370 D
Italo-Suisse	263	265
Jelmoli	1050 D	1055
Landis & Gyr	1520	1530
Lonza	1970	1965
Metallwerke	760	740 D
Motor Columbus	1395	1400
Nestlé port.	2925	2935
Nestlé nom.	1945	1955
Réassurances	1990	2005
Sandoz	4060	4075
Saurer	1460	1520
S.B.S.	3885	3905
Suchard	5650	5650 D
Sulzer	3180	3200
Swissair port.	577	575
Swissair nom.	497	497
U.B.S.	3890	3920
Winterthur-Ass.	1220	1230 D
Zurich-Ass.	4675	4750
Philips	40	41 1/4
Royal Dutch	135 1/2	137
Alcan Utd	71 1/4	72
A.T.T.	175 1/2	180
Dupont de Nemours	566	563
Eastmann Kodak	377	384
General Electric	251	253 1/2
General Motors	313	316
I.B.M.	1313	1336
International Nickel	130	132
Penn Central	18	18 1/2
Standard Oil N.J.	290	291
U.S. Steel	121	122 1/2

BOURSE DE NEW YORK

	28-12-71	29-12-71
American Cyanam.	34 5/8	34 1/4
American Tel & Tel	45 1/2	45 1/4
American Tobacco	41 5/8	42 1/4
Anaconda	14 7/8	15 1/2
Bethlehem Steel	30 1/8	29 1/2
Canadian Pacific	14 1/8	14 1/4
Chrysler Corp.	29 3/4	29 7/8
Creole Petroleum	20 1/2	20 3/4
Du Pont de Nem.	142 5/8	144 7/8
Eastman Kodak	97 3/4	97
Ford Motor	71 1/8	71
General Dynamics	21 1/2	21 7/8
General Electric	64 1/4	63 5/8
General Motors	80 1/2	80 1/2
Gulf Oil Corp.	27 3/8	29
I.B.M.	339 1/4	337
Intern. Nickel	33 1/4	32 1/2
Int. Tel. & Tel.	59	58 3/4
Kennecott Cooper	24	24 3/8
Lehmann Corp.	16 7/8	16 5/8
Lockheed Aircraft	9 3/4	9 7/8
Marcor Inc.	30 7/8	31 1/4
Nat. Dairy Prod.	45 5/8	46 1/8
Nat. Distillers	15 1/2	16 1/8
Owens-Illinois	44 1/2	45 5/8
Penn. Central	4 1/2	4 1/2
Radio Corp. of Arm.	37 3/4	38
Republic Steel	21	21
Royal Dutch	34 1/2	35 1/4
Standard Oil	73 3/4	74
Tri-Contin Corp.	17 1/2	17 5/8
Union Carbide	42 1/2	43 1/8
U.S. Rubber	18 3/4	18 5/8
U.S. Steel	31	31
Westing Electric	46 5/8	46 7/8

Tendance : irrégulière.

Volume : 17.150.000

Dow Jones :

Industr.	893.67
Serv. pub.	116.54
Ch. de fer	241.46

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

Industrie	385.4
Finance et assur.	275.3
Indice général	344.3

BOURSES EUROPEENNES

	28-12-71	29-12-71
Air liquide	363	367
Cie Gén. Electr.	412.50	413
Au Printemps	147.20	149
Rhône-Poulenc	162.60	163
Saint-Gobain	129.90	131.10
Ugine	147.80	150
Finsider	322	319
Montecatini-Edison	745	743.25
Olivetti priv.	1759	1744
Pirelli S.p.A.	323	322.50
Daimler-Benz	131.50	132.50
Farben-Bayer	146	147.90
Hoechst Farben	313.50	317
Kärstadt	226	226
NSU	204.50	206
Siemens	312.50	315
Deutsche Bank	1740	1745
Gevaert	1426	1460
Un. min. Ht-Kat.	59.40	61.90
A.K.U.	5930	60.30
Hoogovens	33.50	34.90
Philips Gloeil.	112.60	114.30
Royal Dutch	116.50	118.50
Unilever	884.-	888.-
Casacne	111.-	111.50
Energilevalor	150.25	150.25
Europavalor	98.-	98.-
Swissimmobil 1981	1061.-	1067.-
Usser	1095.-	1095.-
Intervallor	242.-	243.-
Swissvalor	94.-	94.50

PRIX DE L'OR

Lingot	5455.-	5525.-
Plaquettes (100 g)	545.-	565.-
Vrenell	49.50	52.50
Napoléon	44.50	47.50
Souv. (Elisabeth)	42.-	45.-
20 dollars or	260.-	280.-

CHANGES - BILLETS

France	73.50	75.50
Angleterre	9.75	10.10
U.S.A.	3.85	3.93
Canada	3.85	3.94
Belgique	8.50	8.75
Hollande	118.25	120.25
Italie	-63 1/2	-66
Allemagne	118.25	120.25
Autriche	16.35	16.55
Espagne	5.75	6.05
Grèce	11.-	13.25

cinémas

Sierre Bourg 027 5 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans - Couleur
Mousseux comme une coupe de champagne et
pimenté comme un soir de Paris

IRMA LA DOUCE

avec Shirley Mac Laine et Jack Lemmon

Sierre Casino 027 5 14 60

Ce soir à 20 h. 30
L'affiche la plus prestigieuse de l'année
Charles Bronson, Ursula Andress, Toshiro Mifune
Alain Delon

SOLEIL ROUGE

Un film de Terence Young

Montana Le Casino 027 7 27 64

Alle ore 20.30

I CLANDESTINI DEL TENEBRE

Nocturne à 22 h. 30

LE TATOUÉ

avec Jean Gabin et de Funès

Crans Le Cristal 027 7 11 12

Matinée enfantine à 14 h. 30

LE LIVRE DE LA JUNGLE

A 17 heures et 21 heures

L'HOMME DE LA LOI

avec Burt Lancaster

Sion Arlequin 027 2 32 42

Jusqu'à dimanche, 20 h. 30
1er janvier matinée à 15 heures
Le réunion de deux géants du western
John Wayne et Howard Hawks dans

RIO LOBO

« Rio Lobo » vous fait découvrir la gran-
deur du western
Parlé français - Technicolor - 16 ans

Sion Lux 027 2 15 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
Alain Delon, Paul Meurisse, Nathalie Delon
dans un film de Jacques Deray

DOUCEMENT LES BASSES

Un film sortant de l'ordinaire, bourré d'hu-
mour - Parlé français - Couleur - 16 ans

Sion Capitole 027 2 20 45

Ce soir à 20 h. 30
Prolongation du plus grand succès du ci-
néma français

LA GRANDE VADROUILLE

avec Bourvil et de Funès
Parlé français - Eastmancolor - 12 ans

Ardon Cinéma 027 8 15 32

Samedi, dimanche 20 h. 30 - 16 ans
Pour bien commencer l'année, allez voir

FANTASIA CHEZ LES PLOUCS

La plus folle ambiance de gaieté y règne tout
au long

Fully Michel

Ce soir - 12 ans

Rire !... avec de Funès

LES GRANDES VACANCES

Martigny Corso 026 2 26 22

Jusqu'à mardi - 16 ans

Ce soir - 16 ans

Le plus grand western de tous les temps

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

avec Henry Fonda, Charles Bronson et Claudia
Cardinale

Martigny Etoile 026 2 21 54

Ce soir - 16 ans

Après le « Docteur Jivago », le nouveau
chef-d'œuvre de David Lean

LE FILLE DE RYAN

avec Robert Mitchum, Trevor Howard et
Sarah Miles

Saint-Maurice Roxy 025 3 64 17

Aujourd'hui : relâche

Dès demain :

LAISSE ALLER... C'EST UNE VALSE

Monthey Plaza 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30,

Dans le cadre du festival James Dean

LA FUREUR DE VIVRE

avec James Dean et Nathalie Wood

Monthey Monthéolo 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Scopecouleur
Le chef-d'œuvre de Georges Gershwin

PORGY AND BESS

Une distribution extraordinaire : Sidney Pottier
Dorothy Dandridge, Sammy Davis Jr.
réalisé par Otto Preminger

Bex Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans

Une aventure à vous couper le souffle

BONNIE AND CLYDE

avec Warren Beatty et Faye Dunaway
Un film à deux Oscars !

Suisse romande

14.00 (C) Cirque international
de Prague
15.30 (C) Haras royal marocain
15.55 (C) Hugues Aufray
16.30 (C) La boîte à surprises
18.00 Téléjournal
18.05 Vie et métier
« Mon père à moi... »
18.35 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le manège enchanté
19.05 (C) Les secrets de la mer Rouge
Le piège de Ras el Hara
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Sélection
20.40 Il y a trente ans
Combats des pacifiques
21.40 (C) Coupe Spengler
Modo Alfredsheim - La Chaux-
de-Fonds
23.00 Téléjournal
(C) Artistes de la semaine

Suisse alémanique

15.15 Für unsere älteren Zuschauer:
Da capo : Zum goldige Leue
17.00 Das Spielhaus
18.44 (F) De Tag isch vergange
19.00 Die Antenne
19.25 Silbermann am Oberrhein
Dokumentarfilm
20.00 Tagesschau
20.20 Die absolute Frage. Ein Ges-
präch über den Sinn des Daseins
(F) Gala Montreux 1971 :
Juliette Gréco
21.30 (F) Spengler-Cup.
Modo Alfredsheim - La Chaux-
de-Fonds
Dazwischen : Tagesschau
Anschließend : Programm-
vorschau und Sendeschluss

France 1

12.30 Midi chez vous
13.00 Télémidi
15.45 Pour les enfants
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Aglaé et Sidonie
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télésoir
20.15 François Gaillard
ou la vie des autres
20.30 Un mot pour rire
20.35 Les grands événements de 1971
21.35 Festival cinématographique
de l'aventure
Les révoltés du Bounty
23.50 Télénuît

France 2

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Thibaud ou les Croisades
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Shéhérazade
22.30 (C) Vivre aujourd'hui
23.50 (C) 24 heures dernière

Notre sélection du jour

L'AVIATION SUISSE PENDANT LA GUERRE

L'édition habituelle de « Temps pré-
sent » est remplacée cette semaine par
un reportage consacré à l'aviation suisse
pendant la guerre 1939-1945.

L'aviation militaire suisse fut enga-
gée pendant cette période dans un très
grand nombre d'actions. Notre espace
aérien fut violé des milliers de fois.
Des centaines d'atterrissages de fortune
sur notre sol furent enregistrés. Plus
d'une centaine de bombardiers alliés
jurent contraints de se poser en Suisse.

Mille six cent vingt membres d'équi-
pages furent internés. Notre aviation,
à la veille du conflit, était encore équi-
pée de vieux avions biplans et de quel-
ques chasseurs modernes.

Face à l'adversaire nos pilotes étaient
inférieurs en nombre. Obligés souvent
de se battre à un contre trois.

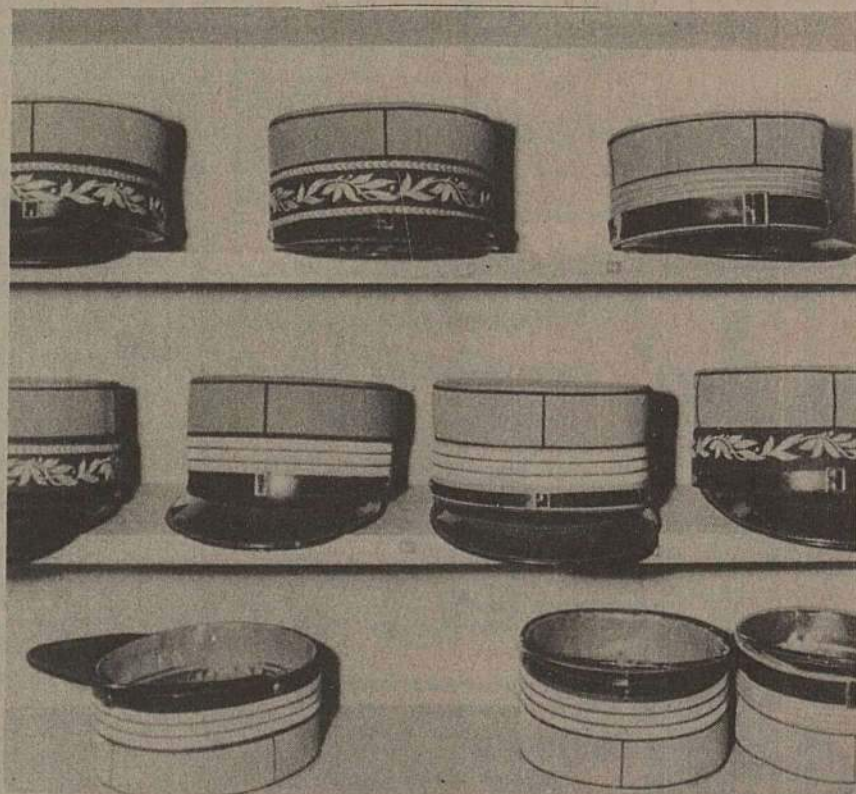
Une équipe de la TV romande a pu
prendre contact avec plusieurs pilotes
et témoins de ces combats aériens.

Les colonels Hœrning, von Meiss, Mo-
rel, Liardon, le capitaine Streiff, le pre-
mier-lieutenant Homberger évoquent
ainsi des souvenirs vieux de trente
ans. Témoignages accompagnés de do-
cuments filmés, rarement vus.

— En reprise, l'après-midi, le cirque de
Prague, un reportage sur le haras royal
marocain, le portrait du chanteur Hu-
gues Aufray.

— Coupe Spengler. En direct de Davos:
Modo Alfredsheim contre La Chaux-de-
Fonds.

Télémaque



Fin de l'année : promotions dans l'armée. Les uniformes et les casquettes
changent, s'ornent davantage. Les « spaghetti » minces deviennent de
larges « nouilles », plus tard des feuilles de laurier, auxquelles viennent
encore s'ajouter des torsades. Les temps changent. Et si le soldat suisse
devait encore témoigner sa révérence aux coiffures militaires, il ne man-
querait pas de se mettre au garde-à-vous devant le haut commandement,
représenté par les casquettes de notre photo.

Vos annonces par Publicitas 3 71 11



Sottens

6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.32 De ville en village.
6.35 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00
Miroir-première. 7.45 Pour les skieurs. 8.00 Informations.
Revue de presse. 9.00 Informations. 9.05 Le bonheur à domi-
cile. 10.00 Informations. 10.05 Cent mille notes de musique.
11.00 Informations. 11.05 Le chef des chants. 12.00 Le journal
de midi. Informations. 12.05 Aujourd'hui. On cause, on cause.
Un an déjà... 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45
Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00
Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Informations. 15.05
Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous
de 16 heures : Chopin ou la Solitude des anges. 17.00 In-
formations. 17.05 Tous les jeunes ! 17.05 Bonjour les
enfants ! 18.00 Le journal du soir. Informations. 18.05 Le ma-
gazine économique. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 Le
miroir du monde. 19.30 Magazine 71. 20.00 A l'Opéra :
L'Etoile. 23.30 Miroir-dernière.

Second programme

10.00 Œuvres de Janacek. 10.15 La semaine des 4 jeudis.
10.45 Œuvres de Janacek. 11.00 Proust et son influence à
l'étranger. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.
14.00 Le Roi David. 16.25 Musique populaire et folklorique.
18.00 Tous les jeunes. 18.55 Bonsoir les enfants. 19.00
Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.14 On cause, on
cause... 20.15 Légèrement vôte. 20.30 Visages. 21.15
Poèmes et chansons de l'an passé. 22.00 Au pays du blues
et du gospel. 22.30 Plein feu sur la danse.

Beromunster

Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25
6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Sauveteurs en
uniformes. 9.30 Disques des auditeurs. 11.05 Orch. phil-
harmonique de Vienne. 12.00 Orchestre récréatif. 12.40
Rendez-vous de midi. 14.00 Les problèmes du 3e âge. 14.25
Musique populaire yougoslave. 15.05 De maison en maison.
16.05 L'éruption du Vésuve en 1906. 16.30 Thé-concert.
17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00
Sports. 19.15 Inf. 20.00 Musique champêtre. 21.30 Hiroshima
1945 - « Paix » 1971. 22.15 Inf. 22.25 Jazz engagé. 23.30-1.00
Divertissement populaire.

Monte Ceneri

Inf. 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00.
6.00 Disques. 7.10 Sports, arts et lettres, musique variée. 9.00
Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.05 John
Mayall. 13.25 Parade d'orchestres. 14.05 Radio 2-4. 16.05
Donna Flaminia. 16.30 Ensemble Robbiani. 17.00 Radio-
jeunesse. 18.05 Ecologie 71. 18.30 Divertissement. 18.45
Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Contrebasse. 19.15
Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde. 20.30
Musique contemporaine. 22.05 Petit guide pour les usagers
de la langue italienne. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Inf. 23.25-
24.00 Nocturne musical.



A vous,
amis lecteurs
et annonceurs

Bon appétit... !

Hôtel-restaurant - Dancing STALDBACH - VIEGE

BAL DE SAINT-SYLVESTRE, 31 DECEMBRE 1971
DINER DE GALA, SAINT-SYLVESTRE

Menu

La truite glacée « Staldbach »

Le nid d'hirondelle fine champagne

La bordure de riz à la toulousaine

La selle de veau « prince Orloff »
Les pommes William
Les artichauts à la provençale
Les pointes d'asperges à la flamande
Les tomates à l'ancienne
Les choux-fleurs à la cardinal
Les broccolis au beurre
La salade « Carmen »

Les soufflés glacés Saint-Sylvestre
Les friandises

Prix : 36 francs, service et entrée compris

Entrée (sans dîner) 6 francs

Deux orchestres dans deux locaux

Réservez vos tables pour le dîner de gala assez tôt

Nous souhaitons à notre clientèle nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et bonnes fêtes !

Famille Röösl-Imboden, tél. (028) 6 28 55 - 56

CHERMIGNON-DESSUS

Salle de musique « l'Ancienne Cécilia »

Vendredi 31 décembre 1971 dès 20 h. 30

Sylvestre campagnard

Buffet froid

MUSIQUE - AMBIANCE - COTILLONS - GAÏETE

Invitation cordiale

36-34038

Restaurant Au Comte Vert PONT-DE-LA-MORGE

Menu de Saint-Sylvestre

35 francs service compris

Le parfait de bécasse
fine champagne

Salade Waldorf

Le consommé des viveurs

Le feuilleté de fruits de mer
Neptune

Cœur de charolais
en robe d'apparat
Endives meunière
Broccolis au beurre
Salade Saint-Sylvestre

Ananas glacé porte-bonheur

Mignardises

Prière de réserver votre table au
(027) 8 13 76

Le chef et le personnel vous
présentent leurs meilleurs vœux.
36-1251

Hôtel de la Gare

CHARRAT Tél. (026) 5 36 98

Menu de Saint-Sylvestre

Filets de soles bonne femme

Consommé double au porto
Brindilles au parmesan

Noix de veau braisée
aux chanterelles
Endives gratinées au four
Pommes croquettes
Salade panachée

Coupe sorbet au citron
rafraîchie à la vodka

Ambiance - Cottillons

Menu complet 28 francs,
Service compris

Hôtel-restaurant Atlantic SIERRE

Saint-Sylvestre

Dîner aux chandelles

Saumon du Rhin en Bellevue
Les frivolités parisiennes

L'extrait de queue de bœuf en tasse

Le pigeon de Bresse sur canapé
Le contre-filet de veau aux morilles
Les pommes croquettes
Le choix de légumes
La salade mimosa

Le sorbet au champagne
Les mignardises Saint-Sylvestre

Bal et cotillon avec l'orchestre « The Ringos »
5 musiciens

38 francs par personne
(service, bal et cotillon compris)

Veuillez réserver votre table

Nous souhaitons à notre estimée clientèle une
heureuse fête de fin d'année.

HOTEL-RESTAURANT ATLANTIC
3960 SIERRE — Tél. (027) 5 25 35

Hôtel-restaurant Atlantic SIERRE

Menu du jour de l'an

Saumon fumé sur toast

Consommé au sherry en tasse

Canard à l'orange
Pommes gousse d'ail
Légumes assortis au beurre
Salade mimosa

Parfait glacé au Grand-Marnier

16 francs service compris



Hôtel du Midi

H. Schuppach, chef de cuisine

Menu de Saint-Sylvestre

Menu complet 24 francs
avec une entrée 20 francs

Le saumon fumé d'Ecosse
La perle strasbourgeoise
en galantine
La gelée au porto, toast au beurre

Le cristal élixir au xérès
Les sacristains diablés

Les pavés d'Ostende
aux langoustines
à la mode américaine

Le délice du Charolais
sur feu de bois
La garniture Renaissance
ou

Le colvert rouennais bigarade
Les beignets Saint-Florentin
La doucette Aïda

Le cabanon givré Saint-Sylvestre

La corbeille belle-fruitière

Prière de réserver vos tables

Tél. (027) 2 10 12

36-34321

Hôtel-restaurant

Ecu du Valais SAINT-MAURICE

Tél. (025) 3 63 86

Vendredi 31 décembre

Dîner de réveillon

25 francs service compris

(Danse avec stéréo et cotillons)

Parfait de foie gras
Salade Waldorf

Consommé aux paillettes dorées

Fillets de soles farcis
Riz des Indes

Tournedos aux morilles
Pommes dauphine
Cœurs d'artichauts au beurre
Salade mimosa

Sabayon glacé

Réservez vos tables

BONNE ANNEE !

Famille Mathieu
36-3418

Hôtel du Rhône

Restaurant Altavolo - SION

Tél. (027) 2 82 91

Menu de Saint-Sylvestre

Cocktail de kingcrab

Real Turtle soup

Filet de bœuf Wellington

Sauce au porto Sandeman

Pommes croquettes

Jardinière de légumes

Dessert

Sundac Melba

AMBIANCE - COTILLONS

40 francs service compris

Réservez vos tables

Restaurant

« Le Cardinal »

Avenue de la Gare - Sion

Saint-Sylvestre 1971 Souper aux chandelles

Menu complet, service compris

29 francs

Saumon fumé du Nord
toast au beurre

Le consommé double
au Sandeman

Escargots au gratin
à la mode du chef

Côte T-Bone steak
aux fines herbes de Provence
Bouquetière de légumes
Les grains de maïs à l'orientale
Pommes au four café de Paris
Salades d'hiver

Flambé de Saint-Sylvestre

Mocca liqueur

Le patron vous offre

la flûte de champagne

Fam. Ch. Planche-Torren

Fermé samedi 1er
et dimanche 2 janvier 1972

Nous présentons à notre aimable
clientèle nos meilleurs vœux pour
1972

36-34367

Hôtel du Pont-du-Trient

VERNAYAZ

Tél. (026) 8 14 12

Menu du 31 et du 1er

Saumon fumé ou terrine du chef

Consommé vermicelle

Filet de veau aux chanterelles

Bouquetière de légumes

Pommes allumettes

Choix de salade

Plateau de fromages

Caprice flambé

Friandises

Compris dans le menu, un piccolo
mousseux par personne

32 francs service compris
Sans entrée et sans mousseux
25 francs

Musique - Cottillons - Soirée animée
par Régis à l'accordéon, Raymond
et ses blagues et en attraction,
Youri, sa guitare et ses chansons
Dès 1 heure du matin : soupe à
l'oignon offerte par la patronne
Entrée libre

LE GALION - DANCING SION

Grandes soirées d'ambiance et d'attraction

Jeudi 30 décembre, fermeture 3 h.

Vendredi 31 déc., fermeture 4 h.

Samedi 1er janvier, fermeture 3 h.

Réservation : tél. (027) 2 09 50

5 64 60 - 5 01 73

Restaurant L'Ranch

Sous Gérode - Sierre

Menu de Saint-Sylvestre

Gratin de fruits de mer
Riz pilaw
ou

Filets de perche à l'Orly
Sauce mousseline

Consommé à la mœlle

Baron d'agneau provençal
ou
Cœur de charolais Henri IV

Pommes parisiennes
Choix de légumes
Salade de Trévise

Fromages du pays

Sorbet à la vodka

Danse avec stéréo et cotillons

Prix : 25 francs

Prière de réserver votre table au
tél. (027) 5 24 10

Famille ARMANTI

36-34 324

Des novices sur la glace

A l'instar de ce qui se pratique actuellement dans le domaine du ski, la Ligue suisse de hockey sur glace organise depuis cette année des camps d'entraînement à l'intention des jeunes que l'on qualifie de novices et de juniors.

35 d'entre eux, en provenance de clubs de Suisse romande se trouvent actuellement à Martigny sous la direction de deux entraîneurs fédéraux, MM. Bruno Lienhard de La Tour-de-Peilz et Pierre Bongard de Morges.

Les participants : de jeunes talents des classes 1954, 1955 et 1956 qui mettent en pratique les directives données par leurs maîtres tant dans les domaines du patinage, du maniement de la crosse, du puck, que de la position.

Ce cours, dont l'organisation est assurée par M. Gérard Grimaire d'Yverdon, avec comme collaborateur M. Elie Bovier, directeur de la patinoire, a débuté mardi soir. Il se poursuivra jusqu'à vendredi en fin de matinée.

Après celui-ci, les organisateurs devront faire une sélection des meilleurs éléments qui seront convoqués, plus tard dans la saison, pour parfaire leurs connaissances.

De l'avis des responsables, Martigny se prête fort bien à ce genre de cours



car le logement (motel des Sports), le réfectoire, la salle de théorie se trouvant à proximité de la patinoire, on évite des déplacements souvent fastidieux et des pertes de temps.

NOTRE PHOTO : l'une des classes de novices à l'entraînement sous les ordres de Pierre Bongard.

● Tournoi international à Copenhague : Bulgarie - Hongrie 6-3 (2-1, 1-3, 3-0).

● Match amical : Fribourg - Kloten 7-7 (1-1, 3-6, 3-0).

COUPE SPENGLER - COUPE

La Chaux-de-Fonds a subi sa 3e défaite

Slovan Bratislava-La Chaux-de-Fonds 5-4 (1-1, 3-0, 1-3)

Le HC La Chaux-de-Fonds a subi sa troisième défaite dans le cadre de la coupe Spengler, à Davos. Il s'est toutefois incliné avec les honneurs devant

Slovan Bratislava, qui n'a réussi à s'imposer que par un seul but d'écart, par 5-4 (1-1, 3-0, 1-3).

PASSAGE A VIDE NEFASTE

Les champions suisses ont fait un très bon début de match mais ils ont connu durant la deuxième période un passage à vide qui leur fut fatal. Sur le plan de la construction, ils ont disputé leur meilleure rencontre du tournoi. La réalisation ne fut malheureusement, une fois de plus, pas à la hauteur. Il faut convenir toutefois que les Chaux-de-Fonniers ne furent pas particulièrement chanceux sur le plan offensif. Plusieurs de leurs actions n'ont vraiment échoué que d'un rien après avoir été parfaitement conduites jusque dans la zone tchécoslovaque. Ce fut notamment le cas durant la deuxième période où les Chaux-de-Fonniers auraient mérité de marquer à deux reprises au moins.

LES PREMIERS A MARQUER

Comme contre Leningrad, les champions suisses entamèrent la rencontre sur un rythme très alerte et c'est logiquement qu'ils ouvrirent le score, à la 7e minute, sur un tir de loin de Henzen. Dans les minutes qui suivirent, la défense tchécoslovaque, très lente, fut encore inquiétée à plusieurs reprises mais elle parvint à éviter le pire. La première pénalisation d'un Chaux-de-

Fonds, Peter Aeschlimann (Lugano) ; attaquants : Francis Reinhard, Michel Turler, Toni Neiningner, Paul Probst, René Berra, Guy Dubois, Bruno Wittwer, Heinz Jenni, Jacques Poussaz (tous La Chaux-de-Fonds), Ueli Luethi (Kloten), Hans Keller (Zürich), Roger Chappot (Villars-Champery) et Gérard Dubi (Lausanne).

ROUMANIE : gardiens : Dumitra- ce et Crisan ; défenseurs et avants : Varga, Joniza, Fagaras, Flores Sganca, Petre Sganca, Pana, Huzana, Basa, Stefanov, Kalamar, Guirghiu, Fodorea, Szabo, Costea, Badas, Axinte, Hergheleghiu.

Nouveaux membres de l'ANEP

Au cours d'une récente séance, l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) a reconnu la Fédération suisse d'athlétisme comme succédant de plein droit à la Fédération suisse d'athlétisme amateur en tant que membre de l'ANEP. Le comité central a en outre introduit la procédure d'admission statutaire pour la Fédération suisse de pétanque, qui compte environ 2500 membres.

Matches renvoyé et reporté

Le match Montana-Crans - Martigny, comptant pour le championnat suisse de 1re ligue (groupe 4), qui devait avoir lieu mercredi soir, a été renvoyé. Un des deux arbitres officiels ne s'est en effet pas présenté. En remplacement, les deux équipes disputeront une rencontre amicale. Pour ce qui est du match Château-d'Oex - Zermatt, prévu initialement mercredi soir, il se disputera ce soir jeudi.

Il faudra compter sur eux à Sapporo Première victoire japonaise à Innsbruck

Les sauteurs japonais ont confirmé qu'ils appartiennent bien à l'élite mondiale et qu'il faudrait sérieusement compter avec eux aux Jeux olympiques de Sapporo en remportant le premier concours de la tournée des quatre tremplins, à Innsbruck. Ils se sont imposés grâce à Yukio Kasaya (28 ans), qui a fait nettement la différence. Un autre japonais, Takashi Fujisawa, s'est signalé en prenant la septième place.

La meilleure performance d'ensemble a cependant été réussie par les Allemands de l'Est, qui ont placé quatre des leurs parmi les dix premiers et qui ont pris la deuxième place avec Rainer Schmidt. Les Finlandais ont dû se contenter de sauver l'honneur avec une troisième place de Tauno Kaeykhoe, le vainqueur de la tournée suisse de saut 1971.

DECEPTION SUISSE

Les Suisses ont singulièrement déçu. Après leurs excellentes performances du début de la saison à Engelberg et à Saint-Moritz, on s'attendait à les voir lutter pour la victoire. Il n'en a rien été. Ils ont même été nettement déclassés. Sepp Zehnder a dû se contenter de sauts de 83,5 et 84,5 mètres, Hans Schmid n'a pu faire mieux que 84 et 80,5 mètres. C'est encore Walter Steiner, qui se ressent pourtant encore de

sa récente blessure, qui a été le meilleur avec des bonds de 87 et 83,5 mètres.

Le vainqueur, Yukio Kasaya, a réussi le saut le plus long du concours (94,5 m.) dans la première manche. Sa tenue en vol comme sa réception frisent la perfection. Dans la deuxième manche, son saut fut beaucoup plus court (91 m.) mais il lui rapporta tout de même la note de 19 à cinq reprises.

98 concurrents de 17 nations ont pris part à ce concours dont voici le classement :

1. Yukio Kasaya (Jap) 245,2 (94,5 - 91) ; 2. Rainer Schmidt (All-E) 235,5 (93 - 90) ; 3. Tauno Kaeykhoe (Fin) 229,9 (90,5 - 91) ; 4. Henry Glass (All-E) 225,8 (88 - 91) ; 5. Juri Kalinine (URSS) 224,5 (86 - 91) ; 6. Heinz Wossipov (All-E) 223,7 (89 - 89,5) ; 7. Takashi Fujisawa (Jap) 222,7 (88 - 88) ; 8. Gary Napalkov (URSS) 222,4 (87 - 89,5) ; 9. Anatoli Schegljanov (URSS) 220 (86 - 92) et Heinz Schmidt (All-O) 220 (88 - 90) ; 11. Zbynek Hubac (Tch) 219,2 (87 - 89) ; 12. Jiri Raska (Tch) 218,4 (87 - 87) ; 13. Seichi Aochi (Jap) 217,2 (84,5 - 89) ; 14. Karel Kodejska (Tch) 217 (87 - 91) ; 15. Jo-Inge Bjoer-neby (No) 215 (84,5 - 89). — Puis : 38. Walter Steiner (S) 205 (87 - 83,5) ; 48. Sepp Zehnder (S) 199,5 (83,5 - 84,5) ; 54. Eric Aubert (S) 194,2 (82 - 81,5) ; 55. Hans Schmid (S) 194,1 (84 - 80,5) ; 87. Ernst von Gruenigen (S) 155,5 (77 - 83,5). — 98 classés.

FORAÎT DE BELOUSOV

Le Soviétique Vladimir Belousov, champion olympique de saut, ne participera pas à la tournée austro-allemande des quatre tremplins, qui débute aujourd'hui mercredi à Innsbruck, ni aux Jeux olympiques de Sapporo. Il a été suspendu par sa fédération pour trafic de devises à l'occasion d'un voyage en Finlande, où il a pris part à un concours.

LUTTE

Nos meilleurs vœux de rétablissement

Nous avons appris que l'ancien président cantonal des lutteurs valaisans, M. Maurice Milhit, avait dû être hospitalisé à la suite d'un accident à la hanche. Opéré, il devra rester une bonne quinzaine de jours à l'hôpital de Martigny. Nous lui présentons nos vœux de complet rétablissement.

● Pedro Perez Duena, le jeune Cubain qui, en 1971, a amélioré le record du monde du triple saut avec un bon de 17 m. 40, a été désigné comme meilleur athlète cubain de l'année.

FOOTBALL

AVFA

Championnats juniors interrégionaux A I Groupe I

Communiqué officiel No 19

1 Reprise du championnat

La reprise du championnat est fixée au dimanche 27 février 1972.

2 Demandes de congés

Les demandes de congés pour la période du dimanche 27 février 1972 à fin juin 1972 doivent être en possession du comité central de l'AVFA, case postale 28, 1951 Sion pour le samedi 15 janvier 1972, dernier délai.

Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en considération.

3 Tournois

Nous invitons les clubs à bien vouloir s'en tenir à l'article 12 des directives pour le championnat des juniors interrégionaux, saison 1971-1972, en ce qui concerne la participation à des tournois.

Sion, le 28 décembre 1971.

Le comité central de l'AVFA
Le président : René Favre
Le secrétaire : Michel Favre

CE FUT UNE FINALE AVANT LA LETTRE CSCA Leningrad - Japon 9-3 (0-1 3-2 6-0)

Les spectateurs qui ont assisté à ce match passionnant auront sans doute l'impression d'avoir vécu une finale avant la lettre. Les deux formations se sont vraiment données à fond et les Soviétiques, longtemps accrochés, se sont finalement imposés grâce à leur puissance physique.

Rajeunie pour la circonstance, l'équipe japonaise a livré son meilleur match du tournoi. Au bénéfice d'une excellente condition physique, elle s'est montrée encore plus rapide que d'ordinaire et en tout cas beaucoup plus précise. Reposant solidement sur son gardien Misawa, qui remplaçait le prodigieux Otsubo, fiévreux, et qui s'est complètement racheté de sa contre-performance du match contre les Tchécoslovaques, l'équipe nipponne a répliqué du tac au tac à une équipe russe souvent contrariée.

Cette dernière a tout de même réussi à s'imposer, un peu trop nettement toutefois. Durant les deux premiers tiers-temps, les Russes se sont heurtés à des Japonais absolu-

ment déchaînés et leur victoire a mis long à se dessiner.

Si les Nippons ont bien résisté durant les deux premières périodes, ils ont connu par contre un impressionnant passage à vide au cours de la dernière.

A la suite de ce succès, les Soviétiques sont, comme prévu, assurés de disputer la finale de cette 45e édition de la coupe Spengler. Ils sont en tête du classement, à égalité de points avec Slovan Bratislava, et leur confrontation avec les Tchécoslovaques vendredi matin sera décisive.

Patinoire de Davos. 4 000 spectateurs. Moins 3 degrés. Arbitres : Berchten et Ehrensperger (S). CSCA Leningrad sans Koslov, avec Vododiaev dans les buts. Le Japon sans Yamazaki, Hikigi et Wakabayashi, avec Misawa dans les buts. Buts : 10e Hoshino 0-1, 27e Ivanov 1-1, 29e Ito 1-2, 29e W. Solodukhine 2-2, 33e Ivanov 3-2, 39e Kakiyama 3-3, 47e Ivanov 4-3, 48e Kustov 5-3, 51e Paniukhine 6-3, 55e Paniukhine 7-3, 59e Paniukhine 8-3, 60e S. Solodukhine 9-3. Pénalités : 3 fois 2' contre Leningrad, aucune contre le Japon.

Une redoutable équipe allemande au Brassus

L'Allemagne de l'Est participera aux concours nordiques du Brassus (15 et 16 janvier) avec une redoutable équipe de fondeurs. Cette équipe sera en effet emmenée par Gerhard Grimmer, deuxième sur 30 km et troisième sur 50 km aux championnats du monde 1970. Grim-

mer avait en outre enlevé le titre de vice-champion du monde du relais avec Gerd-Dietmar Klaus et Axel Lesser, qui seront également au Brassus. La sélection est-allemande comprend en outre Rainer Gross, Eberhard Klessen et Gerd Hessler.

En battant Panathinaïkos par 2-1 (1 0) National devient champion du monde

Puskas : « Félicitations au Nacional et au public »

Les joueurs de Panathinaïkos ont accepté sportivement la défaite subie devant le Nacional de Montevideo. Dans les vestiaires où régnait la désignation, seules furent émises quelques légères critiques à l'encontre de l'arbitre, l'Ecosse Mackenzie. Toutefois, les joueurs ont reconnu que le score de 2-1 était logique.

L'entraîneur des Grecs, Ferenc Puskas, a tenu, de son côté, à féliciter le Nacional pour la clarté de son jeu et la correction de son public. Domazos, le meilleur Grec sur le terrain, a émis le même avis que Puskas.

Dans l'euphorie qui régnait dans les vestiaires du Nacional, Artime, auteur des deux buts, était le plus félicité. D'origine argentine, Artime est arrivé au Nacional il y a trois ans.

Deux buts (réussis de la tête) d'Artime contre un seul de Fylakouris ont permis au Nacional Montevideo de succéder à Feyenoord Rotterdam au palmarès de la coupe du monde des clubs. En retour joué à Montevideo, le Nacional a en effet battu Panathinaïkos Athènes par 2-1 (mi-temps 1-0) après avoir obtenu le match nul (1-1) à Athènes le 15 décembre.

CUBILLA ET ARTIME : DES HOMMES FORTS

Jouée devant 60 000 spectateurs par une soirée chaude (34 degrés) qui pesa sur les joueurs, cette rencontre fut disputée très correctement et la victoire du Nacional fut incontestable. Toutefois, les Uruguayens cherchent davantage à se créer des occasions de buts et à les exploiter sans fioriture qu'à construire un jeu hautement technique. La réplique des Grecs fut à base d'engagement physique mais sans grande inspiration à l'approche des buts. Plusieurs de leurs tirs ont échoué par manque de précision.

Deux hommes ont bâti le succès du Nacional : Luis Cubilla et Luis Artime. Le premier se révéla un organisateur incomparable, se jouant de la défense de Panathinaïkos, dans laquelle il ne cessait d'ouvrir des brèches. Le second fut le réalisateur par excellence. Il ne laissait passer aucune erreur de la défense adverse.

Le jeu, au cours du premier quart d'heure, tarda à prendre tournure. Cependant, il fut légèrement à l'avantage des Grecs, grâce au bon travail de Domazos, malheureusement mal soutenu par ses coéquipiers (et notamment Aniadis). Progressivement, les Uruguayens prirent alors la mesure de leurs adversaires. Ils neutralisèrent Domazos tandis que Cubilla se libérait du marquage d'Athanasopoulos. La fin de la première mi-temps se joua pratiquement sur un seul but, celui de Panathinaïkos. Après deux tirs d'Artime et de Mamelli, ce fut le premier nommé qui marqua à la 34e minute.

L'ESTOCADÉ FINALE

En seconde mi-temps, les Uruguayens continuèrent de dominer mais deux contre-attaques grecques terminées par un tir d'Aniadis inquiétèrent le gardien Manga. Le Nacional s'efforça dès lors de conserver le ballon, cherchant l'estocade finale. L'occasion se présenta sept minutes après qu'Aniadis eut une nouvelle fois manqué l'égalisation en tirant sur le gardien alors qu'il se présentait seul devant lui sur un mauvais renvoi. A la 75e minute, sur corner, Artime porta ainsi la marque à 2-0. Mais les Grecs ne s'avouèrent pas battus. Tandis que les Uruguayens « jouaient la montre » en faisant circuler le ballon entre eux par de petites passes latérales, un coup-franc fut accordé à l'ultime minute pour Panathinaïkos. Domazos le tira en force, des 35 mètres. La balle heurta le corps de Fylakouris et prit une autre trajectoire qui trompa Manga.

Les équipes étaient les suivantes :

NACIONAL : Manga — Ubina, Brunel, Masnik, Blanco, — Montero, Castillo, Esparrago — Cubilla (Mujica), Artime et Mamelli (Bareno).

PANATHINAÏKOS : Ikononopoulos — Mitropoulos, Kapsis, Sourpis, Athanasopoulos — Kamaras (Fylakouris), Domazos, Eleftherakis — Dimitrou, Antoniadis et Kouvas.

BUTS : 34e et 75e Artime — 90e Fylakouris.



VOLLEYBALL

Monthey en poule de relégation

Les championnats de ligue nationale B masculin et féminin sont maintenant terminés. Dans le groupe ouest, les Lausannois d'EOS ont gagné tous leurs matches, de même que Smash Winterthour dans le groupe est.

Chez les féminines, M. R. Chénos (gr. ouest), et BTV Lucerne (gr. est), terminent invaincues cette première phase du championnat. C'est maintenant que les choses sérieuses commencent. En effet les trois premiers de chaque groupe vont former la poule d'ascension en LNA et les cinq suivants la poule de relégation. Tandis que chez les féminines ce sont respectivement les deux premières et les quatre dernières.

Les derniers résultats sont les suivants ; Masculin (gr. ouest) : EOS Lausanne - Monthey 3-0 ; Uni-Berne - Servette rés. 0-3 ; Le Locle - La Chaux-de-Fonds 3-1 ; MR Chénos - EOS Lausanne 2-3 ; La Chaux-de-Fonds - Monthey 3-2

Uni-Berne - MR Chénos 3-0 ; Pax Genève - Servette Rés. 3-2

Groupe est :
Berne VBC-Smash Winterthour 0-3 ; Waldshut - Spada-Académica II 2-3 ; STV Lucerne - Basler VB 3-0 ; Altstetten - Uni-Bâle 2-3 ; Basler VB - Smash Winterthour 2-3

Classement groupe ouest :
1. EOS Lausanne 7 14
2. Le Locle 7 11
3. Uni-Berne 7 11
4. Pax Genève 7 11
5. Monthey 7 10
6. La Chaux-de-Fonds 7 10
7. Servette rés. 7 8
8. MR Chénos II 7 8

Qualifiés pour la poule d'ascension :
EOS Lausanne, Le Locle, Uni-Berne, Smash Winterthour, STV Lucerne et Spada-Académica II Zurich.

Pour la relégation :
Pax Genève, Monthey, La Chaux-de-Fonds, Servette rés., MR Chénos, Waldshut, Berne VBC, Basler VB, Uni-Bâle et Satus Altstetten.



JUDO

Classement des meilleurs Valaisans en 1971

Catégorie open : Martin Daniel, Sierre ; Fumeaux Emile, Martigny ; Carruzzo Paul, Sierre ; Itter Bernard, Sierre.

Catégorie lourds : Martin Daniel, Sierre ; Lattion Jean-Marc, Monthey ; Germanier Simon, Sion ; Acito Joseph, Monthey.

Catégorie moyens : Carruzzo Paul, Sierre ; Curti Marc, Sion ; Coiana Antoine, Martigny ; Bruttin Charles-Henri, Monthey.

Catégorie légers : Fumeaux Emile, Martigny ; Hubert Henri, Sierre ; Barman Philippe, Monthey ; Taramarcas Nicolas, Martigny.

Catégorie juniors : Zunkher Reinhard, Brigue ; Rebord Yvan, Sion ; Vocat Olivier, Martigny ; Hubert Philippe, Sierre.

Catégorie espoirs : Barman Jean-Pierre, Monthey ; Gysel Daniel, Sierre ; Remondeulaz Jérôme, Martigny ; Escher Franz, Brigue.

BOXE

Roger Zami rencontrera Sandro Lopopolo

TITRE EUROPEEN EN JEU

Les organisateurs du Palais des sports de Paris ont annoncé la conclusion du combat entre le Français Roger Zami et l'Italien Sandro Lopopolo pour le titre européen des super-légers, rendu vacant par Carrasco. Cette rencontre se déroulera le 28 février.

Occasions



GARANTIE 3 MOIS ou 6500 km

Facilités de paiement

Opel Rekord 1900 Luxe	1970
4 portes	
Opel Rekord 1900	1968
4 portes	
Opel Rekord 1700	1967
4 portes	
Opel Commodore coupé	1967
Opel Manta 1600 L	1971
21 000 km	
Opel Ascona 16 S	1971
VW 411 L	1969
37 000 km	
VW 1302	1971
8000 km	
VW 1500 scarabée	1969
VW 1600 L Variant	1966
bas prix	
Ford Cortina 1300	1966
Ford Cortina	1964
bas prix	
Fiat 850 coupé	1966
plus 4 pneus sur jantes	
Sunbeam	1967
chamois	

La nouvelle Kadett
1,2 l. Spécial
livrable du stock



Georges Revaz, SION, (027) 2 81 41
Vendeurs :
A. Praz - Sion
J.-Ch. Fournier, St-Pierre-de-Clages
36-2833

On cherche

cuisinier ou cuisinière

pour café-restaurant à Sion.

Date d'entrée: 15 janvier 1972.
Un jour de congé par semaine.

Bon salaire.

Ecrire sous chiffre P 36-91283
à Publicitas, 1951 Sion.

Renault

RAISON
ET PLAISIR...

**GARAGE DU
NORD S.A.**

OCCASIONS

1 Capri 1600	1969
1 Austin 1100	1966
1 Opel 1700	1966
1 Dauphine	1962
1 Peugeot 404	1962
2 Fiat 1500	1965-1966
1 Renault 8	1964
1 DKW junior	1964
1 Simca 1500	1065
2 VW 1300 - 1500	1967
1 Opel Car-a-va	1967
1 Rover 2000 TC	1966
1 Volvo 121	1970
2 Austin 1000	1970-71
1 R 4 Export	1970
1 Fiat 124	1967
Utilitaires	
2 Land-Rover	1965-64
1 Fiat Fourgon	1969

Dir. :
Margelisch J.-C., Sion 2 51 47

Vente :
Valmaggia René, Sion 2 53 86
Michaud Francis, Riddes 8 77 04

**GARAGE DU
NORD S.A.**

OUVERT TOUS LES JOURS

Avenue Ritz, Sion, (027) 2 34 13

Bureau fiduciaire de Martigny

cherche travaux divers, tenue de comptabilité, gérances, impôts, conseiller en placements, assurances, achats et ventes de terrains.

S'adresser sous chiffre
P 36-34327 à Publicitas,
1950 Sion.

RIDDÉS

Café du Téléphérique cherche une

sommelière

Entrée tout de suite. Débutante acceptée. Congé régulier.
Tél. (027) 8 71 70.

36-91278

REY FRERES, créations stylart
3963 Crans-sur-Sierre

cherchent pour tout de suite

une courtépoinrière

qualifiée.

Faire offres avec prétentions de salaire ou téléphoner au numéro
(027) 7 25 84.

On cherche

serveuse

Débutante acceptée.

Café de l'Avenue, Martigny. Tél.
(026) 2 23 72.

36-91275

Jeune homme

25 ans, sachant bien skier, cherche tout de suite place dans station, travail remonte-mécanique, bar, hôtel, pâtisserie.

Faire offres à
R. Stalder, poste
restante,
2053 Cernier.
28-30844

Téléphoniste

diplômée, parlant 4 langues, cherche emploi, de préférence à Sion.

Faire offres sous
chiffre P 301971
à Publicitas,
1950 Sion.

Femme de ménage

demandée tous les matins.

Hôtel Richelieu,
Sion.

Tél. (027) 2 71 71
36-3475

Cuisinier

travaillant si possible seul cherche place pour le 15 janvier 1972.

S'adresser tél.
(025) 3 60 09.
36-400406

A vendre

Simca 1301 S

Modèle 1971,
37 000 km.
Etat impeccable.
Tél. (027) 2 01 35
après 19 heures.
36-34329

Particulier vend

Peugeot 404

1967, expertisée,
4 pneus clous.
Tres soignée.
Tél. (027) 2 26 16
36-301979

Occasion pour

bricoleurs

A vendre

Triumph

vitesse

1500 cm3, 6 cyl.
Modèle 1964.
Prix 1500 francs,
y compris accessoires (radio et pneus cloutés).
Tél. (027) 2 77 80
privé,
3 71 21 bureau.

A vendre

35 m3

d'arolle

1ère qualité,
transportable im-
médiatement.
Tél. (027) 4 23 93
Aristide Morard
3941 Loye.
36-301985

A vendre

skis

"Blizzard"

190 cm, aluge, ainsi que souliers pointure 40.
Ecrire sous chiffre P 36-301987 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre après le

Comptoir des arts

ménagers

machines

à laver

le linge et la vaisselle, d'exposition.
Garanties comme
nouvelles. Bas prix.
Tél. (026) 2 26 74
17-303 929

A vendre

pour 1250 fr. seulement un magnifique salon velours et une

chambre à manger noyer, bois clair, complète.

L. SALOMON,
1020 Renens
Tél. (021) 34 33 63
le soir 34 33 62.
60-776003

Couple tranquille
cherche à Monthey ou environs

appartement

dans VILLA, pour
printemps 1972.

Ecrire sous chiffre P 36-301969 à Publicitas S.A., 1951 Sion.

Cherche

studio

ou

appartement

1 - 1 1/2 pièce à Sion. Entrée le 1er janvier 1972. Peter Wallimann, Unterdorf, 6055 Alpnach-Dorf ou téléphone (021) 27 74 45 heures de bureau 60.892-006

A louer ou à vendre, plein centre de Sion

cave

voûtée

Entrée indépendante de la rue. Convient pour exposition, classe ou club.
Tél. (027) 9 67 67
dès 18 heures de préférence.

A vendre

salles

de bains

avec baignoire murale, batterie mélangeuse avec douche, lavabo avec robinetterie, W.-C avec appareil à chasse. Complète
Fr. 650.—
A. MERMINOD
St-Blaise (NE)
Tél. (038) 33 17 92
P 28-346

fumier bovin

rendu sur place, toute quantité.

Joseph Genetti,
ARDON
Tél. (027) 8 13 61

A louer à Sion

appartement

3 1/2 pièces

Place du Midi.
Bâtiment Le Boucheron.

Tél. (027) 4 27 80
entre 12 et 13 h.
36-34370

MARTIGNY

A louer

chambre

meublée

Jouissance salle de bains.

Tél. (026) 2 14 82
36-91279

A vendre

Peugeot 204

Modèle 1969,
50 000 km, parfait état, expertisée.

Renault 6

Modèle 1969,
49 000 km, parfait état, expertisée.

Tél. (027) 2 72 33
36-301984

A vendre

Fiat 1500

Cabriolet

expertisée, modèle 1962.
Tél. (027) 2 46 08
36-34361

A vendre

salles

de bains

avec baignoire murale, batterie mélangeuse avec douche, lavabo avec robinetterie, W.-C avec appareil à chasse. Complète
Fr. 650.—
A. MERMINOD
St-Blaise (NE)
Tél. (038) 33 17 92
P 28-346

CRANS

A louer

appartement

2 pièces
meublé, 4-5 lits, libre à partir du 10 janvier 1972 jusqu'à la fin de la saison.
Tél. (027) 7 15 15

Offre

avantageuse

de fin

d'année

A vendre mobiliers complets neufs comprenant :

UNE CHAMBRE

A COUCHER

avec grand lit, ou lits jumeaux;

UN SALON

avec canapé presto-lit et matelas, 2 fauteuils et une table ;

UN MEUBLE

PAROI 200 cm !

UNE TABLE

CHALET MAYA
votre appartement sport-santé
au cœur des Alpes valaisannes



• Vue imprenable sur un panorama grandiose du Cervin et de la Dent-Blanche jusqu'aux Alpes bernoises
• L'ambiance intime d'autrefois avec le confort d'aujourd'hui pour votre dépaysement régénérateur: boiseries chaleureuses, crêpis rustiques et confort moderne
• 12 remontées mécaniques et neige remarquable de fin novembre jusqu'en mai

et la célèbre "piste de l'Ours", classée FIS A: 3300 m sur 910 m de dénivellation
• Jusqu'à 50% de crédit sur 10 ans studio déjà avec mise de fonds de Fr. 18000.—, appartements 2, 3, 4 et 5 pièces
Profitez de votre prochain week-end de ski pour visiter votre appartement-vacances ou demandez la documentation complète à:

Agence immobilière J.-L. Rudaz
Tél. 027/48498 - 29767
CH-1961 Les Collons-Thyon VS (ouvert samedi et dimanche) ou
SEPRO Sté d'études et de promotions immobilières
Avenue de la Gare
Tél. 026/62338 - 027/23006
CH-1907 Saxon VS

COUPON-CONTACT Je m'intéresse à l'achat éventuel d'un appartement-vacances au Chalet MAYA, les Collons-Thyon et vous prie de
☐ me faire parvenir une documentation complète, sans engagement.
☐ convenir d'une visite sur place. (Veuillez cocher ce qui convient.)
Nom, prénom: _____
Rue, N°: _____
NP, localité: _____
Tél. bureau: _____ privé: _____
Expédiez ce COUPON-CONTACT sous enveloppe adressée à: Agence immobilière J.-L. Rudaz, CH-1961 Les Collons-Thyon VS. NV

Offres et demandes d'emplois

VÊTEMENTS ESCO

Nous ouvrons sous peu une nouvelle succursale à Monthey et nous cherchons pour le 1er mars 1972 ou toute autre date à convenir quelques

vendeurs, vendeurs-tailleurs et apprentis vendeurs

qualifiés et plein d'initiative.

Notre assortiment de très bonne qualité comprend des vêtements mode de tous les genres pour messieurs et garçons, y compris la chemiserie et les accessoires.

Nous serions heureux de discuter des détails avec vous et nous vous prions de bien vouloir remplir le talon ci-dessous pour que nous puissions fixer un rendez-vous et de l'adresser à la Direction Vêtements ESCO S.A., 8580 Amriswil.

A la direction Vêtements ESCO S.A., 8580 Amriswil

Je m'intéresse à une place de

vendeur, vendeur-tailleur, apprenti vendeur (souligner ce qui convient) dans votre nouvelle succursale de Monthey.

Nom et prénom _____
Adresse _____
No postal et localité _____
Age _____ Etat civil _____
Vous pouvez m'atteindre au No de tél. _____
entre _____ et _____ heures.

On cherche pour Montana-Crans

couple de concierge

à plein temps.

Si possible professionnel.

Français, allemand nécessaire, italien désiré.

Bonne rétribution, place stable pour gens sérieux. Appartement gratuit à disposition.

Faire offre sous chiffre P 36-34279 à Publicitas, 1950 Sion.

Annonces diverses

Café-restaurant de Tourbillon SION

M. et Mme Marc-André Hofmann

souhaitent à leur estimée clientèle leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau et ont le plaisir de lui servir leurs mets à la carte pour le réveillon de Saint-Sylvestre.
Prière de réserver vos tables.
Tél. (027) 2 25 99.

36-34335

On cherche une

sommelière

Eventuellement débutante.
Bon gain.
Congé deux jours par semaine.
Café de la Patinoire, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 22 80.

36-34348

Café du Vigneron SENSINE-CONTHEY

cherche

sommelière

(Salaire intéressant. Débutante acceptée.

Tél. (027) 8 11 12.

36-34337

Couple avec garçon de 5 ans engagerait

jeune maman

avec enfant pour s'occuper du ménage. Nourrie, logée. Bon salaire.
Faire offres sous chiffre PD 32593 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Famille allemande habitant Zoug avec 2 enfants de 8 et 10 ans, cherche pour tout de suite une gentille

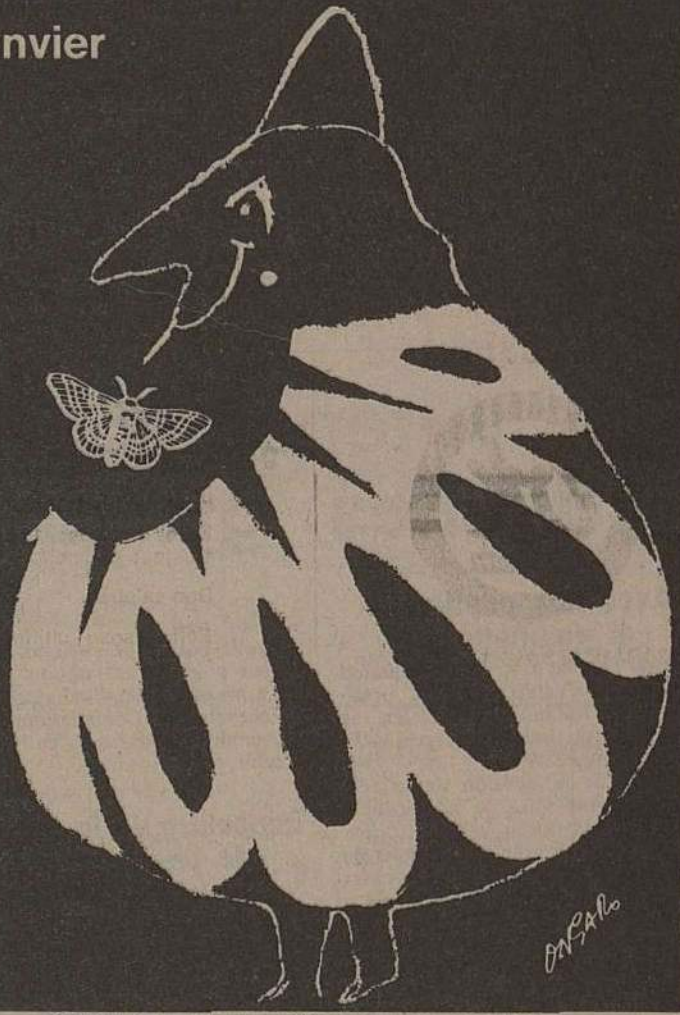
jeune fille

au pair pour aider la maîtresse de maison. Chambre à disposition. Possibilité d'apprendre l'allemand.

Offre sous chiffre Z 460402-25 à Publicitas AG, Gubelstr. 19, 6300 ZUG ou tél. (042) 21 48 61.

LOTÉRIE ROMANDE

8 janvier



1951 Sion La Planta - Chèques postaux 19-1800

GARAGE DU MAUVOISIN

MARTIGNY

Tél. (026) 2 11 81

J.-C. Boisset et J.-L. Moulin souhaitent à leurs clients, amis et connaissances une bonne route et meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Avis aux organisateurs de lotos

Fromage à raclette « du tonnerre »

Pièces d'environ 5 kg ainsi que divers lots pour séries
Renseignements : tél (027) 2 61 40 SION.

ELECTRICITE AUTOMOBILE

PIERRE GUEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le spécialiste

MARTIGNY Av du Gd-St-Bernard 42 -



A vendre

Postes à souder électriques, 250 amp, garantis 1 année.
Eaux à queues.
Eaux parallèles.
Enclumes, crics, forges portatives etc.

A. MERMINOD
St-Blaise (NE)
Tél. (038) 33 17 92
28-346

L'équipe de

VALBOIS SA

BOIS ET PANNEAUX - CONTHEY

à CHATEAUNEUF-CONTHEY

Cyclisme: Brugg et Rieden, premières villes-étapes du Grand Prix Guillaume Tell 1972

Le grand prix Guillaume Tell, épreuve réservée aux amateurs, dont la première édition a eu lieu en 1971, a été un succès aussi bien sportif que financier. Les organisateurs annoncent d'ailleurs qu'ils ont obtenu un bénéfice appréciable.

Le comité d'organisation du grand prix Guillaume Tell annonce d'autre part que la deuxième édition de son épreuve aura lieu du 17 au 21 août 1972. Comme l'année dernière, les meilleures équipes nationales du monde sont attendues mais à la suite d'une modification ap-

portée au règlement, elles pourront comprendre non plus six mais huit coureurs. Vingt-cinq nations ont été invitées et les organisateurs comptent sur la participation d'une douzaine d'équipes.

L'édition 1972 du grand prix Guillaume Tell comprendra sept ou huit étapes. Actuellement, deux localités ont déjà fait parvenir leur candidature afin d'être désignées villes-étapes. Il s'agit de Brugg et Rieden alors que Lucerne a une nouvelle fois été retenue pour organiser le départ.

Aux Six Jours de Cologne

L'équipe franco-allemande Van Lancker-Tschan a pris la tête des Six Jours de Cologne dont voici le classement à l'issue de la deuxième nuit :

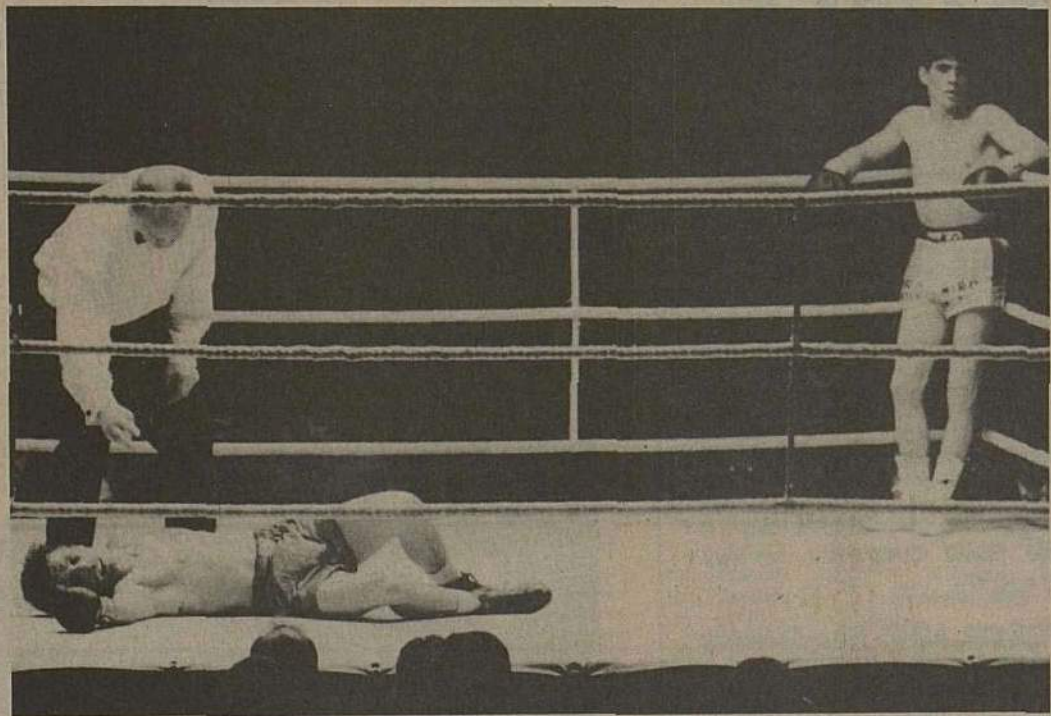
1. Van Lancker-Tschan (Fr-Al-O) 128 p. — 2. Peffgen-Fritz (All-O) 120. — 3. Bugdahl-Kemper (All-O) 68. — 4. à un tour : Schulze-Renz (All-O) 86. — 5. Pijnen-Duyndam (Ho) 75. — 6. Post-Fritz Pfenniger (Ho-S) 52. — 7. à 7 tours : Verschuere-Seuws (Be) 18.

Atzori - Chervet: à Berne certainement

L'Union européenne de boxe (EBU) a attribué à l'organisateur zuricois Ernst Hui la mise sur pied du championnat d'Europe des poids mouches entre le tenant du titre, l'Italien Fernando Atzori, et le Suisse Fritz Chervet. La rencontre aura lieu certainement à Berne, à l'Allmend ou à la « Festhalle », le 28 janvier 1972.

L'organisateur genevois M. Charles Ritzl et un promoteur italien étaient également sur les rangs. Ils ont dû s'incliner devant l'offre plus intéressante faite par M. Hui.

Un match représentatif opposera, le 22 janvier, à Weil Am Rhein, l'équipe nationale suisse et une sélection du Bade - Wurtemberg.



Le Suisse Chervet aimerait bien effacer ce mauvais souvenir du 15 décembre 1967... Atzori, dans son coin, semble se désintéresser de son adversaire car sa victoire à ce moment-là devenait une certitude. Depuis ce combat, « l'eau a coulé sous les ponts » mais Atzori est resté toujours aussi redoutable. Reste à savoir si notre Fritz est capable de déjouer les pronostics.

Intense activité chez les jeunes gymnastes valaisans

Avec nos pupilles et pupillettes

La fin de l'année a vu la Commission de jeunesse du Valais, sous la présidence de M. Roland Gay-Crosier, se réunir pour jeter toutes les bases définitives pour l'année 1972.

A la suite de la division de la fête cantonale en deux fêtes, le calendrier a pu être arrêté :

28 mai : 1re fête avec les sections de Sion à Gletsch, organisée par la section d'Uvrier sur les terrains de l'Ancien-Stand à Sion.

4 juin : 2e fête avec les sections de Conthey au lac Léman, organisée par la section de Riddes, à Riddes.

Avec 67 sections et 3019 enfants, les mouvements de pupilles et pupillettes du Valais sont plus vivants que jamais.

COURS

Les membres de la CJ suivront les cours centraux à Zurich et à Berne alors que les cours fédéraux d'une semaine seront annoncés dans les organes officiels.

Les cours de cercle cantonaux se dérouleront dans les halles de gymnastique de Viège :

moniteurs de pupilles : 26 mars ;
monitrices de pupillettes : 19 mars.
Le cours inspection a été fixé au dimanche 30 avril 1972.

Les tests pour pupillettes sont maintenus et auront lieu dans deux centres suivant les inscriptions :

Charrat, le samedi après-midi 29 avril.
Viège, le samedi après-midi 29 avril.
Que chacun respecte ces dates et tout ira pour le mieux.

Commission de jeunesse Programme de travail des fêtes

Les programmes généraux de travail en vue des fêtes de pupilles et pupillettes sont établis.

Pupilles (direction : M. Joseph Blumental, Brigue) :
— école du corps
— partie libre
— course d'obstacles
— volley-ball
— estafettes
— estafette pour les moins de 10 ans
— individuels avec éliminatoires pour les athlètes et les nationaux, les artistiques se produiront le jour même.

Pupillettes (direction : Mme Danièle Imseug-Torrent, Saas Fee) :
— production de section
— école du corps (final)

— course d'obstacles
— estafettes
— volley-ball, balle à la corbeille
— jeu pour petites (moins de 10 ans).
Le problème du final de la fête reste en suspens. La Commission de jeunesse se réunira à nouveau en février pour l'établir définitivement.

Rencontre de la Commission de jeunesse avec les comités des fêtes 1972

Prenant de l'avance par rapport au programme habituel, les comités d'organisation des prochaines fêtes de pupilles et pupillettes se sont rencontrés en ce mois de décembre au buffet de la Gare, à Sion, avec les membres de la Commission de jeunesse du Valais, sous la présidence de M. Roland Gay-Crosier de Martigny.

Camp d'entraînement des artistiques de Sion

Profitant des jours de fête, les jeunes gymnastes filles et garçons artistiques de la section SFG de Sion se sont réunis durant quatre jours en camp d'entraînement. Sous la direction de Jean-Louis Borella, ils étaient douze filles et dix garçons à la halle de gymnastique, à travailler sérieusement à tous les engins de la compétition artistique. Les plus jeunes avaient 7 ans. De l'excellent travail a été effectué, sous les ordres des moniteurs Georges Coppey, Alois Schorer et Borella, que nous tenons à féliciter pour leur dévouement à la cause de notre jeunesse.

Les participants au camp de Noël étaient les suivants :

Nouvelle section de pupillettes

Le mouvement des jeunes ne cesse de s'accroître en Valais et c'est très bien pour la santé de notre jeunesse. Alors qu'au bouclement de l'année 1971, le Valais comptait 67 sections avec 3109 enfants répartis en 34 sections avec 1869 pupillettes, et 33 sections avec 1240 pupilles, une nouvelle section de pupillettes vient de voir le jour au sein de la SFG Sion-Jeunes avec, pour l'instant, 11 inscrites sous la direction de M. Jean-Louis Borella.

Nous souhaitons bonne chance à la benjamine.

Tout le cahier des charges a été lu et commenté et les points communs ont été fixés, notamment les prix des cartes de fête, des boissons et des entrées sur le terrain.

Le grave problème de la musique a été débattu et, pour l'instant, aucune décision définitive n'a été arrêtée. Il semble toutefois qu'on s'achemine de plus en plus vers un système unique pour toutes les sections.

Le nom des prochaines fêtes a aussi été arrêté : FETE DES PUPILLES ET PUPILLETES et les membres présents ont pris connaissance avec les nouveaux présidents desdites fêtes :

Uvrier : M. Gattlen, de Sion.
Riddes : M. Remondeulaz, de Riddes.
D'autres problèmes restent en suspens. Ils seront traités directement au sein des comités en compagnie des délégués de la CJ.

A chacun déjà bon travail !

CURLING

Aux juniors de Vercorin le challenge Zuber

Au début de cette semaine s'est disputé à Vercorin le challenge Zuber, qui a connu un très beau succès.

Six équipes se sont affrontées durant la journée de dimanche et de lundi.

Au classement final, Vercorin juniors s'installe à la première place grâce aux performances réalisées par Yvon, René et J.-C. Renggli ainsi que par leur skip P.-A. Zuber.

Voici le classement final :
1. Vercorin juniors (7-20-43) ;
2. Vercorin III (6-19-31) ;
3. Vercorin II (5-21-39) ;
4. Lausanne (4-23-44)
5. Genève (4-23-35)
6. Vercorin I (4-16-27)
7. Neuchâtel (2-13-24)
8. Ripolin (0-15-17)

AVHG WEHV

Casa postale 148,
1901 Sion
N° 19-8034

Communiqué officiel No 5

Résultats et classements

JUNIORS « ELITE », GROUPE 5

Sierre - Martigny 5-2
Genève-Servette - Viège 11-1
Martigny - Montana-Crans 15-2

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Forward-M. 7 6 0 1 53-16 12
2. Villars-Ch. 8 6 0 2 48-15 12
3. Genève-Servette 7 5 0 2 51-25 10
4. Martigny 8 5 0 3 53-27 10
5. Sierre 8 5 0 3 38-31 10
6. Viège 7 2 0 5 15-43 4
7. Sion 8 1 0 7 36-65 2
8. Montana-Cr. 7 0 0 7 14-86 0

JUNIORS « VALAIS »

Sierre - Lens 3-5
Leukergrund - Sierre 11-4

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Leukergrund 2 2 0 0 15-5 4
2. Lens 2 1 0 1 9-14 2
3. Sierre 3 1 0 2 6-10 2
4. Nendaz 1 0 0 1 1-2 0

NOVICES, GROUPE « MONT-BLANC »

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Sion 7 6 1 0 41-6 13
2. Sierre A 5 4 1 0 39-7 9
3. Martigny 5 3 0 2 11-17 6
4. Charrat 7 1 1 5 10-30 3
5. Nendaz 5 1 0 4 10-27 2
6. Vissoie 5 0 1 4 6-30 1

NOVICES, GROUPE « DENT BLANCHE »

Lens - Sierre B 4-1

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Viège A 5 5 0 0 89-2 10
2. Lens 6 5 0 1 29-18 10
3. Saas-Grund 4 2 0 2 22-14 4
4. Sierre B 5 2 0 3 10-37 4
5. Montana-Cr. 5 1 1 3 16-51 3
6. Viège B 7 0 1 6 8-52 1

2e LIGUE, GROUPE 12

Martigny 2 - Täsch 1 3-1
Täsch 1 - Leukergrund 1 9-6
Martigny 2 - Monthey 1 2-3

(rectification)

Ayer 1 - Lens 1 3-2
Leukergrund 1 - Nendaz 1 8-4
Leukergrund 1 - Ayer 1 1-3
Nendaz 1 - Martigny 2 5-3
Monthey 1 - Ayer 1 6-2
Täsch 1 - Monthey 1 3-6
Ayer 1 - Martigny 2 6-2
Monthey 1 - Nendaz 1 1-1
Lens 1 - Leukergrund 1 8-5

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Monthey 1 4 3 1 0 16-8 7
2. Ayer 1 4 3 0 1 14-11 6
3. Nendaz 1 3 1 1 1 10-12 3
4. Lens 1 2 1 0 1 10-8 2
5. Täsch 1 3 1 0 2 13-15 2
6. Leukergrund 1 4 1 0 3 20-24 2
7. Martigny 2 4 1 0 3 10-15 2

3e LIGUE, GROUPE 12 A

Sion 2 - Salvan 1 19-0

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Val d'Illeaz 1 3 3 0 0 36-15 6
2. Sembrancher 1 2 1 0 1 12-9 2
3. Sion 2 3 1 0 2 30-16 2
4. Bagnes 1 0 0 0 0 00-00 0
5. Salvan 1 2 0 0 2 2-40 0

3e LIGUE, GROUPE 12 B

Grône 1 - Nendaz 2 4-2
Nendaz 2 - Vissoie 1 1-12
Grône 1 - Grimentz 1 9-2

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Grône 1 2 2 0 0 13-4 4
2. Vissoie 1 1 0 0 1 12-1 2
3. Grimentz 1 0 0 1 2-9 0
4. Nendaz 2 2 0 0 2 3-16 0
Grimisuat a retiré son équipe.

3e LIGUE, GROUPE 12 C

Raron 1 - Steg 1 11-2
Fiesch 1 - Turtmann 1 5-2
Embd-Kalpetran 1 - Fiesch 1 7-7
Leukergrund 2 - Raron 1 2-5
Embd-Kalpetran 1 - Raron 1 4-6

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Fiesch 1 4 3 1 0 35-22 7
2. Raron 1 3 3 0 0 22-8 6
3. Embd-Kalp. 1 2 0 1 1 11-13 1
4. Turtmann 1 1 0 0 1 3-5 0
5. Leukergrund 2 2 0 0 2 9-17 0
6. Steg 1 2 0 0 2 7-22 0

3e LIGUE, GROUPE 12 D

Grächen 1 - Saas-Balen 1 9-2
Grächen 1 - Saas-Almagell 1 * 5-0
(forfait)

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Grächen 1 2 2 0 0 14-2 4
2. Saas-Balen 1 1 0 0 1 2-9 0
3. Saas-Almagell 1 1 0 0 1 0-5 0
4. Saas-Grund 2 0 0 0 0 00-00 0
5. Saas-Fee 1 0 0 0 0 00-00 0

COUPE VALAISANNE DES SERIES INFERIEURES WALLISER - CUP DER UNTEREN SERIEN

Le résultat du match No 3 des 8es de finale est : Fiesch 1 - Steg 1 13-4
Fiesch est donc qualifié pour les quarts de finales.

ORDRE DEFINITIF DES QUARTS DE FINALES

A. Fiesch 1 - Ayer 1
B. Sion 2 - Leukergrund 1
C. Grône 1 - Martigny 2
D. Lens 1 - Nendaz 1

Date limite : 20 janvier 1972.

Sion, le 30 décembre 1971.

Association valaisanne de hockey sur glace
Le président : Henri Favre
Le secrétaire : J.-J. Mingard



TENNIS

Des camps d'hiver pour les juniors organisés en Valais

Le programme des premiers camps d'hiver de tennis pour juniors est le suivant :

1. Professeur de tennis.
Camp 1 Chippis et Sierre
Bernard + Maya Auberson, 1290 Versoix-Genève, chemin de pont Céard 14, téléphone (022) 55 15 22.
Camp 2 Chippis et Sierre, camp 3 Ovornnaz
Peter Holenstein, 1200 Genève, Cité universitaire, avenue Miremont 26, téléphone (022) 46 23 55.

2. Thème
Entraînement correct (programme entraînement). Attaque : service - volley - smash. Accent : faire le point !

3. Camps
No 1 : lundi 27 au jeudi 30 décembre 1971

Halle de gymnastique Borzuat, Sierre ; Bernard Auberson.

Halle gymnastique Chippis : Maya Auberson.

No 2 : dimanche 13 au mardi 15 février 1972.

Halle gymnastique Borzuat, Sierre : Peter Holenstein.

Halle gymnastique Chippis : machine de tennis à disposition.

No 3 : samedi 1er au mercredi 5 avril 1972.

Halle pour diverses disciplines : Peter Holenstein.

Barazzutti s'est qualifié

L'Italien Corrado Barazzutti s'est qualifié pour la finale du simple jeunes de l'orange Bowl qui se dispute à Miami. En demi-finale, il a battu l'Américain Billy Martin par 6-3, 6-1 et rencontrera en finale un autre américain, Vitas Gerulaitas, vainqueur du Brésilien Joaquin Rasgado.

Votre

HORLOGER-BIJOUTIER



gal bonnet

SIERRE, route de Sion

36-689

Thyon Promotion S.A. Vente par appartements, Paul Boven, président, tél. (027) 2 32 82

Ouverture provisoire

SELF-SERVICE
DANCING
JEUX DE QUILLES

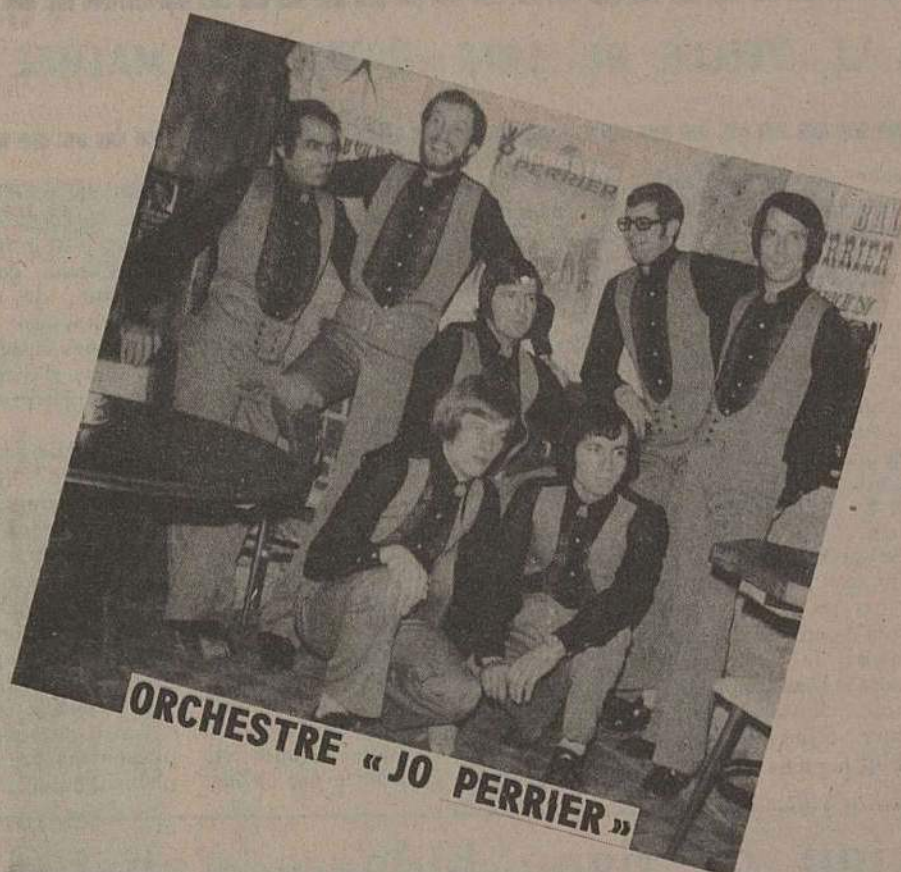
CLUB 2000

Animation Light Show

Soirée d'ouverture le 30 décembre 1971

Route ouverte - PARKING

AMBIANCE CLUB 2000



ORCHESTRE "JO PERRIER"

Annonces diverses

Restaurant Bellevue

Mayens-de-la-Zour - SAVIESE

M. et Mme LUYET souhaitent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau et ont le plaisir de lui proposer

son traditionnel menu de Saint-Sylvestre

Prière de réserver votre table au numéro (027) 2 47 39.

A Torgon

Loto - Victuailles

le 1er janvier 1972

dès 15 h. 30

36-34360

On échangerait à CONTHEY (zone industrielle et villas)

terrains contre vignes

Mi-coteau Conthey-Sion.

Ecrire sous chiffre P 36-3019CS à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel Arnold SIERRE

Réveillon 1971-1972

Menu

La darne de saumon en Bellevue
La garniture parisienne

★

Le consommé double au sherry
Les paillettes dorées

★

Les trois filets mignons
La sauce aux morilles
Les pommes dauphines
La salade de Trévise

★

Le parfait glacé Grand-Marnier
Les friandises
Au piano, Gerald Guldenmann agré-
mentera la soirée.
Bombe - cotillons

Menu à 35 francs, service compris
36-3403

SAINT-SYLVESTRE 1971

Hôtel Terminus SIERRE

DINER AUX CHANDELLES

servi à 20 h. 30

La terrine du chef
aux perles du Périgord
La chiffonnade de céleris

★

L'oxtail clair au Tio Pepe

★

Le pintadon de Bohême au four
Les marrons glacés
Les pommes amandines
Les choux de Bruxelles

★

Les salades de saison

★

Le parfait glacé porte-bonheur

★

avec l'orchestre HEXAGONE

35 francs tout compris
(service, danse, cotillon)

Prière de réserver votre table
Tél. (027) 5 04 95

L'établissement est réservé
aux dîneurs

36-347

A vendre à SION, Saint-Guérin

petite villa

jumelée de 4 chambres, séjour,
cuisine, bains, 2 caves, buan-
derie, chauffage central, pelouse
160 000 fr. Pour traiter 35 000 fr.

Ecrire sous chiffre 1309 MOSSE-
ANNONCES S.A., case postale,
8023 Zurich.

A louer tout de suite ou pour
date à convenir, sur la colline
de Lentine (Savièse)

appartement 2 pièces

subventionné, situation excel-
lente, vue magnifique et enso-
leillement maximum. Loyer: 226
francs, charges non comprises.

S'adresser à la gérance H. & C.
Janneret, Dent-Blanche 10,
1950 Sion. Tél. (027) 2 41 21.

36-246

Porsche récentes

911 S	1971
orange sanguine	
911 S	1970
orange sanguine	
911 S	1969
jaune sable	
911 T	1970
orange signal	
911 S	1970
blanche	

WICKY S.A.

Agence officielle - Lausanne
Tél. (021) 20 31 81

Chevaline S.A.

1, rue du Rhône
Martigny-Ville

VIANDE cuisse, 1er choix
Fr. 9.-

VIANDE à saucisses 1er choix
Fr. 7.-

VIANDE à saucisses 2e choix
Fr. 4.-

Vos annonces par Publicitas

BEX Salle du Parc

Vendredi 31 décembre

dès 21 heures

BAL de St-Sylvestre

conduit par l'orchestre fran-
co-suisse

« LES REGIS »

Salle décorée ★ Cotillons ★
Bar

36-34197

Affaires immobilières

A louer à Sion dans immeuble récent

appartement 4 1/2 pièces

tout confort. Avant-dernier étage. Loyer
mensuel 650 francs, garage compris.

Date d'entrée 1er janvier 1972.

RÉGIE IMMOBILIÈRE

Armand Favre

SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

36-207

Hôtel Corso Monthey

41, rue de l'Industrie - Tél. (025) 4 43 31

N'attendez pas pour réserver vos tables !

Menus de Nouvel-An 1971-1972

31 décembre 1971

35 francs

Langouste en Bellevue
avec sa garniture

★

Elixir queue de bœuf

★

Filet de charolais gastronome
Pommes dauphine
Jardinière de légumes

★

Plateau de fromages

★

Parfait moka

1er janvier 1972

18 francs

Jambon de Parme garni

★

Consommé Célestine

★

Filet mignon de veau
Sauce morilles
Nouilles maison
Salade de rampon

★

Coupe Nouvel-An

BAL ET COTILLONS

Nous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année à notre estimée
clientèle.

36-3466

FORD CORTINA



La voiture généreuse,
large de vue, large de voie



OCCASIONS
garanties +



OCCASIONS
de Frs 800 à 4800



OCCASIONS
des Frs 4800



Garage Valaisan

Kaspar Frères
SION - Tél. (027) 2 12 71

Nos vendeurs :

SION

Bonvin J.-L. (027) 8 11 42

Walpen J.-P. (027) 8 25 52

Tresoldi A. (027) 2 12 72

MARTIGNY

Fierz André (026) 2 16 41

EXPOSITION PERMANENTE

Opel 1900 S 1970
Fiat 124 S 1969
Opel Kadett
STW 1970
Capri 1500 XL 1971

Opel Rekord 1965
Opel 1700 1964
Austin Sprite 1967
12 M 1967
Vauxhall Victor 1965
Simca 1500 Stw 1965
Cortina 1966
Peugeot 404 coupé 1965
Cortina 1300 1968
Cortina 1500 GT 1966
Opel Kadett 1965

Renault fourg. 1968
Cortina 1600 GT 1968
Fiat 124 S coupé 1969
Escort 1300 GT 1969
20 M TS coupé 1968

1971, en Suisse et à l'étranger par l'image

A LA VEILLE DE 1972: OPTIMISME MALGRE TOUT

Le chroniqueur se trouve aujourd'hui plus que jamais devant une alternative: va-t-il prendre en ce temps de Noël un ton conciliant pour rédiger en un coup d'œil rétrospectif et bienveillant la revue des événements de l'année, sans tenir des propos amers ou désabusés sur la période écoulée. Ou va-t-il se faire l'écho des dix millions de réfugiés bengalis criant leur misère, leur famine et leur désespoir. Il ne peut taire non plus la discorde et la haine en Irlande du Nord, le vacarme de la guerre au Vietnam, il voit au Proche-Orient, les séismes, cyclones et inondations, l'éruption de l'Etna, les troubles sociaux et les grèves achèvent de détruire l'image idéale qu'il voudrait transmettre de cette année 1971, pour laquelle il s'était bien juré de ne pas prononcer d'oraison funèbre. Et si, pour échapper à ce année 1971, pour laquelle il s'était

bien juré de ne pas prononcer d'oraison funèbre. Et si, pour échapper à ce cauchemar, le chroniqueur se rend vers le lac le plus proche, les parfums de cloaque qui le prennent alors à la gorge lui rappellent le lancinant problème de l'environnement, que 1971 n'a pu résoudre.

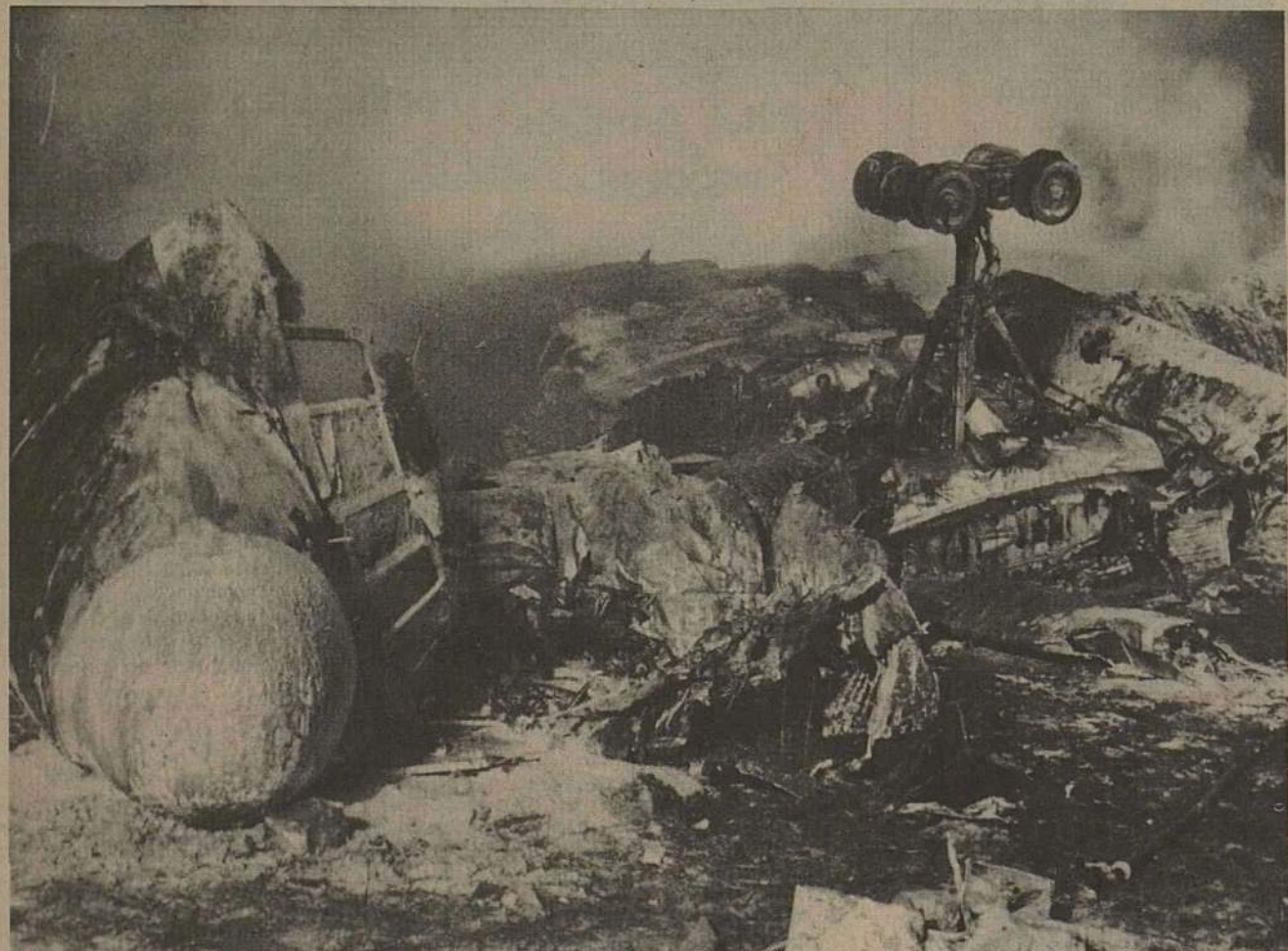
On le conçoit aisément, cette masse de points noirs voile tout ce que l'an 1971 a connu de positif, de nouveau, d'extraordinaire, et qui n'a pas manqué surtout là où l'on est le moins enclin à le chercher, nous voulons parler de la politique, cette dame distinguée et mystérieuse, quelquefois portée au mensonge, et qui a revêtu dans les douze derniers mois un habit plus blanc symbolisant les multiples entretiens constructifs des responsables à l'échelle mondiale. Richard Nixon a entrepris des contacts avec Pékin, Willy Brandt et Leonid Brejnev en Crimée ont eu un

tête-à-tête politique détendu, l'Angleterre se décide finalement à se rattacher à l'Europe par l'intermédiaire du Marché commun, et dans la question de Berlin, depuis si longtemps sur la liste noire des problèmes insolubles de la politique mondiale, il semble bien que l'on ait effectué des progrès décisifs.

Immédiatement après la signature du traité de Berlin, la revue de politique étrangère soviétique *Temps nouveaux* écrit: «L'humanité peut entrer dans les mois à venir avec une bonne dose d'optimisme, dans l'attente de nouveaux grands événements sur la scène internationale.» Souhaitons que cette vague d'optimisme passe avec nous le seuil de l'an nouveau et se justifie encore en 1972.

Ainsi, prononçons — plutôt qu'une oraison funèbre sur 1971 — nos vœux pleins d'espoir pour 1972!

Un avion de ligne bulgare s'abat à Kloten



45 mort et 2 survivants, tel est le bilan de l'accident survenu le 18 janvier à l'aéroport de Kloten à un Iliouchine de la com-

pagnie bulgare d'aviation civile arrivant de Paris, en transit vers Sofia. Peu avant l'atterrissage, l'avion capotait puis explosait et

prenait feu. Le capitaine et un enfant survécurent à l'accident.

L'Angleterre entrera dans le Marché commun

«Travaillés» par de chaudes joutes oratoires, au Parlement britannique 356 députés de la Chambre basse contre 244 donnent une solide majorité au gouvernement et acceptent ainsi le principe de l'entrée de leur pays dans le Marché commun européen — après avoir fait anti-chambre durant dix ans, en grande partie à cause du veto de Charles De Gaulle. Notre photo: éclatant de joie après cette victoire mémorable, Edward Heath, le premier ministre, quitte le Parlement.

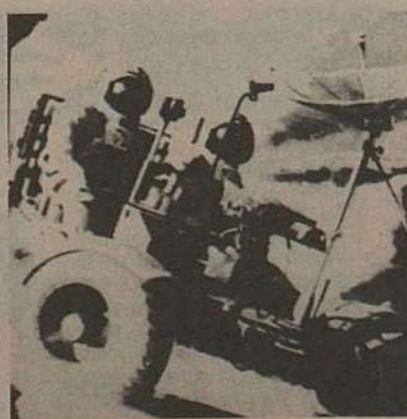


Oui au droit de vote des femmes

621 403 oui contre 323 596 non décidèrent le 7 février en faveur de l'introduction sur le plan fédéral du droit aux femmes de s'exprimer politiquement par le vote et de leur faculté d'élection, ce dont le sexe réputé faible fit ample application dès la fin octobre où dix représentantes devinrent, de par la *vox populi*, députés au National, alors que la première femme à siéger au Conseil des Etats sera Mme Lise Girardin, Genève, photographiée ici au bureau de vote.

Mortelle issue du vol cosmique de Sojus 11

Le duel astronautique que se livrent les USA et la Russie se poursuit cette année par des succès américains dans l'envoi sur Mars de la sonde *Mariner 9* et des deux opérations *Apollo 14* et *Apollo 15*, cette dernière avec la spectaculaire «promenade en auto» sur la lune (à gauche). Les Russes, eux durent enregistrer la mort des trois astronautes à bord du vaisseau spatial *Sojus 11* lors de l'atterrissage en territoire soviétique. Pourtant ils mirent à cette occasion la première station cosmique habitée par des hommes sur orbite, et les cosmonautes Wolkow, Dobrowolski et Patsajev (de gauche à droite sur notre photo) battirent le record de durée absolu de vol avec près de vingt-quatre jours, passés pour la plupart dans cette fameuse station spatiale *Saljut 1*, avant de périr lors du tragique retour.



Un moyen de pression politique: l'enlèvement!



Un nombre impressionnant de personnalités du monde politique et économique furent victimes en 1971 d'enlèvement de la part de groupements de guérillas. Giovanni Enrico Bucher (en haut à droite), ambassadeur suisse à Rio, après quarante jours de captivité, fut libéré le 16 janvier. Geoffrey Jackson (en haut à gauche),

ambassadeur britannique en Uruguay, et Dias Domide (en bas à gauche), consul brésilien en Uruguay également, restèrent respectivement six à sept mois prisonniers des Tupamaros. Quand au consul général israélien en Turquie, Ephraïm Elrom (en bas à droite), il tomba le 17 mai aux mains vraisemblablement de ressortissants palestiniens, qui l'assassinèrent.

PROCES A LA UNE



Angela Davis (à gauche en haut), ardente à défendre les droits civiques des Noirs, s'est vu accuser en Californie de

participation au meurtre et de délivrance de prisonniers. Le procès fut renvoyé plusieurs fois déjà. - Charles Manson (en haut à droite) et ses trois co-accusés ont été condamnés le 30 mars à Los Angeles à la mort par la chambre à gaz pour les meurtres perpétrés en août 1969 dans une villa de Benedict Canyon sur la personne de l'actrice de cinéma Sharon Tate et de six de ses amis et connaissances. - Le lieutenant de l'armée américaine William Calley (à gauche en bas) a été reconnu coupable par le tribunal militaire de Fort Benning (Georgie) d'avoir en 1968 à My Lai fait exécuter 23 civils sud-vietnamiens. Condamné aux arrêts à perpétuité, il fut cependant libéré sur décision présidentielle par instance d'appel. - L'ingénieur Alfred Frauenknecht (en bas à droite) qui livra à Israël environ 200 000 documents secrets concernant le réacteur de l'avion *Mirage*, dut répondre de ses actes d'espionnage aux dépens de la Suisse devant le Tribunal fédéral de Lausanne à mi-avril.

1971, en Suisse et à l'étranger par l'image

Baignades interdites



Selon les données communiquées par le Service fédéral de la protection des eaux, on comptait en Suisse, au début 1971, 366 stations d'épuration des eaux en service appartenant à 518 communes représentant 40 % de la population. On admet que, au cours des dix prochaines années, l'en-

semble du territoire helvétique sera au bénéfice de semblables exploitations. Pendant ce temps, la situation paraît tout aussi précaire qu'avant, les symptômes de la pollution galopante des eaux se multiplient ; si bien que les autorités se voient contraintes de prendre des mesures

sanitaires d'interdiction des baignades dans nombre de lacs et de cours d'eau. Notre photo : il n'y aurait pourtant guère besoin d'écriteau de cette sorte à cet endroit du lac de Zoug ; un bain de mousse dans ces conditions, brrrrr...

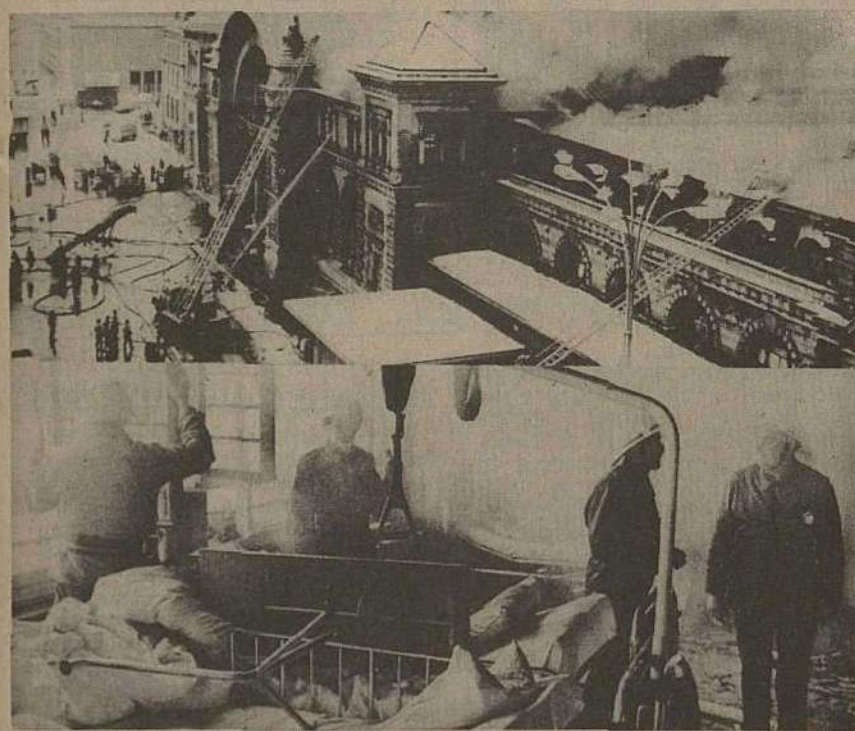
Sanglante guerre civile en Irlande du Nord



Le chaos le plus total envahit en 1971 l'Irlande du Nord, déjà secouée depuis si longtemps par un grave conflit social et religieux. Des francs-tireurs embusqués de l'armée secrète de la République irlandaise (IRA) livrent aux soldats britanniques (notre photo de Belfast) de furieux combats de rue avec des armes automatiques.

Cette guerre civile a fait près de 200 victimes et plusieurs centaines de blessés. M. Brian Faulkner, président des ministres depuis la démission de James Chichester-Clark, n'a pas réussi jusqu'à présent à endiguer les flots de haine que seules des réformes sociales pourront atténuer.

Deux gros incendies à Lucerne et Zurich



L'aile occidentale et la halle des guichets de la gare de Lucerne furent totalement détruites par les flammes le 5 février. Les dommages atteignirent le chiffre de 20 millions de francs pour le bâtiment, construit à la fin du siècle passé (notre photo du haut). - 28 vieillards pensionnaires de

l'asile psychiatrique du Burghölzli à Zurich moururent asphyxiés le 6 mars lors de l'incendie qui ravagea une aile de cette clinique. Notre photo du bas : des pompiers dans la salle où 19 patients sur 21 ne purent être sauvés.

Demain, la suite de nos pages rétrospectives

Les grands disparus de l'année



Portraits de gauche à droite

Coco Chanel, créatrice d'un style de la mode française, nous a quitté le 10 janvier, à l'âge de 87 ans.
Leonhard Steckel, acteur de théâtre et régisseur, victime de la catastrophe ferroviaire d'Autrang, le 10 février, 70 ans.
Adolf Hanslin, commandant de corps, décédé le 21 février à la suite d'un accident d'hélicoptère.
Fernandel, acteur de cinéma français, le 26 février, à 68 ans.

Tilla Durieux, actrice allemande, le 27 février, à 68 ans.
Igor Stravinsky, compositeur russe, le 6 avril, à l'âge de 88 ans.
François Duvalier, président et dictateur de Haïti, le 22 avril, à 64 ans.
Helene Weigel, actrice allemande, veuve de Bertold Brecht, le 8 mai, à 71 ans.
Audie Murphy, acteur de cinéma américain, héros de la dernière guerre, le 30 mai, à 47 ans, tombé aux commandes d'un avion.
Louis Armstrong, le plus célèbre trompettiste améri-

cain et chanteur de jazz, le 6 juillet, à 71 ans.
William Tubman, président du Libéria, le 25 juillet.
Paul Nihans, célèbre médecin et professeur suisse, le 3 septembre, à 89 ans.
Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev, ex-premier soviétique, le 11 septembre, à 77 ans.
Gertrud von Le Fort, écrivain de langue allemande, le 1er novembre, à 95 ans.
Ferdinand Bietenholz, commandant de corps, le 16 novembre, à 56 ans.

Pas de funérailles nationales pour Khrouchtchev



Le 10 septembre - soit presque sept ans après avoir été déchu du pouvoir - s'éteignait l'ex-premier chef du parti communiste et président des ministres de l'URSS, Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev, succombant à une crise cardiaque. Il

avait vécu des dernières années retiré dans sa datcha, près de Moscou. Son enterrement eut lieu dépourvu de toute cérémonie officielle, au cimetière de Novodévitchi. Sur notre photo auprès du cercueil, sa femme Nina Khrouchtcheva.

Mutation à la direction de l'UBS — Monthey

Bonne retraite M. Théophile Raboud



M. Jean-Joseph Raboud, directeur de l'UBS

MONTHEY. — C'est avec beaucoup de plaisir que nous apprenons la désignation à la direction de l'UBS - Monthey, pour succéder à M. Théophile Raboud, de M. Jean-Joseph Raboud, fils du précédent directeur.

Né le 27 février 1937, marié et père de trois enfants, le nouveau directeur de l'UBS - Monthey a obtenu sa maturité au collège de Saint-Maurice en 1955, puis le 25 octobre 1958 sa licence en droit à l'Université de Genève.

De 1959 à 1961 il a fait un stage à l'UBS - Genève, au service du contentieux et crédits. En janvier 1962 c'est un autre stage au secrétariat romand de l'UBS à Zurich avant de revenir à Monthey le 15 février 1962. Désigné mandataire commercial le 1er janvier 1964, il est fondé de pouvoir un an plus tard pour être appelé à la sous-direction le 1er janvier 1971, responsable du service commercial.

M. Jean-Joseph Raboud, comme son père, est un homme au commerce agréable, un homme de cœur que tous les problèmes sociaux intéressent. Il est un des animateurs de « Terre des Hommes - Valais », où ses conseils sont très appréciés.

Nos vœux l'accompagnent dans cette nouvelle fonction où les responsabilités ne lui seront pas épargnées, mais qu'il saura surmonter grâce à la préparation qu'il a reçue, notamment avec son père.



AUTRES NOMINATIONS

Si M. Damien Vuadens conserve la sous-direction affectée spécialement au service du personnel et à la section financière, nous sommes certains que le nouveau directeur trouvera en M. Vuadens un collaborateur compétent et dévoué.

M. Bernard Pattaroni est nommé fondé de pouvoir alors que MM. Freddy Avanthay et J.-P. Jakob sont désignés mandataires commerciaux. M. Jakob assumant notamment la responsabilité de la gérance de l'agence de « La Placette ».

MONTHEY. — Né en 1909, M. Théophile Raboud est issu d'une famille paysanne du coteau de Choex, solide dans ses convictions tant religieuses que politiques. Très jeune, Théophile Raboud s'intéressa aux chiffres puisqu'il entra, au début de la première guerre mondiale, en qualité d'apprenti à la « Banque de Monthey ».

Après des stages à la « Banque Cornut », à Vougy, puis à la « Banque Troillet », à Martigny, Théophile Raboud revint à Monthey où il fut engagé à la « Banque populaire valaisanne ». En 1941, à l'âge de 32 ans, il est appelé à la direction de cette banque qui fut reprise par l'UBS en 1959, occupant alors 6 à 7 personnes. Aujourd'hui l'UBS comprend une quarantaine d'employés étant ainsi le plus important établissement bancaire du Chablais.

Atteint dans sa santé, M. Théophile Raboud s'est vu dans l'obligation de prendre une retraite prématurée. Son départ ne laissera que des regrets chez tous ceux qui ont eu affaire avec cet homme de cœur, pondéré, toujours de bon conseil, prêt à n'importe quel moment à rendre service, étudiant chaque cas avec une conscience professionnelle qui n'avait d'égal que son souci de la justice sociale.

Que de familles n'a-t-il pas soutenues, voire sauvées d'une situation financière très difficile. Il faisait confiance à ceux qui le méritaient et, très rarement, cette confiance a été trompée parce qu'il était un conseiller, un guide pour ceux qui avaient recours à l'aide financière de la banque qu'il dirigeait.

M. Théophile Raboud faisait sien la doctrine sociale de l'Eglise. Il a mis en pratique celle-ci, sachant que la richesse et la possession doivent être les instruments de la production des biens pour l'avantage de la liberté et de la dignité humaine. Ce financier a toujours recherché à empêcher que l'ouvrier, père ou futur père de famille, ne soit condamné à une dépendance, à une servitude économique, inconciliable avec les droits de l'homme, lui qui est le père d'une famille de huit enfants.

Mais M. Raboud n'a pas été qu'un financier compréhensif. Il fut appelé par ses concitoyens à siéger durant deux périodes au Conseil général (1953-1964). Au sein de cet assemblée, ses avis étaient toujours écoutés car ils émanaient d'un homme chez qui le bon sens était maître. Les problèmes scolaires ont aussi été pour lui l'occasion de faire valoir ses qualités de père de famille puisqu'il a siégé durant deux périodes également au sein de la commission scolaire, entre les années 56 et 64.

Avant d'être un membre apprécié et assidu de la Chorale de Monthey, il a chanté durant plusieurs années avec le Chœur d'église de Martigny.

Figure très sympathique, connaissant très bien tout le district de Monthey et la plaine du Rhône, M. Théophile Raboud quitte ses fonctions de directeur de l'UBS au 31 décembre de cette année.

Nos vœux l'accompagnent pour que sa retraite lui soit bénéfique. Nous savons que nous nous faisons l'interprète de tous ceux qui ont eu affaire avec lui, de quelque manière que ce soit, en lui disant : « Merci, M. Raboud, vous avez bien servi la communauté ».

Nouveau municipal à Aigle

AIGLE. — Ce sont 76 conseillères et conseillers qui ont siégé mardi dernier à la salle du tribunal d'Aigle sous la présidence de Mlle Perreaz. L'ordre du jour de ce dernier conseil communal de l'année comprend l'élection du bureau 1972 et celle d'un nouveau municipal.

Le conseil accepte une augmentation de traitement pour l'huissier et le secrétaire.

L'ELECTION DU BUREAU POUR 1972

C'est Mlle Charlotte Cornioley (lib. première vice-présidente 1971) qui est appelée à la présidence du conseil communal par 63 voix sur 76 bulletins délivrés.

La première vice-présidence revient à M. Charles Borel (soc. 2e vice-président 1971) par 69 voix sur 76 bulletins délivrés.

Quant au second vice-président présenté par le groupe radical, M. J.-P. Scheidegger, il est élu par 57 voix sur 76 bulletins délivrés.

Les scrutateurs seront MM. J. Paccaud (soc.) et Henri Nicolet (rad.), les suppléants MM. Philippe Emery (entente lib.-PAI) et André Martin (rad.).

NOUVEAU MUNICIPAL

M. Rodolphe Rumpf ayant démissionné, le groupe radical présente M. Georges Hirschi. Au vote, sur 76 bulletins délivrés, M. Hirschi obtient 29 voix, M. Henri Lavanchy 22 voix et M. Pierre Pasche 17. Aucune des trois n'est élu, la majorité absolue étant de 38 voix. Une suspension de séance est demandée et acceptée. Elle durera 20 minutes.

M. Hirschi est seul candidat pré-

senté. Mais au vote il obtient 25 voix, M. Lavanchy 44 voix, ce qui fait qu'il est élu au second tour.

Etant donné que M. Lavanchy n'a pas été candidat, la présidente lui demande s'il accepte cette élection.

Hésitant quelque peu sur l'attitude à observer, M. Lavanchy accepte son élection et Mlle Perreaz peut procéder à l'assermentation du nouveau conseiller municipal aiglon.

VŒUX ET BILAN D'EXERCICE

Mlle Perréaz, dans son bilan de fin d'année, rappelle qu'elle fut la première femme à exercer la présidence du conseil communal d'Aigle. Remerciant le syndic et la municipalité pour les rapports toujours excellents qui animèrent les deux conseils, la présidente souhaite que l'on conserve l'esprit critique, dans un sens constructif. Dans ses vœux pour l'an nouveau, Mlle Perréaz n'oublie pas la présidente lui succède, Mlle Cornioley.

Quant au syndic Reitzel, il fait le point de la vie communale, dans son traditionnel discours de fin d'année.

Des travaux importants furent achevés, dans le secteur privé de nouveaux immeubles construits.

1972 sera une année routière avec

Au conseil communal de Lavey - Morcles

LAVEY. — Le conseil communal, pour sa dernière séance de l'année, a entendu une réponse de la chancellerie concernant le passage de l'autoroute sur le territoire de la commune, puis le syndic Grognez a répondu aux demandes d'explication concernant le budget 1972. Le rapporteur de la commission de gestion, M. Vacheron, conclut à l'acceptation du budget.

Un crédit supplémentaire de 6 500 francs est finalement accepté pour résorber une facture qui a fait un circuit rocambolesque entre le Sportoto, la SFG locale et la commune, ceci depuis bientôt deux ans. Cause de cette négligence, la SFG locale

recevra un blâme, devra assumer les frais et intérêts en retard ; d'autre part, les installations, les terrains et les engins de la SFG deviennent propriété de la commune, alors que tout subside reçu par la SFG locale sera affecté à la commune pour le remboursement de la dette.

Après une discussion sur la vente d'un terrain et le rachat d'un autre, le conseil communal passe à l'élection du bureau pour 1972 : la présidence sera assumée par M. F. Lugon qui obtient 27 voix, la vice-présidence est confiée à Mme M.-L. Tornay par 23 voix, et la seconde vice-présidence à M. J.-Cl. Monney par 26 voix.

Aux habitants et hôtes de Morgins

MORGINS. — La neige a recouvert la nature d'une nouvelle parure et vous pouvez en toute quiétude vous adonner aux joies du ski. A Morgins, il y en a pour tous les goûts ; depuis la piste entretenue comme un grand boulevard jusqu'aux solitudes enneigées parcourues par les adeptes du ski de fond.

Peu à peu, l'on se rend compte que ces divers éléments forment un équilibre qui correspond à une réelle nécessité.

Or, cet équilibre risque fort d'être bouleversé, car un projet de création d'une super-station au fond du vallon de Morgins au lieu dit « la Montagne de l'Hiver » est en voie de réalisation.

Le comité d'action pour la protection de la « Montagne de l'Hiver » organise à Morgins, à l'hôtellerie Bellevue, ce soir jeudi 30 décembre à 17 heures, une séance d'information qui sera précédée du film réalisé dans le site grandiose des « lacs verts » et de Chesery.

Le calendrier

des manifestations sportives à Champéry

CHAMPERY. — Nous donnons ci-dessous la liste des manifestations sportives prévues pour l'hiver en cours.

Janvier
1 Ski ; concours pour enfants dans la station.
2 Hockey ; match entre ESS et hôtes de la station.

5 Cinéma : film montagne et ski.
11 Hockey : match entre Villars-Champéry et Sierre.
12 Ski : relais nocturne au Grand-Paradis.
15 - 16 Curling : coupe des Alpes.
20 Curling : initiation au curling réservée aux hôtes.
22 - 23 Curling ; coupe Bruchez.
27 Ski : gymkana.

Février
2 Hockey : match entre Villars-Champéry et Sion.
3 Ski : descente aux flambeaux.
5 Loto : ski-club des Dents-du-Midi.
10 Luge : concours dans la station.
13 Carnaval : cortège, après-midi pour enfants, soirée pour adultes.
15 Ski : concours Elle et Lui.
24 Ski ; course de fond pour les hôtes de la station.
27 Ski : premier trophée international OJ du Chablais.

Mars
2 Cinéma : film montagne et ski.
4 Ski : slalom géant.
9 Ski : chasse au renard.
16 Ski : concours d'estafette.
23 Ski ; concours pour les hôtes de la station.
30 Cinéma ; film montagne et neige.

Noël du troisième âge

LAVEY. — Heureuse initiative que celle qui réunit toutes les têtes blanches de Lavey le lendemain de Noël pour la fête du troisième âge. On notait la présence du curé Petermann, du pasteur Mean, du syndic G. Grognez, des municipaux Bochaty et Berthoud.

Si le syndic Grognez apporta les vœux de la municipalité, un accordéoniste se produisit, ainsi que trois jeunes écolières qui interprétèrent chansons et poésies pour le plus grand plaisir de l'assistance.

La fanfare de Lavey, sous la direction de son directeur M. Boulnois, présenta quelques morceaux de son répertoire, tandis que le curé Petermann et le pasteur Mean apportèrent les vœux de l'Eglise.

La partie gastronomique qui suivit permit à M. Loth et Mme G. Pasche de prouver que les années n'avaient altéré ni leur voix, ni leur mémoire.

La fermeture des établissements publics

SAINT-MAURICE. — A l'occasion des fêtes de Saint-Sylvestre et de Nouvel-An, l'heure de fermeture des établissements publics est fixée comme suit :
— vendredi 31 décembre : 2 heures
— samedi 1er janvier 72 : minuit.

L'année débute bien

— Sans consulter le marc de café, ma chérie, je puis te dire que l'année 1972 commence bien.
— Je ne demande qu'à te croire.
— Tu as raison, car pour t'entretenir dans cet espoir j'ai trouvé un moyen.
— Tiens, lequel ?
— Celui de t'offrir quelques billets de la « Loterie romande ».
— Tu es vraiment trop gentil... C'est pour quand, le tirage ?
— Le 8 janvier 1972... un gros lot de 100 000 francs, vingt de 1 000 francs, un de 10 000 francs, sans compter tous les autres...
— De quoi rêver...
— ... Et d'éprouver le plaisir de l'attente.
— Merci, mon chéri.

BANQUE ROMANDE

Capital et réserves : 25 millions

LIVRET DE PLACEMENT

5 1/4 %

Conditions spéciales :
livret de placement Vieillesse
livret de placement Jeunesse
MARTIGNY
Genève, Lausanne, Yverdon
18-1007

NOUVEAU

Condiment diététique céréalier

SEONASE

EXTRAIT DE SON DE BLÉ
Rend les aliments aux farines céréaliers plus digestes.

Il suffit de saupoudrer les aliments quelques instants avant leur absorption par exemple : farineux - féculents - sauces, ainsi que concombres - radis - œufs - sardines - choucroute - ragoûts - café au lait, etc.

Flacon à saupoudrer de 40 g. Fr. 10.-

1 mois : moins de 35 cts par jour pour toute une famille

10 sachets Fr. 2.80

1 sachet = 1 repas familial

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et grands magasins

Envoyer le coupon ci-dessous à RISA 1222 Vézennes-Genève

(envoyez-moi un sachet gratuit pour un repas familial)

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

(No postal - Ville _____)

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE MONTHEY

Pierre Chevalley

Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46

Télex : 25 261

Casse postale 88, 1870 Monthey

Publicitas : tél. 4 42 49

Explosive assemblée de l'ACPAV

VERBIER (Set). — L'ACPAV (Association des propriétaires de chalets et d'appartements à Verbier) s'est réunie mardi soir, dans la salle de la jeunesse de Verbier, pour son assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Charles de Blonay.

Si le procès-verbal de la dernière séance devait être adopté sans autre, le rapport présidentiel se vit réserver « deux sorts » à la fois contradictoires.

En effet, M. de Blonay devait d'abord recueillir de nombreux applaudissements dans la salle, forte de plus de 100 membres, à divers passages de son rapport, soit lorsqu'il dit notamment : « L'on n'ose pas se demander ce que certains esprits veulent faire de Verbier lorsqu'en débouchant dans la station on est écrasé par les deux tours des Arcades ». Puis plus loin : « Les propriétaires de chalets n'habitent pas moins que le 3/4 des hôtes de la station et ils devraient pouvoir émettre leurs opinions lors de l'élaboration d'un règlement touchant les intérêts vitaux de

cette même station ». Et c'est là que M. de Blonay ouvrait une longue et assez violente discussion traitant, en méconnaissance des faits exacts, du nouveau plan d'aménagement de Verbier. Osons-le dire, la commune fut quasiment mise en demeure de s'expliquer, d'autant plus que, dans ce même rapport, M. de Blonay se hasarda à parler d'un éventuel paiement de l'infrastructure par une participation financière des propriétaires, là également mal conseillé par un « conseiller juridique » disant que cette décision communale était inapplicable vu la loi des finances actuellement en vigueur.

Le président Ferrez en avait certes assez entendu et nous le comprenons fort bien. Dans un mouvement de

colère passagère, non pas dirigé contre M. de Blonay, mais surtout contre quelques informateurs absolument mal renseignés, il répondit avec véhémence et remit les choses à leur juste place. Le plan d'aménagement de Verbier est une étude faite non seulement sur le plan local, mais sur toute la région. Il n'est pas définitif et ne sera pas homologué avant l'été 1972. Toutes les portes sont donc encore ouvertes à la discussion et il appartenait, en fin de soirée, à M. Jean Perraudin, de faire un exposé complet de ce plan d'aménagement dont la plupart des membres présents n'avaient connaissance que par « ouï-dire ». Ainsi, après cette « petite guerre de circonstance », le calme revenait dans l'assemblée, et finalement chacun — ou presque — reconnaissait le mérite et le travail du président de la municipalité.

Toutefois, à ce sujet, force nous est de mentionner que, bien souvent, l'intérêt personnel (nous en voulons pour preuve les interventions « piquantes » de M. Gréder et Struhn) ne tient pas compte de l'intérêt général et des difficultés d'une administration qui se doit « d'éponger » une situation extrêmement difficile due à l'explosion rapide et soudaine de Verbier. Il serait bon que ces gens — dont chacun est conscient qu'ils furent les premiers hôtes de la station — sachent regarder un peu le futur et s'abstiennent de toujours critiquer ce qui a été fait ou est en voie de réalisation.

NOMINATIONS ET DIVERS

Le comité formé de MM. de Blonay, président ; Paul Brulhart, vice-président ; Jacques Vitell, secrétaire ; Jean Ferrez, caissier ; Camille Cortay, Gabriel Perraudin, M. de Montferrand, Roland Cloes et Anne Troillet-Boven, est réélu en bloc pour une nouvelle période de deux ans.

Pratiquement toute la question des divers tourna autour du plan d'aménagement, suscitant cette fois un dialogue ouvert et amical entre participants et M. Ferrez.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

La place centrale du Bourg sera agrandie



La démolition dans sa première phase.

MARTIGNY. — On se souvient de l'époque où le tram circulait entre la Ville et le Bourg. C'est dans ce dernier quartier que se trouvait le hangar destiné à le recevoir pour la nuit.

Après la suppression de la ligne et son remplacement par un service d'autobus, la bâtisse se trouvant face à l'hôtel des Trois-Couronnes, fut achetée par l'hoirie Piota qui la louait à la maison Mugnier fruits. C'est dans cet entrepôt que le feu éclata il y a quelques mois. La ruine fut rachetée par la commune pour la démolir.

Mardi, des employés de la voirie démontaient le toit ; les murs suivront et bientôt le passage de la place Centrale à la gare du Bourg, par la rue du Chemin-de-Fer (ancienne rue de la Tchive) sera très largement ouvert. Si bien que les murs de l'hôtel n'auront plus à redouter les coups de camions.

Val d'Aoste

L'état de la neige

AOSTE. — Chaque jour, et cela jusqu'au printemps, il est désormais possible, en val d'Aoste, d'obtenir un bulletin d'enneigement et des avalanches en composant le numéro de téléphone 3 12 10.

Ce service a été mis sur pied par le Département des travaux publics, dirigé par M. Robert Rollandoz. Le bulletin est rédigé par des techniciens qui obtiennent des renseignements de chaque vallée par le canal de spécia-

listes qui ont été formés au cours de cette année par M. Flückiger, du centre de recherches de Davos. On imagine tout l'intérêt que cette innovation représente pour les stations de ski et les touristes.



Notre photo révèle une équipe d'experts au travail pour déterminer si oui ou non il y a danger d'avalanches.

Sembracher: budget 72 positif

(Set). — Lors de sa dernière séance l'administration communale de Sembrancher a donné lecture de son budget pour 1972. Ce dernier, du moins le budget, ordinaire est fort positif. C'est ainsi que l'on retrouve au compte de récapitulation 493 232 francs aux recettes contre 400 950 francs aux dépenses. Cet excédent de recettes comparables, soit 92 282 francs, permettra une répartition chiffrée comme suit : 40 000 francs d'amortissements sur prêts bancaires, 10 000 francs pour le plan d'aménagement, 40 000 francs pour la réfection de la cure, 10 000 francs pour la réfection d'un mur et le goudronnage de Chamaille ainsi que diverses répartitions d'un montant global de 32 282 francs. Ce même compte enregistrera d'ailleurs un montant de 40 000 francs constitué par les parts de tiers à l'assistance.

Dans les principales recettes il faut noter une importante augmentation de l'impôt sur les personnes physiques au total 175 000 francs soit une « plus-value » sur les années précédentes d'environ 30 000 francs.

Dans les postes les plus importants l'on retrouve un effort notable sur le plan de l'instruction publique qui coûtera aux édiles 79 000 francs. Dans les divers l'on s'apercevra que le caissier communal a été augmenté de 300 francs par mois et touchera désormais un salaire global de 18 000 francs. Une somme de 20 000 francs a également été allouée au desservant de la paroisse, somme de laquelle l'on peut déduire,

dans les recettes, les revenus paroissiaux chiffrés à 8000 francs.

Toutefois, les autorités ont dû se résoudre à contracter un nouvel emprunt de 60 000 francs pour l'aménagement de la place sinistrée.

De ces chiffres l'on peut retenir également une augmentation de pratiquement toutes les taxes dites de luxe (bals, manifestations, lotos, établissements publics, etc.) au profit d'un poste nouveau, les bonifications sociales, poste se montant à 9000 francs. Dans l'ensemble la commune de Sembrancher, avant d'effectuer un virage attendu vers l'industrie, peut se targuer d'une situation saine et bien comprise.

BUDGET DE LA BOURGEOISIE

La bourgeoisie enregistre, elle aussi au compte ordinaire, un excédent de recettes de 30 420 francs pour un mouvement total de 101 700 francs avec toutefois un découvert sur l'emprunt crédit d'investissement au fonds fédéral de 33 580 francs.

BUDGET DES SERVICES INDUSTRIELS

Le budget des SI comporte 147 840 francs de dépenses pour 191 200 francs de recettes soit un excédent de recettes de l'ordre de 45 560 francs. Cette somme sera grevée d'amortissements bancaires pour 15 000 francs ainsi que de divers travaux d'améliorations pour 8500 francs, soit un bénéfice réel de l'exercice approchant les 20 000 francs.

Son et Lumière à Martigny

MARTIGNY. — Il y a des braves gens pour prétendre qu'à Martigny nous avons aussi notre spectacle « Son et lumière » mais qui ne coûte pas cher à la collectivité.

En effet, « son » serait représenté par notre volubile directeur de l'ORTM tandis que Willy Carron, directeur des services industriels dispense la « lumière » le long de l'avenue de la Gare, à la rue du Bourg au moyen de guirlandes, d'ampoules, de motifs décoratifs de la meilleure venue. Innovation cette année : la silhouette de la tour de La Bâtiaz se détache sur le mont de Ravoire car on a également songé à la mettre en valeur.

Merci Monsieur Carron !

Une bibliothèque au centre espagnol

MARTIGNY. — Le délégué culturel du centre espagnol et représentant de la mission catholique, M. Damian Bauzá, et quelques-uns de ses dévoués collaborateurs sont en train d'aménager en bibliothèque un local du centre de l'avenue de la Gare. Elle sera inaugurée sous peu. Mais le chauffage n'y est pas de première qualité ; le fond est en ciment. Alors, si quelqu'un voulait se débarrasser d'un tapis encombrant son galetas, il ferait des heureux. Appeler Caritas espagnol, D. Bauzá, Les Glariers 4, tél. (026) 2 48 25.

MAGNIFIQUE CADEAU DE FIN D'ANNEE A TOUS LES SKIEURS

ENTREMONT (Set). — Les différentes sociétés de remontées mécaniques de l'Entremont, plus spécialement Télé-

Verbier et le Super-Saint-Bernard apportent en cette fin d'année 1971 un magnifique cadeau à tous les skieurs suisses ou étrangers se complaisant sur nos pistes.

En effet là où les différentes associations cantonales ont échoué, qu'il nous soit permis de dire que... l'Entremont a réussi ! C'est ainsi que sous l'impulsion de la toute nouvelle association des sociétés de développement de l'Entremont ainsi que des responsables du tourisme l'on a pu établir un accord stipulant ce qui suit :

« Tout skieur, sans limitation de nationalité, étant en possession d'un abonnement d'un jour au moins sur l'une ou l'autre des installations de remontées mécaniques de l'Entremont, bénéficiera du prix indigène à Télé-Verbier et au Super-Saint-Bernard ainsi que sur toutes les installations pratiquant ou introduisant ce même tarif indigène ».

Ce cadeau, issu de la discussion et non forcé par des circonstances, est une magnifique preuve de l'esprit de collaboration qui anime tous les responsables du tourisme dans l'Entremont. Ils méritent à ce sujet nos félicitations sincères.

Inauguration attendue

SEMBRANCHER (Set). — C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration officielle de la nouvelle patinoire de Sembrancher. Le comité d'organisation a parfaitement bien fonctionné dans sa tâche et tous les amateurs d'hockey sur glace auront le plaisir de voir les équipes valaisannes de Sierre et de Martigny s'affronter sur le nouveau rink, bien éclairé et muni des installations nécessaires.

Le match sera suivi d'une réception dès 23 heures. La journée du samedi 1er janvier sera elle consacrée à tous les anciens du club ainsi qu'à un grand bal populaire. Mentionnons que cette inauguration marquera d'une pierre blanche le 10e anniversaire du club.

Bulletin d'abonnement

au **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Ce bulletin représente un bon de 5 fr. 50 (un mois gratuit)

Amis du « NF », transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- à l'avant-garde de la technique offset-couleurs

Le soussigné souscrit un abonnement au « NF » dès AUJOURD'HUI et jusqu'au 31 décembre 1972 au prix spécial de

Fr. 66.-

Nom :
Prénom :
Fils (fille) de :
Profession :
Adresse exacte :
Lieu :
Date :

Signature :

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion

Personnel masculin

Si vous avez de l'initiative et que vous aimez les travaux de précision, vous trouverez une occupation dans une maison offrant tous les avantages d'une entreprise moderne :



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.



Centre de production de Sion

Opérateurs - conducteurs sur machines à tailler Strausack - Wahli

Formation nécessaire à l'usine-mère, stage de quelques mois.

Vous êtes invités à prendre contact ou à soumettre vos offres au service du personnel, tél. (038) 53 33 33

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

Maison affiliée à EBAUCHES S.A.

Nous cherchons pour s'occuper d'un ménage de trois personnes en appartement.

aide de ménage

sachant faire bonne cuisine et ménage. Nourrie et logée dans jolie chambre indépendante et cabinet de toilette avec douche et W.-C.
Pully-Lausanne

Tél. (021) 28 50 54 aux heures de repas.

22-317867

On demande

laveurs-graisseurs

tout de suite.

Centre Shell, route du Simplon, 1920 Martigny. Tél. (026) 2 31 37 heures de bureau - (026) 2 19 83 dès 20 heures.

36-34334

On demande pour janvier ou printemps

jeune fille

désirant se perfectionner dans tous les travaux d'un ménage soigné et s'occuper d'une fille de 12 ans.

Occasion d'apprendre l'allemand. Bon salaire.

S'adresser: Dr René Vuillemin, pharmacien, Bergstrasse 13, 8700 Küsnacht, tél. (01) 90 73 26. (Bus direct pour Zurich en 20 minutes.)

36-34325

Téléphoniste diplômée

parlant quatre langues, cherche

EMPLOI

Ecrire sous chiffre P 36-34288 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

laveur de voitures

pouvant également assurer le service à la colonne à rotation.

Place à l'année.

Se présenter au **GARAGE HEDIGER, 1950 SION.**

36-2818

On cherche

mécanicien sur automobiles

Conditions de travail agréables

Avantages sociaux. Entrée printemps 1972. Bon salaire.

Garage Elite - Sierre. Agence Alfa Romeo pour le Valais. Tél. (027) 5 17 77 - 5 60 95.

36-2815



ENGAGE

pour son département boulangerie

employé

pour tous travaux de manutention et préparation des livraisons aux magasins.

Candidat désirant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique est invité à faire offres à

Entrepôt régional COOP Châteauneuf

ou s'adresser par téléphone au (027) 8 11 51 à M. Gevisier, chef boulanger.

Conditions sociales d'une grande entreprise.

La Brasserie valaisanne S.A.

cherche pour son bureau de Sion un (une)

jeune aide - comptable

pour la tenue de la comptabilité « débiteurs » et divers travaux sur machine électronique.

Nous offrons : bon salaire, horaire de travail agréable, avantages sociaux.

Nous demandons : Employé (e) ayant terminé son apprentissage et un peu de pratique, si possible français-allemand. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétention de salaire à « Brasserie valaisanne SA » 1951 Sion.

36-652

Entreprise de génie civil de la place de Sion cherche

employée de bureau

- Travail agréable et varié.
- Bon salaire.
- Semaine de cinq jours.
- Caisses sociales (assurance accidents, fonds de prévoyance).

Faire offre par écrit sous chiffre PA 36-902 212 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

apprenti magasinier

Jeune fille, 19 ans cherche place comme

sommelière dans café à Sion pour début février 1972.

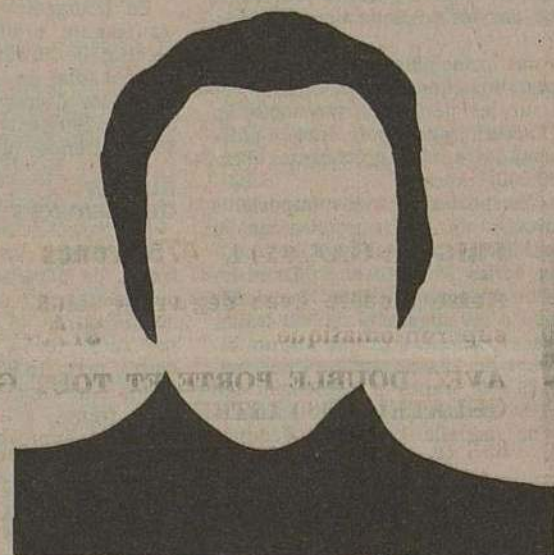
Tél. (027) 9 66 89 heures des repas 36-34332

Garage Elite - Sierre. Agence

Alfa Romeo pour le Valais. Tél.

(027) 5 17 77 - 5 60 95.

NOUS CHERCHONS:



DESSINATEUR DU BÂTIMENT

Signalement

Profession: Vous avez une bonne formation. Vous connaissez la pratique à fond.

Champ d'activité: Tout ce que l'on peut construire. Hôpitaux, bâtiments industriels, bâtiments administratifs, immeubles commerciaux, immeubles locatifs.

Détails: L'établissement des plans nécessaires tels que plans de situation, de projet, des travaux et de détail ne vous cause pas de difficultés. Le travail exact, par exemple le contrôle minutieux des plans quant aux mesures, l'échelle, la construction, est pour vous une chose qui va de soi. Vous seconde et représentez le responsable intégralement.

Caractéristiques: Une bonne ambiance de travail et un esprit d'équipe ne sont pas pour vous que de vaines paroles. Vous ne vous contentez pas de ce que vous avez appris. Vous aimez vous perfectionner. Vous voulez gagner un salaire élevé. 13e mois, assurance collective.

Personnalité: Vous êtes plein d'initiative, indépendant, actif, ouvert aux nouveautés, conscient de vos responsabilités, travailleur. Vous avez un talent d'organisateur. Vous savez que les problèmes ne se résolvent pas d'eux-mêmes et que le travail ne se fait pas tout seul.

Etes-vous la personne que nous cherchons? Téléphonez-nous. 031 25 51 51. Demandez Mme Traber.

ITTEN+BRECHBÜHL
ARCHITECTES FAS/SIA
BERNE

Belpstrasse 14 3007 Berne

PS. Nos bureaux sont fermés du 24 décembre 71 au 2 janvier 72.

Seriez-vous la quatrième valaisanne ?

Les trois dernières employées du département de vente étaient du Bas-Valais. Elles ont travaillé chez nous comme

employée de bureau

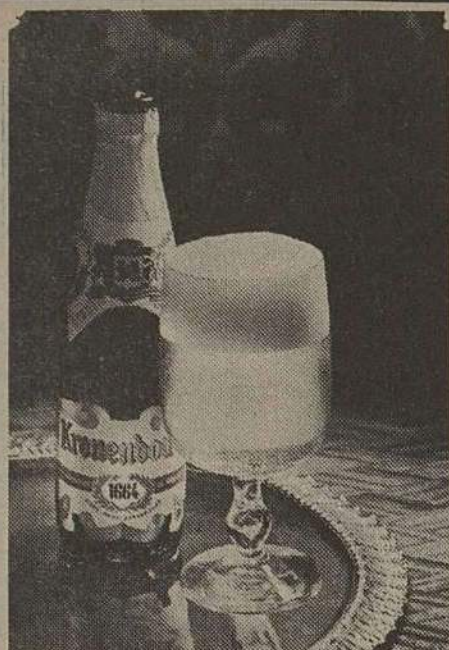
Tout d'abord elles se sont occupées de la correspondance française, puis, après quelque temps, de celle en allemand ainsi que de divers travaux de bureau.

Elles se sont beaucoup plu chez nous à LUCERNE !

Au cas où vous auriez terminé un apprentissage de bureau ou que vous seriez en possession d'un diplôme de commerce et que vous possédiez quelques connaissances d'allemand, nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre offre ainsi que votre curriculum vitae à notre bureau du personnel.

C'est avec plaisir que nous ferions votre connaissance !

S.A. DES FORGES ET USINES DE MOOS
Kasernenplatz, 6000 Luzern



Fritz Perren, Cash and Carry, Zermatt
Tél. (028) 7 80 15
Charles Rey, Crans-sur-Sierre
Au Caveau - Tél. (027) 7 30 62

la 1664 de Kronenbourg

Pour ceux qui ont le goût
de l'authentique...

Distributeurs :

Louis Bonvin, Montana-Vermala, Caves modernes - Tél. (027) 7 22 77.
Brasilona SA., Martigny, 28, av. de la Gare
Tél. (026) 2 31 82.
Charles Duc SA, Sion - Tél. (027) 2 26 51
Fernand Dussex, Sion, rue des Condémines
Tél. (027) 2 28 69
Eggs J. et A., Sierre, 8, avenue du Marché
Tél. (027) 5 06 37
Cash and Carry Magro Uvrier Tél. (027) 9 67 12
Maurice Collombin, Verségères
Tél. (026) 7 23 55.
M. Escher, Viège, Tél. (028) 6 22 73

Toutes vos annonces par Publicitas 3 71 11

Prix super choc

avec garantie et service à domicile assurés après vente. Les plus rapides et les plus avantageux.

MACHINES A LAVER 4 kg : prix catalogue 1360 fr. vendue 320.-

IDEM AUTOMATIQUE 5 kg : prix de catalogue 1590, vendue 820.-

SUPERAUTOMATIQUE 5 kg : prix de catalogue 1190 fr., vendue 790.-

FRIGO 140 l, avec compresseur et grand congélateur, dégivreur automatique.

Prix de catalogue 448 fr., vendu 250.-

FRIGO A GAZ, 150 l, 475 francs

**Autre modèle avec dégivreur 165 190 250
superautomatique 372.- 425.- 510.-**

AVEC DOUBLE PORTE ET TOUT GRAND CONGELATEUR 300 LITRES.

898 fr. vendu 720.- avec dégivreur superautomatique

MACHINE A LAVER LA VAISSELLE SUPER-AUTOMATIQUE 8 à 12 services, prix de catalogue 1290 fr., vendue 695.- — Dernier modèle, intérieur tout acier inoxydable, 10 à 12 services, avec porte frontale et 2 grands chariots : avec service rapide pour lavage des verres : 1120 francs, et plus la NOUVEAUTE : cuisinière électrique de luxe, 3 plaques avec couvercle et tiroir, 358.-

EN PLUS UN CHOIX DE TOUTES SORTES DE MARQUES, à des prix sensationnels. APPAREILS SANITAIRES — REVETEMENTS DE SOLS — ECHALAS EN FER — PIQUETS GUYOT — PIQUETS POUR CULTURE MI-HAUTE ET HAUTE, AINSI QUE POUR FUSEAUX.

C. VUISSOZ-de Preux — 3941 GRONE
grossiste et fabricant — Tél. (027) 4 22 51

Grand arrivage d'appareils sanitaires modernes à des prix SUPER CHOC



A vendre à
VERCORIN - Valais, 1350 m
magnifique

chalet neuf

en madrier
Exécution très soignée, tout confort.

- Chauffage central général cave, garage
- Grand living avec cheminée + salle à manger
- 4 chambres à coucher
- Jardin de 600 m², vue, route
- Prix : 230 000 fr. (hypoth. 130 000 fr.)

Ecrire sous chiffrage
P 36-902211 à Publicitas,
1951 Sion.



Robes d'après-midi

à

39⁹⁰

Vous avez bien lu: chaque robe d'après-midi à 39.90 est de très bonne qualité. A ce prix, vous pouvez vous en acheter une deuxième. Choisissez parmi les nombreux modèles, coloris, tissus et façons. Disponibles dans toutes les tailles.

De janvier à décembre, CV vous réserve d'agréables surprises.

CV
Charles Vögeli

Sion, rue des Portes-Neuves

city

Les nouveaux
grands magasins
de Coop Sion

COOP
VALAIS

souhaitent à tous
leurs acheteurs
une bonne et heureuse année

MARTIGNY

L'étude de Me VICTOR DUPUIS

avocat et notaire

est transférée au 1er étage de la maison Gualino,
dès janvier 1972, 24, avenue de la Gare,
1920 MARTIGNY.

Tél. : bureau (026) 2 21 36.- appart. (026) 2 29 02.
36-91263

paul vialar

belada
éditeur
roman

Copyright by COSMOPRESS

25

A une heure et demie il était dans le salon de Kappados. Il n'attendait pas. Kappados ne faisait jamais attendre : il avait le fétichisme de l'heure et ne faisait pas plus perdre leur temps aux autres qu'il n'admettait de perdre le sien. James l'attaqua avec tant de flamme que l'autre, aussitôt, céda. Belada, du reste, ne lui demandait rien que de l'aider à commencer, la possibilité d'éditer le livre qu'il avait découvert. Il arrivait avec un devis qui se montait à une quarantaine de milliers de francs d'alors. Il s'était, dans la matinée, renseigné sur les prix de la composition, du papier, du brochage, du tirage du texte et de la couverture, de la publicité. La firme — il l'appellerait « Les Editions Audax » — aurait son siège à la librairie même : on verrait ensuite, si le livre réussissait. En attendant, pas de frais généraux : Belada ferait tout lui-même et entre-

poserait les volumes dans ses pièces du premier étage, sous son lit au besoin. Du reste il limiterait le tirage de départ à quatre mille. Si le livre se vendait bien il procéderait à un nouveau tirage, cela serait facile avec l'imprimeur de Coulommiers qu'il avait choisi à cause de ses prix, inférieurs à ceux pratiqués à Paris.

Tout s'ordonnait, était pensé, prévu, Kappados le constatait avec satisfaction et, tandis qu'il écoutait Belada, il prenait sa décision. Que celui-ci allât de l'avant, Kappados lui faisait confiance. Seulement, s'il mettait tout de suite quarante mille francs à sa disposition, il était logique qu'il demandât, en contrepartie, que fût créée une société dont lui, le commanditaire, conserverait le contrôle. Belada comprenait cela, n'est-ce pas ? Les statuts seraient vite prêts : Kappados avait ses hommes rompus à ces questions et qui ne chômaient pas avec tout ce qu'il entreprenait. En même temps qu'il voyait le côté pratique de l'affaire il s'amusait de l'enthousiasme de James. Cela faisait plaisir de voir des gens comme ce garçon. C'étaient ceux-là qui avaient les idées, qui permettaient les affaires. Et ce livre, quel était-il ?

Au moment de le lui expliquer, Belada, instinctivement ne le lui dit pas. Non, il ne fallait pas effrayer Kappados : le succès, auquel James croyait dur comme fer, emporterait tout et surtout d'inutiles et préalables scrupules.

— Une œuvre originale, exceptionnelle, dit-il seulement, et que je n'aurais pas voulu laisser à un autre.

Kappados l'approuva. En le reconduisant, il promit :

— Si cela marche, nous ne nous arrêterons pas là. Lorsque vous aurez fait vos preuves, je pourrai peut-être vous épauler de façon plus importante...

Ils se quittèrent, ravis, optimistes tous les deux. Agnès, appelée aussitôt au téléphone, se réjouit, elle aussi, de la facilité avec laquelle tout s'était accompli.

- Que vas-tu faire, à présent ?
- Mettre en fabrication. Voir l'auteur d'abord.
- Je téléphone à Sadoglio. Tu rentres à la librairie ?
- Directement.
- C'est bon : je te rappelle.

Elle ne le fit que tard dans l'après-midi. Sadoglio ne parvenait pas à mettre la main sur l'auteur. C'était un ami de son ami personnel Moriton, mais celui-ci n'avait rencontré Bedouche — c'était le vrai nom de l'homme, le manuscrit portait un pseudonyme qui ne valait guère mieux : « Fernand » et qui, sans doute, n'était que le prénom de l'auteur — que deux ou trois fois et dans des conditions qu'il valait mieux ne pas préciser. Qui était Bedouche ? Un mauvais garçon, qui avait usé et usait encore de tous les vices : l'inversion aussi bien que la drogue. C'était pour lui faire plaisir que Moriton avait pris son manuscrit et s'il l'avait ensuite lu, y avait trouvé, étant ce qu'il était, une exaltation et surtout une explication de son propre cas, une traduction désespérée de ce qu'il ressentait depuis son adolescence, jamais il n'avait beaucoup cru, pour ces raisons et à cause du ton du livre, qu'il parviendrait à lui trouver un éditeur. Oui, Moriton s'était entiché un moment de Bedouche, mais celui-ci était instable, fuyant, et ne lui pardonnait pas de n'avoir pas encore réussi. Il n'admettait pas que trouver quelqu'un qui voudrait bien publier son livre fût difficile, peut-être impossible. Bedouche, lui, était pressé, non pas de toucher de l'argent, il était habitué à s'en procurer par bien des moyens et des moins avouables, il voulait surtout rendre son œuvre publique et ceci lui apparaissait comme un acte non pas de courage mais bien comme un besoin de dire à tous ce qu'il était, de se montrer dans sa vérité, celle dont il souffrait et dont, en même temps, il était fier, et cela relevait du masochisme et de l'exhibitionnisme. Il s'était fâché avec Moriton qui n'allait pas assez vite à son gré. Sans doute eût-il admis que l'antiquaire payât pour que son livre vit le jour.

GRAIN DE SIEL

Les étrennes...

— Quand vient la fin de l'année on songe automatiquement aux étrennes.
— Automatiquement, oui, à Noël... Et puis, on n'y pense plus.
— C'est fini...
— Non, Ménéandre. On s'est offert des cadeaux en famille, à Noël. Les uns aux autres, les parents aux enfants, les enfants aux parents, les amis aux amis, etc. Mais pour les autres...

— Quels autres ?
— Après Noël, il faut songer aux récompenses que méritent, en fin d'année, ceux qui, pendant 365 jours nous ont rendu des services multiples. C'est cela que j'appelle : les étrennes.

— Je n'y pensais plus...
— Vous voyez, Ménéandre, que l'on risque d'oublier facilement le petit geste par lequel nous devons témoigner un brin de reconnaissance envers toute une série de travailleurs assumant des tâches pour la collectivité.

— La reconnaissance se fait de plus en plus rare. Ainsi, moi qui me suis donné la peine de faire maintes fois plaisir à quelques personnes, à des jeunes notamment, je viens d'être récompensé par un coup de pied de l'âne. Une botte au derrière donnée en guise de remerciement... Je m'en souviendrai !

— Il ne s'agit pas de vous ni de moi aujourd'hui, Ménéandre. Ce dernier billet de l'année vise simplement à rafraîchir la mémoire des personnes redevables à d'autres de quelques services.

— Je vois où vous voulez en venir mon vieux. Nous devons songer à récompenser la concierge, le facteur, le petit commissionnaire...

— Oui ! Et encore l'agent de police, le gendarme, l'homme qui est chargé du ramassage des ordures ménagères...

— On peut employer le pluriel : dire : les agents, les gendarmes, les facteurs, les éboueurs, les concierges, les commissionnaires.

— En effet, le pluriel s'impose. Pour les étrennes également. Oh ! il ne s'agit pas d'offrir des choses coûteuses. Nous ne proposons pas cela, mais un geste amical se traduisant par une bouteille, des cigares ou des cigarettes, des biscuits, du chocolat, etc. Et un bouquet de fleurs aux demoiselles des guichets postaux, à celles aussi qui se dévouent dans des services auxquels nous sollicitons des renseignements plusieurs fois l'an, à l'état ou à la ville. Un geste, un petit rien qui vienne du cœur, prouvant que nous ne sommes pas des ingrats. Pensons-y !

Isandre

† En hommage à Monsieur Joseph Séverin

CONTHEY. — A Plan-Conthey a été enseveli le 27 décembre M. Joseph Séverin, né en 1898.

Après avoir suivi les écoles de son village, il devint agriculteur et se distingua par sa probité, son acharnement au travail.

Il fut conseiller communal durant deux périodes.

Il avait épousé Mlle Justine Evéquo, de Maurice, qui lui donna deux fils.

M. Joseph Séverin est décédé après une courte maladie.

C'était un homme très estimé.

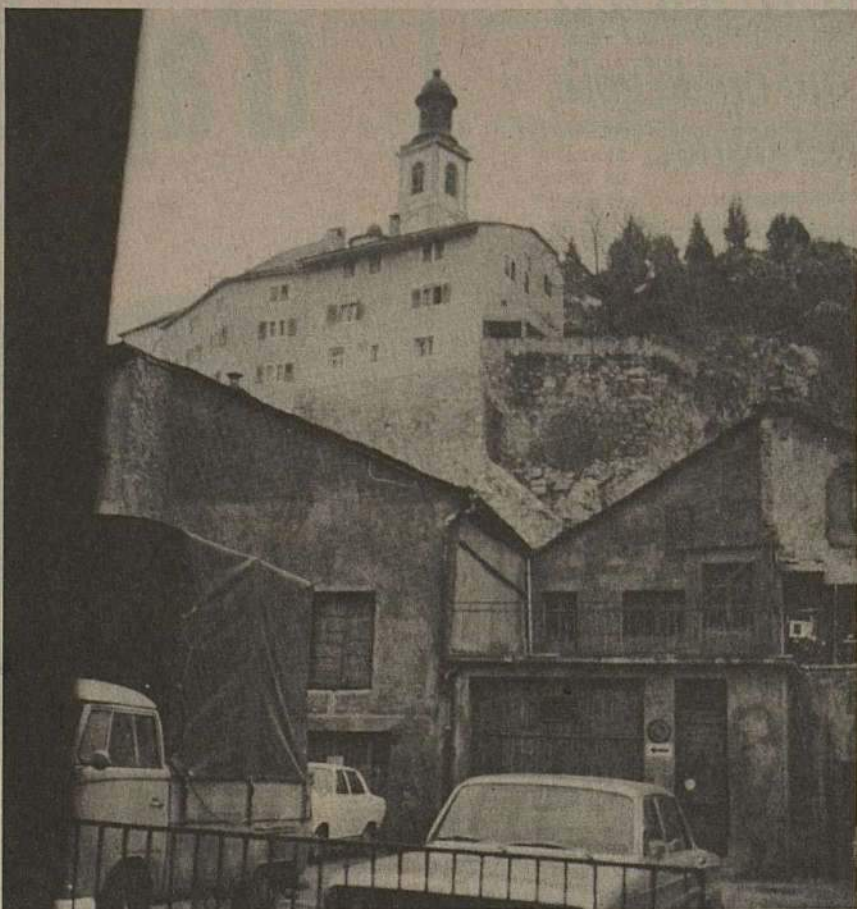
Nous prions les familles en deuil de croire à nos bien sincères condoléances.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone (027) 2 31 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 2 45 13, 1961 Champlan
F.-Gérard Gessler
Téléphone (027) 2 31 51 (Centrale de Sion, rue de l'Industrie 13)
App. tél. 2 28 60, rue Pré-d'Amédée 20, 1950 Sion

VIEUX-SION : Un rôle et une mission à remplir



Un coin du Vieux-Sion

SION. — Notre cité, capitale du canton a connu un développement remarquable depuis quelques années. La population a augmenté dans des proportions étonnantes. Cette augmentation est cautionnée de l'apport d'éléments allogènes, des communes environnantes, des cantons confédérés et de l'étranger.

De petite ville fermée, elle est devenue par l'évolution économique,

une cité où se croisent et s'affrontent les mentalités les plus variées, aux besoins et aux intérêts fort divers.

Aujourd'hui les constructions modernes sont nombreuses.

Le Vieux-Sion a un rôle et une mission à remplir. Il doit perpétuer à travers les générations, l'histoire d'un riche et glorieux passé.

Ce passé ne doit pas être oublié et encore moins renié.

De la joie pour les « aînés »

VETROZ. — Sous l'égide de l'institution « Pro Senectute », plus de deux cents personnes du 3e âge des communes de Vétroz et d'Ardon se sont rencontrées le mardi, 21 décembre, dans la belle salle de l'Union, à Vétroz.

Rehaussée par la présence des autorités religieuses et civiles des deux communes, cette réunion empreinte d'une dignité qui laissait aussi sa part à la bonne humeur a apporté réconfort et divertissement aux personnes âgées qui n'ont plus la possibilité de participer aux nombreuses distractions offertes aux plus jeunes par la vie actuelle. Les allocutions prononcées par les présidents Marc Penon et Pierre Putallaz ont été hautement ap-

préciées par l'assemblée, tandis que le « Message de Noël » apporté par le prieur Delaloy, chef-d'œuvre d'éloquence venait à point nommé pour préparer les âmes et les cœurs à la fête de la Nativité.

Il convient de remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée : Mlle Robyr, dévouée représentante de « Pro Senectute » ; M. Moren, député, pour note de gaieté ; M. Marco Bérard, pour la présentation de deux films sur le tourisme ; les enfants des écoles de Vétroz et l'Orchestre des jeunes d'Ardon pour leur concert. Enfin M. Albert Frossard qui a bien voulu assurer la parfaite réussite de cette réunion.

Club des aînés Vétroz-Ardon

La statistique des accidents de la circulation en novembre 1971 Six tués, 75 blessés

● Accidents mortels	
Hommes	6
Femmes	0
Adolescents	0
Enfants	0
Total des personnes tuées	6
● Accidents avec blessés	
Hommes	42
Femmes	15
Adolescents	5
Enfants	13
Total des personnes blessées	75
● Accidents dégâts matériels	179
● Total général	233
● Les victimes des accidents mortels :	
1 conducteur de voiture automobile,	
1 occupant de voiture automobile,	
4 piétons.	

● Les causes des accidents mortels :	
Vitesse non adaptée aux conditions de la route.	
Défectuosité technique.	
Ivresse conducteur voiture automobile.	
Imprudence piéton.	
Traversée imprudente de la chaussée.	
Inattention d'un conducteur de voiture automobile.	
● Avertissements.	
Avertissements donnés à la suite de contraventions, avec menaces de retrait de permis de conduire en cas de nouvelles infractions graves :	
● Retraits du permis de conduire.	
Pour une durée indéterminée	6
Pour une durée de 12 mois	7
Pour une durée de 6 mois	7
Pour une durée de 5 mois	4
Pour une durée de 4 mois	10
Pour une durée de 3 mois	13
Pour une durée de 2 mois	19
Pour une durée de 1 mois	14
● Motifs des retraits.	
Ivresse avec accidents	31
Ivresse sans accident	16
Excès de vitesse	11
Elèves-cond. non accompagnés	6
Contraventions diverses	5
Contraventions règles circu.	11

Cette saison à Nendaz

31.12.1971 descente aux flambeaux ESS
2.1.1972 20 h. 30 salle de Basse-Nendaz, tour de chants de Michel Bühler
22.1.1972 Inauguration du tremplin de saut du « Bec »
18.2.1972 Tour des bisces, épreuves de ski de fond
Du 9 au 12 mars Championnats suisses de ski alpin.

Horaire des bureaux de l'Etat

SION. — Les bureaux de l'Administration cantonale seront fermés le vendredi 31 décembre 1971, toute la journée.
La Chancellerie d'Etat.

Assemblée annuelle de l'Association du Festival Tibor Varga

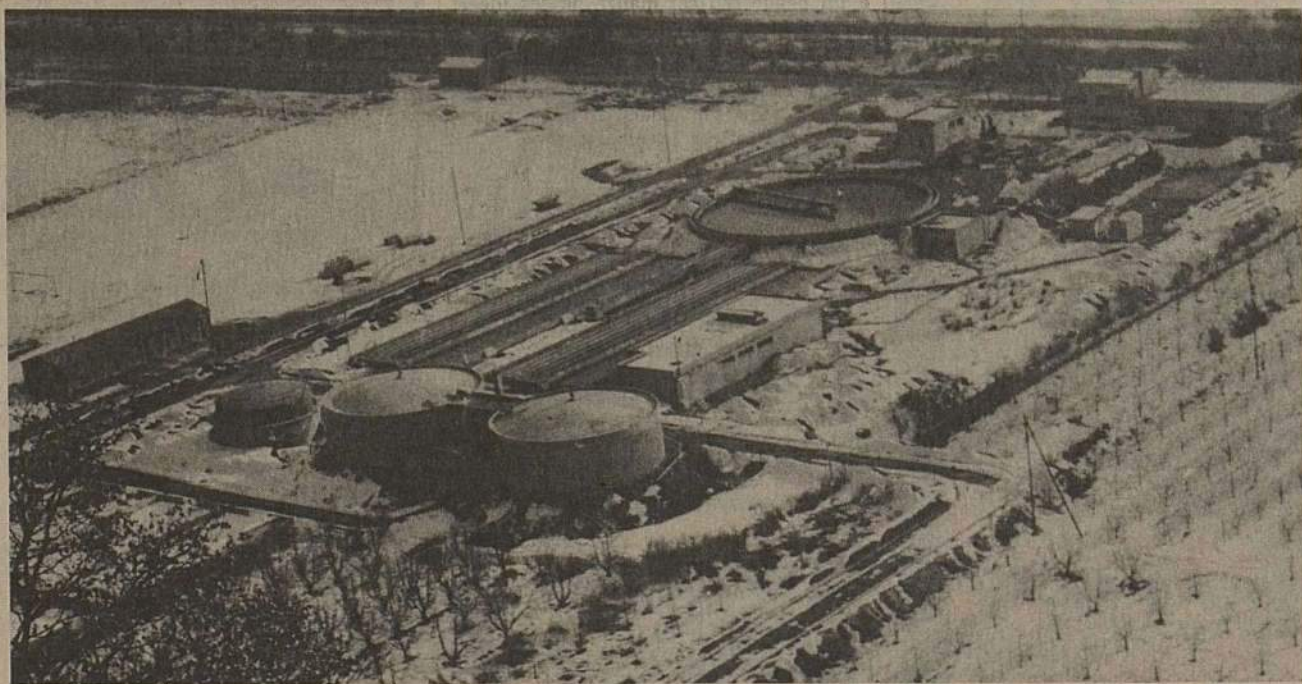
SION — L'Association du Festival Tibor Varga tiendra son assemblée générale annuelle, le mercredi 5 janvier 1972 à 20 h. 30 à l'Aula du Collège.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9.1.1971
2. Rapport du président
3. Comptes 1971
4. Programme, budget et cotisations 1972
5. Divers

Après la partie administrative, les membres auront le privilège d'entendre quelques œuvres de circonstance interprétées à leur intention par Me Varga et son ensemble.

La station d'épuration de Châteauneuf fonctionne



Une vue des installations de la station d'épuration de Châteauneuf



CHATEAUNEUF — Le gros œuvre de la station d'épuration des eaux usées de Châteauneuf est maintenant terminé.

Ce complexe est impressionnant. La réalisation est à la dimension des investissements consentis.

Aujourd'hui, il n'est pas question de discuter de coût, cette station d'épuration ne pouvait pas être remise à plus tard.

Un incident de parcours

Des essais de fonctionnement des installations ont déjà été faits.

Lors de ces essais il a été constaté que le canal principal d'amenée des eaux usées, eu égard à sa faible pente, était bouché. Il a fallu, à l'aide de pompes, « chasser » la masse d'eau et d'éléments solides.

Il en est résulté un engorgement des machines.

Mais maintenant tout est rentré dans l'ordre et l'installation tourne.

—gé—

Rencontre pour laïcs :

LA PRIERE AUJOURD'HUI

« La prière n'est pas un luxe pour gens oisifs, mais voie indispensable pour que l'homme — et spécialement l'homme d'aujourd'hui — trouve ses racines terrestres et sa poussée vers le ciel ».

C'est pourquoi, ce thème fut choisi pour la prochaine rencontre qui aura lieu à la Pelouse, sur Bex, du samedi 15 janvier à 17 h. au dimanche 16 à 17 heures. Cette journée nous paraît importante pour tout laïc, homme et

femme, soucieux de sa vie personnelle et de sa participation active à la réflexion commune. Elle veut d'ailleurs s'inscrire dans la préparation et le renouvellement attendu du synode suisse.

Cette rencontre sera animée par le P. Gervais Aebly et le Chne Grégoire Rouiller. Pour tout renseignement et inscription : Rencontres pour laïcs, La Pelouse 1880 Bex. Tél. (025) 5 25 95.

CHEZ ROSE

Café des Amis - Fully

souhaite à sa clientèle les meilleurs vœux pour l'année 1972.

BAL de la Saint-Sylvestre

BONNE AMBIANCE

Publicitas
Sion 3 71 11

Budget de la commune de Sierre :

Equilibre malgré une forte augmentation des dépenses

SIERRE. — Hier, la commune de Sierre invitait les membres de la presse à une conférence afin de présenter le budget 1972.

Ce budget, d'un total de près de 12 millions de francs, présente un excédent de dépenses de quelque 25.000 francs.

Alors que le compte de clôture prévoit un boni de plus de 32 000 francs. L'on peut constater ainsi que la situation financière de la commune est saine bien qu'elle présente, pour l'année à venir, 814 896 francs de dépenses supplémentaires.

Dans une prochaine édition, nous aurons l'occasion de présenter dans le détail les divers postes importants du budget. Pour aujourd'hui contentons-nous de préciser que les travaux les plus urgents seront exécutés, malgré une compression des dépenses rendue nécessaire par la conjoncture. En outre, la commune prévoit de contracter un emprunt obligatoire de quelque 20 millions de francs afin de pouvoir exécuter son programme de grands travaux.

Cependant, comme l'a relevé le président de la ville de Sierre, Me Pierre de Chastonay, lors de cette réunion tenue au carnotzet municipal, la situation conjoncturelle actuelle ne laisse pas d'être inquiétante. D'une part, l'on note une stabilisation des revenus, sur le plan industriel ; de l'autre, si la nouvelle loi fiscale devait être adoptée telle que présentée, la commune de Sierre verrait ses recettes fiscales baisser d'un million de francs. Cette situation obligerait probablement l'administration communale à augmenter le taux de l'impôt de 1,25 à 1,4.

Parlant de la fusion avec la commune de Granges, Me Pierre de Chastonay précisa que l'on en était au stade des inventaires et des discussions préliminaires. Voici en outre quelques renseignements complémentaires sur les pourparlers en cours ayant trait à l'étude d'une fusion — souhaitable — entre les communes de Granges et Sierre :

Les délégations des conseils communaux de Sierre et de Granges, au cours des diverses réunions communes qu'elles ont eues, ont notamment dressé un inventaire global de l'équipement des deux communes.

Cet inventaire, effectué dans le cadre des études préliminaires menées par les conseils communaux de Sierre et de Granges, porte aussi bien sur l'administration générale que sur les autres domaines des administrations concernées (instruction publique, finances, travaux publics, etc.).

Ce document servira de base aux travaux des experts que les deux conseils communaux viennent de mandater, à savoir MM. Pierre-Noël Julien, Hermann-Michel Hagmann et Jean-Noël

Rey à Sierre et Granges, experts chargés de dresser une étude approfondie des besoins et des possibilités de développement des deux communes.

Une fois cette étude à jour, les conseils communaux respectifs feront éditer un compte-rendu de leurs travaux sous la forme d'une brochure-plaquette destinée à renseigner de la manière la plus exhaustive possible la population des deux communes concernées.

Une large diffusion de cet ouvrage devrait intervenir vers le mois d'avril 1972 de façon à garantir aux citoyennes et citoyens un délai suffisant pour parfaire leur information jusqu'au scrutin prévu par les deux conseils respectifs dans le courant de mai 1972.

Fait chaud hein !

SIERRE. — Attroupement, hier matin, sur la place de la Gare. Que se passe-t-il ? Un accident ? Une bagarre ? Que non. Il s'agissait tout simplement de l'arrivée d'une « fourgonnée » de nouveaux vacanciers à destination du Club Méditerranée de Zinal. Mais, ce qui avait provoqué cet attroupement, c'était trois gaillards peu frileux, se



promenant dans les rues sierroises vêtus simplement d'un paréo et d'un collier de fleurs (artificielles). Souhaitons qu'un bon rhume ou autre fâcheuse affection ne soit pas venu — entre-temps — troubler le séjour annivierd de nos trois « naturalistes » en chaussettes et souliers bas.

Magnifique concert pour une belle soirée

CRANS. — Mardi soir, les salons de l'hôtel du Golf, à Crans étaient envahis d'une foule élégante autant qu'enthousiaste. Pourquoi enthousiaste ? Simple-ment pour la première représentation à Crans — et certainement en Valais — du célèbre ensemble américain « Golden Gate Quartett ».

Depuis des années, cet ensemble s'est fait une renommée internationale par l'interprétation des plus célèbres morceaux du répertoire de « folks songs » américains. Chacun se souvient du célèbre « Alouette » ou encore d'autres morceaux qui sont entrés dans la liste des « tubes » mondiaux.

Mardi soir, le Golden Gate Quartett nous revenait avec de nombreuses nouvelles mélodies, accompagné de son fameux orchestre. Mais, outre ses quelques nouveaux morceaux, cet ensemble a offert au public ce qu'il attendait de lui : de nombreux chants et mélodies de la belle époque, de l'époque de « Saint-Louis », de celle où est née une musique nouvelle, le jazz dans toute sa tradition.

Un public charmé, se souvenant de sa jeunesse aussi, des « années folles » du swing, des grands qui ont fait cette musique magique qu'a présentée un



quartett toujours jeune : le Golden Gate. Félicitations et remerciements doivent être adressés à la direction de l'hôtel du Golf, qui a su par un choix éclectique nous faire passer une excellente soirée.

Assemblée de la SD Saint-Luc

SAINT-LUC. — La Société de développement de Saint-Luc tiendra son assemblée générale ordinaire ce soir, dès 20 heures, à la salle bourgeoise de Saint-Luc, avec l'ordre du jour suivant :

1. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. rapport du président ; activité 1971-1972 ;
3. lecture des comptes et rapport des vérificateurs de comptes ;
4. présentation de la loi sur le tourisme, par M. Albert Florey, président de la Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers ;
5. approbation des nouvelles taxes de séjour et cotisations ;
6. nominations statutaires ;
7. divers.

L'infirme moteur cérébral... cet inconnu

Parmi la foule d'enseignements que j'acquis durant mon passage à Notre-Dame de Lourdes, ceux dont je me ferai le porte-parole m'ont semblé être les plus importants.

Notre-Dame de Lourdes est un home d'enfants infirmes (moteur cérébral). Le IMC est une personne atteinte, comme son nom l'indique, de troubles cérébraux, des paralysies des membres, soit des atteintes de langage ou des primitivités dans la coordination de ses mouvements qui pourraient faire croire à une déficience mentale. Pourtant il n'en est rien et aussi archaïque que peuvent sembler les gestes d'un « athéroïde » ou d'un « spastique », la nature les a dotés des mêmes pouvoirs intellectuels que les bien-portants. Malheureusement trois facteurs font de lui un incomplet social.

— Son handicap est patron de ses expériences personnelles. Il est difficile pour un IMC d'évoluer sans l'aide d'une tierce personne.

— Le deuxième facteur est la réciproque du premier. Serf de son infirmité, le IMC est emporté dans la concrétisation de la volonté. Il peut être comparé à un bégue qui est maître de ses idées mais dont la tare linguistique ne permet pas à son interlocuteur de le tester.

— L'« œil » de la société, le troisième facteur, celui sur lequel un livre pourrait être écrit, me semble être le plus grave de tous : « Nous (les bien-portants) et eux (les IMC) ». La médecine en collaboration avec la physiothérapie et l'ergothérapie a fait des miracles non pas dans la guérison, mais dans l'amélioration physique des IMC. La guérison est une affaire de société. Elle réside dans son intégration complète dans la vie sociale. Du moment où le IMC sort vainqueur dans l'obtention de sa vraie valeur personnelle, il perd toute son obsession de honte au sujet de son infirmité. Le jour où l'« œil » du piéton perdra de son caractère accablant, et

qu'il renoncera à ses interjections compatitives, il n'y aura plus « nous » et « eux » mais « eux » avec nous.

Alain Valterio.

Un concert pour le 3e âge



SIERRE. — Mardi soir, le foyer Saint-Joseph était en fête. En effet, c'était l'occasion pour les personnes du troisième âge d'entendre un sympathique concert donné par la « nouvelle garde » de la fanfare « Concordia » de Venthône.

Cet ensemble se dénomme la « Coccinelle » et est présidé par M. Jean Charles Clavien, alors que son direc-

teur en est M. André Mermoud. De nombreux morceaux du folklore du pays, de vieux airs de jazz aussi ont fait passer une bien agréable soirée à nos aînés, enchantés d'une telle aubaine. Félicitations à ces jeunes qui pensent aux personnes du troisième âge en leur apportant à domicile quelques instants de gaieté.



A la pâtisserie du Bois-Noir

A SAINT-MAURICE

Tél. (026) 8 41 53

VENDREDI 31 DECEMBRE

Menu complet : 60 francs

Pâté maison

Salade de céleris

★

Consommé au sherry

★

Filets de sole aux fruits de mer

Pommes nature

★

Cœur de charolais

Sauce bordelaise et sa garniture

Pommes noisette

★

Soufflé glacé grand marnier

Orchestre « THE PITERS »

4 musiciens

Dès 1 heure : jambon à l'os,

salades diverses

compris dans le prix

RESERVEZ VOS TABLES S.V.P.

La famille Métry souhaite à son estimée clientèle d'heureuses fêtes de fin d'année !

Pour de la belle confection...

Au Triancu

PAUL SALAMIN SIERRE 2 5 13 33

Auberge du Vieux-Stand

MARTIGNY

Menu de Saint-Sylvestre

25 francs service compris

Terrine périgourdine

Garniture Waldorf

★

Consommé double au fumet

de vieux porto

★

Ris de veau à la provençale

★

Jambon à l'os braisé

au johannisberg

Epinards en branches

Gratin dauphinois

★

William's givrée

★

Friandises

★

Cotillon - Musique - Danse

Ambiance

★

Prière de réserver votre table

Tél. (026) 2 15 06

36-1241

Publicitas 3 71 11

RESTAURANT

Les Pèlerins

Route de Longeborgne

BRAMOIS

Pascal et Béatrice Niederhauser souhaitent à leur fidèle clientèle les meilleurs vœux pour l'an nouveau et lui proposent :

Menu de Saint-Sylvestre

Consommé aux paillettes dorées

★

Barquettes feuilletées à la reine

★

Tournedos Rossini

au parfum de Bordeaux

★

Pommes risottées

Salade mode du patron

★

Vacherin glacé ou cassata double

à la liqueur fine

Danse avec stéréo - Ambiance

Réservez vos tables s.v.p.

au numéro de téléphone 027/2 80 81

25 francs, service compris

36-1234

On cherche

une fille ou garçon de salle

Extra pour les fêtes.

Tél. (026) 2 30 75

Café-restaurant de la Thieza

TROISTORRENTS

Menu de Saint-Sylvestre

20 francs

Galantine de volaille en gelée

norvégienne

★

Consommé au Sandemann

★

Cœur de charolais au feu de bois

du Leza

Sauce Campino

Garniture primeur

Croquettes dorées aux amandes

★

Salade

★

Vacherin au Grand-Marnier

★

A minuit Bowl offert par le patron

Prière de réserver vos tables

à l'avance

Tél. (025 8 31 23

36-100893

Saint-Sylvestre aux «Mélèzes» à Crans

MENU

Foie gras de Strasbourg

★

Tassettes de tortue

★

Filet de sole normande

★

Cœur de charolais Wellington

Jardinière de légumes

Pommes dauphines

Salade mimosa

★

Fromages assortis

★

Coupe forestière

★

Mignardises

Réservez vos tables

au numéro (027) 7 38 12

Souper aux chandelles suivi du bal

traditionnel avec l'orchestre

« LES AMIS »

Prix: 40 francs

(menu, bal et cotillons compris)

M. HERMANN IMHOF PREND SA RETRAITE

APRÈS 43 ANNÉES AU SERVICE DE LA SÛRETÉ CANTONALE

BRIGUE. — Qui ne connaît pas, dans toute la région, M. Hermann Imhof, cet inspecteur de la sûreté, qui prendra sa retraite à la fin de ce mois, après avoir passé 43 années au service de la police cantonale ? On le vit effectivement exercer ses fonctions de jeune gendarme à Sion, où il demeura trois ans. Puis, quatre décennies durant il fut inspecteur de la sûreté dans différentes localités, soit successivement à Gletsch, Zermatt, Sion, Viège, Loèche et Brigue.

C'est surtout dans ce dernier endroit qu'il eut surtout l'occasion de mettre à profit ses étonnantes qualités de fin limier polyglotte. En effet, l'allemand, le français, l'italien, l'espagnol et l'anglais même n'ont depuis longtemps plus de secret pour lui. Aussi, n'eut-il pas seulement l'occasion de courir après les délinquants du secteur et les identifier, de mettre notamment la main au collet de ce dangereux criminel qui avait étranglé sa fiancée pour la jeter dans un lac, et qui s'était échappé de la prison, mettant en émoi la population valaisanne. Il était aussi intervenu dans différentes actions délicates qui lui avaient été confiées durant la dernière guerre. Il fut chargé de collaborer à la réception et au traitement des 30.000 réfugiés, de différentes nationalités, qui avaient franchi la frontière du Simplon, pour trouver réconfort et consolation chez nous.

L'ACCOMPAGNANT DES PLUS HAUTES PERSONNALITÉS DU TEMPS

Dans l'éloquent palmarès de notre « Maigret » haut-valaisan figurent également des actions exceptionnelles. Ne fut-il pas l'accompagnant discret des rois Farouk et Léopold au cours de



leurs vacances passées dans nos stations valaisannes ? Ne devint-il pas un habitué de la « SDN », où il se rendait fréquemment pour assurer la sé-

curité des plus hautes personnalités mondiales ? Parmi ces innombrables « protégés » de nationalité italienne, yougoslave, espagnole ou autres, il se souvient tout particulièrement d'un certain Molotov, d'un Eden ou d'un M. Arbenz. A propos de celui-ci — qui était soupçonné d'exercer une activité indésirable dans notre pays — M. Imhof a dû faire preuve d'un doigté extraordinaire pour pouvoir exercer la surveillance voulue sur cet hôte encombrant.

Bref, mettre en exergue toutes les opérations entreprises et menées à bien par ce fidèle policier, serait du même coup lui consacrer plusieurs colonnes de notre journal. Aussi, devons-nous nous contenter de lui rendre hommage, tout en lui souhaitant une bonne retraite. Nous lui exprimons nos meilleurs vœux pour une longue vie, et de nombreux succès dans la culture des fleurs qu'il entend entreprendre à l'avenir.

NOTRE PHOTO : M. Hermann Imhof, le « Maigret » haut-valaisan, au seuil de sa retraite.

Deux moniteurs émérites



BRIGUE. — S'il est une profession dans notre canton qui — au cours de ces dernières années surtout — a pris une dimension digne d'être signalée, c'est bien celle d'instructeur de conduite de véhicules à moteurs. Si bien que ces « chevaliers du volant » sont aujourd'hui rassemblés dans une association cantonale composée de plus de 50 membres. MM. Antoine Albrecht de Viège et Perro Heldener de Brigue sont de dignes sociétaires de ce groupement. Le premier nommé compte en effet 25 années dans la profession et le second 20. Ainsi comptent-ils à eux deux près d'un demi-siècle au service des motorisés. Ils sont en outre tous deux détenteurs de la médaille d'or récompensant les professionnels de la branche comptant au moins

deux décennies d'activité.

Si l'on tient compte du fait qu'un instructeur de ce genre parcourt en moyenne 50 000 kilomètres par année en compagnie d'élèves, on peut se faire une idée approximative du nombre de ces derniers qui ont été instruits par ces deux jubilaires. En outre les distances parcourues leur confèrent à tous deux le droit d'être considérés comme des millionnaires de la route.

Félicitons donc ces fidèles serveurs des motorisés et souhaitons-leur encore une bonne route dans la poursuite de leur attrayante activité.

Notre photo : MM. Antoine Albrecht à droite et Perro Heldener, les deux jubilaires chevaliers du volant du Haut-Valais.

Entreprise agricole

de la région de Sion
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

machiniste

Nous offrons :

- place à l'année
- travail varié
- salaire intéressant
- collaboration étroite avec la direction.

Faire offre tout de suite sous chiffre PA 36-34331 à Publicitas, 1951 Sion.

En vrac du Haut-pays

LE FOHN A L'ORDRE DU JOUR.

— Après les magnifiques journées ensoleillées dont on fut gratifié au cours de ces derniers jours, ces conditions atmosphériques ont subitement changé hier pour faire place au fohn, auquel on est peu habitué à pareille saison. D'autant plus que ce vent chaud n'est actuellement pas pour faciliter les conditions d'enneigement.

L'EAU DEVIENT RARE. — A la suite du peu de neige et des rares chutes de pluie enregistrées au cours de la saison 1970-1971, la région de Riederalp souffre actuellement d'un sérieux manque d'eau. Aussi les administrations des trois communes intéressées, soit Ried-Moerel, Greich et Goppisberg, lancent un appel pressant à l'adresse de la population afin qu'elle utilise avec parcimonie ce précieux élément liquide.

LE SOUVERAIN DECIDERA AU MOIS DE MARS PROCHAIN. — Dans une précédente édition, notre journal annonçait que l'ingénieur Coudray — actuellement au service de la Confédération — prendrait la direction des travaux pour la construction du tunnel ferroviaire de base de la Furka. Mais avant d'en

arriver là, encore faudra-t-il que le peuple valaisan décide de la participation financière qui lui est demandée pour l'occasion. Il s'agit en effet d'une somme de 2,5 millions de francs environ que le souverain doit accepter au cours d'une votation prévue pour le mois de mars prochain.

PENSIONNAIRES DE TOUT AGE. — « Que tu sois riche ou pauvre, petit ou grand, on te recevra toujours les bras ouverts ». Tel est le slogan qui peut être appliqué pour l'hospice du Simplon, où, actuellement — aux côtés du chanoine nonagénaire Ribordy — séjourne entre autres un pensionnaire comptant tout juste trente jours. Il s'agit en effet d'un bébé du nom de David que sa maman a conduit là-haut pour les fêtes de fin d'année.

UNE REGION BIEN FREQUENTEE. — « La saison hivernale s'annonce pour nous dans de bonnes conditions » nous affirmait hier un promoteur touristique de la région de la Riederalp. Preuve en est que durant la semaine qui précède Noël, on enregistra deux mille usagers de plus sur les téléphériques du secteur que durant la même période de l'année précédente.

Première hivernale absolue au Zinalrothorn

ZERMATT. — Hier, dans le courant de l'après-midi, la nouvelle se répandait dans la station du Cervin que le fameux alpiniste Paul Etter de Wallenstadt venait d'écrire une nouvelle page dans l'histoire de l'alpinisme en réalisant une première hivernale absolue au Zinalrothorn (4221 m). Pour atteindre ce sommet, il choisit précisément une voie qu'il traça le long de la paroi Est, qui — jusqu'à ce jour — n'avait jamais été parcourue à pareille saison.

LA VICTOIRE OBTENUE APRES DEUX JOURS D'EFFORTS SURHUMAINS

En apprenant cet exploit, on entra immédiatement en contact avec son auteur, que l'on put atteindre à Zermatt quelques instants après son retour à la station. Il nous déclara qu'il était accompagné dans cette entreprise par trois camarades d'origine suisse alémanique, qui s'étaient aussi particulièrement bien entraînés en vue de mener à bien cette ascension. Il s'agit de MM. Uli Gantenbein, de Davos, Andreas et Ernest Schaefer, de Flims. Les mêmes alpinistes avaient réalisé en 1970 une première hivernale sur la face Nord-Ouest du Finsteraarhorn. De très bonne heure mardi matin, la cordée quittait discrètement la ca-

bane du Rothorn pour se déplacer vers la base de la terrible paroi, et l'attaquer aussitôt, en choisissant la voie tracée en été 1945 par Roch, Griffot et Schmidt.

La nuit venue, après avoir effectué plus de la moitié du parcours, les hommes bivouaquèrent sur place à 3885 m pour repartir de plus belle, hier matin, et atteindre le sommet vers 17 heures le 29 décembre.

Notre interlocuteur affirma en outre que, en dépit des difficultés prévues, — auxquelles vint encore s'ajouter celle créée par d'importantes couches de neige accumulées à certains endroits de la paroi — cette ascension s'est déroulée dans les meilleures conditions. D'autant plus — conclut-il — que le traditionnel soleil valaisan était de la partie.

Des véhicules qui devraient être ailleurs



BRIGUE. — Nous croyons savoir qu'il est absolument interdit de parquer sur des emplacements publics des véhicules à moteur ne portant pas de plaques minéralogiques. Il faut cependant croire que des exceptions sont autorisées dans ce domaine. C'est d'ailleurs cette impression qui nous vient à l'esprit en constatant le nombre de ces véhicules qui se trouvent actuellement sur une place publique de Brigue. On peut toutefois se demander si ces voitures ne seraient pas mieux ailleurs qu'à cet endroit particulièrement fréquenté par une clientèle cosmopolite.

Notre photo montre ces véhicules laissés sans plaques et attendant le printemps prochain pour reprendre la route.

Abonnementsabschnitt

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Wir bitten unsere Freunde, diesen Abschnitt einem Bekannten zu übergeben. Wenn diese Person sich abonniert, so soll sie uns ihre Referenz mitteilen. Wir möchten Ihnen Ende vom Jahr unsere Dankbarkeit in konkreter Weise erweisen.

Die erste Walliser Tageszeitung bietet Ihnen

- Jeden Morgen die Weltnachrichten in einem Rundblick
- Das Walliser Leben unter der Lupe
- Ein vollständiges Programm vom Sport
- Mit einer bahnbrechenden Technik im Offset-Farbenverfahren.

Der Unterzeichnete verpflichtet sich zu einem «NF» Abonnement ab heute und bis zum 31. Dezember 1972, zum Spezialpreis von

Fr. 66.-

Name :
Vorname :
Sohn (Tochter) des :
Beruf :
Genauere Adresse :
Ort :
Datum :
Unterschrift :
Diesen Abschnitt abtrennen und an die Verwaltung vom « Nouvelliste und Feuille d'Avis du Valais », 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion, senden.

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Ombres et lumières de fin d'année

Voilà plus de quinze jours que nous sommes, jour et nuit, dans le brouillard. Un brouillard épais, froid, gluant, accablant de tristesse. C'est le sort de ce « cul-de-sac » du Léman, limité par des montagnes pas très hautes, mais qui retiennent toutes les brumes, tous les miasmes, que nous envoient la vallée du Rhône et le lac. La première semaine, il suffisait de monter au Salève pour retrouver soleil et ciel bleu. La « mégère de la région » a corrigé cette grâce. Le plafond est monté plus haut et c'est la purée de pois qui bouche tout notre horizon. Si vous voulez loisir et délassément, il faut les chercher ailleurs.

Surtout ne prenez pas les trams ou autres bus de transport public pour échapper à cette demi-obscrité. La C.G.T.E. va augmenter ses tarifs sans améliorer ses services. Durant les fêtes de Noël (il en sera de même au Nouvel-An), on a attendu plus de 25 minutes, en plein centre, des véhicules qui devraient rouler à sept minutes d'intervalle. Mais il y a pire. Comme aucun contrôle sérieux n'est appliqué, bientôt, la moitié des usagers circuleront sans prendre, avant de monter, leur billet. La C.G.T.E. se plaint amèrement d'une diminution de recettes et — ô enfantillage ! — elle laisse faire ceux qui, sans remords, voyagent gratis. Genève n'est pas une ville où l'on peut s'en remettre à la loyauté des gens. Il y a trop d'étrangers, trop de « hippies », trop de sans scrupules. Même La Voix ouvrière dans un article intitulé « Humour noir et C.G.T.E. » ridiculise les initiatives de ces « messieurs de la jonction », lieu de dépôt des véhicules. Qu'on en fi-

nisse ; que l'Etat, en les réorganisant, prenne les transports en commun à sa charge et que tout le monde soit traité de la même manière.

De son côté, « l'Institut de la vie » qui n'a ni couleur ni tendance politique et qui réclame depuis longtemps la gratuité des transports publics (Rome n'a-t-elle pas donné l'exemple, en l'accordant, durant un mois, autour du « capo d'anno »), a élevé une solennelle et cinglante protestation, déclarant sa « stupeur et son indignation » (sic) contre ces augmentations tarifaires.

OU PASSER LA SOIRÉE ?

Alors la satisfaction, il faut la chercher ailleurs ! Sur la plaine de Plainpalais, les forains ont dressé leurs baraques leurs carrousels, leurs stands, leurs théâtres ambulants, leurs orgues de Barbarie, leur lumière crue et éclatante. Les enfants, l'après-midi, les jeunes, le soir, se ruent sur ce traditionnel champ de foire. Les aînés se rendent dans les théâtres. Vaste et très varié panorama de fin d'année !

Au Grand-Théâtre, on n'a pas trouvé le rituel et attendu « divertissement à grand spectacle ». Par un incompréhensible manque de psychologie, au lieu de monter une opérette au goût de tous, au lieu d'offrir, par exemple, les fameux « Saltimbanques » ou autre « Valse de Vienne », on a choisi une œuvre inconnue et mièvre du charmant compositeur Emmanuel Chabrier. C'est joli, ravissant, sucré, fort bien interprété, mais cela n'attire pas les foules, pour lesquelles « L'Etoile » (c'est le titre de cet opéra-bouffe) ne soulève aucune résonance. On

a même eu recours à l'excellent ténor suisse qu'est Eric Tappy. Il est remarquable à tous les points de vue. Mais on aurait préféré l'applaudir dans la récente « Manon », plutôt que dans cette fausse opérette, qui n'a pas sa place à cette période de l'année. Cela ne nous empêchera pas de dire que les décors (surtout celui, vraiment sensationnel, du premier acte), du très latin François Ganeau, ainsi que les costumes bariolés et si originaux qu'il a imaginés pour corser l'action, sont le triomphal succès de la soirée. L'OSR était placé sous la baguette de Roberto Benzi. L'orchestre fut parfait ; le chef beaucoup moins. Pierre Colombo souriait gentiment au balcon...

Quant à la « Comédie » qui, depuis des années, nous avait habitués à de bons spectacles de fin d'année, elle a opté pour une sorte de vaudeville, sans lit ni nudité, totalement loufoque, sans queue ni tête, se terminant sur un ballet de... balais ! En l'occurrence également, on n'a pas su choisir ce qui convenait. Mieux eût valu un « policier » à une incohérence de ce genre. Cela d'autant plus que le « rôle-pivot », celui de « Blaise » qui donne son nom à cette comédie, était interprété à rebours du bon sens. Le spectacle fut heureusement sauvé par les comédiens locaux, Mmes Villars, Fleury, Chanel, Cuénod, Della Santa, plus l'exquise Monique Thierry, dans un très moderne et réussi décor de J.-M. Bouchardy.

Il y a heureusement le Théâtre de Carouge ! Avec le soin des moindres détails, les plus désopilantes trouvailles, le dynamisme le plus cocasse et le plus communicatif. Chenevière. Au fait, Wod, François Simon, ont rendu au « Grand Prix Martin » de l'immortel Labiche toute sa gaieté, sa drôlerie, sa verdure. Là, on s'amuse à la débriée et l'on passe une succulente soirée.

†

Profondément touchée par les marques de sympathie reçues lors de la perte cruelle qu'elle a subie, la famille de

Monsieur Louis MASSON

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages, envois de fleurs, dons pour les messes, ont su l'entourer et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci tout particulier aux révérendes sœurs de la Maison de repos de Montney, au football-club, au Club des 500, à la Confrérie des Entremetteurs, au Bureau des travaux publics, au Cercle des nageurs, au Club des 100 des nageurs, au groupement cynologique, à la Lg. P. V. de Bex.

†

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Madame veuve Philomène DELEZE-CLAIVAZ

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes et leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au docteur Aymon, au clergé de Nendaz ainsi qu'à la société de chant.

Nendaz, décembre 1971.

†

La fanfare municipale La Concordia de Saxon

a la douleur de faire part du décès de

Madame Gilberte GAILLARD

mère du président du comité de gestion du restaurant-bar du Casino M. André Gaillard

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le comité et l'administration de la Mutuelle Valaisanne

ont le pénible regret de faire part du décès de

Madame Gilberte GAILLARD

mère de leur dévoué collaborateur André Gaillard

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le vendredi 31 décembre 1971, à 11 h. 30.

†

Monsieur et Madame André GAILLARD-BRUCHEZ et leurs enfants Jean-Marie, Brigitte et Raymond, à Saxon ; Madame et Monsieur Maurice LOUTAN-GAILLARD et leurs enfants Claude et Dominique, à Martigny ; Mademoiselle Arlette GAILLARD, à Saxon ; Monsieur Alain GAILLARD, à Saxon ; Monsieur Jean GAILLARD, à Saxon ; Monsieur et Madame Georges GAILLARD, leurs enfants et petits-enfants, à Saxon ; Monsieur et Madame Charly GAILLARD, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny, Pont-de-la-Morge et Echandens ; Madame veuve Georgette NICOLAS-GAILLARD et ses enfants, à Sion ; Les familles CASPERES, MOREAU et THIEBAUD, à Paris ; Les familles parentes et alliées à Saxon, Charrat, Martigny, Genève et Paris, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Gilberte GAILLARD

née MORARD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, survenu après une longue maladie, supportée avec courage, le 28 décembre 1971, dans sa 58^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le vendredi 31 décembre 1971, à 11 h. 30. Départ du domicile mortuaire : 11 heures.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil. L'office de septième sera célébré à Saxon, le lundi 3 janvier 1972, à 9 heures.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément sensibles aux nombreux témoignages de sympathie manifestés lors de leur grand deuil et, dans l'impossibilité de répondre à chacun

Madame Charly TZAUD-CRETTENAND

et famille

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, de couronnes, de messages affectueux, les ont entourées, d'accepter l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci tout particulier s'adresse aux docteurs Halstenbach et Waser, au dévoué personnel de l'hôpital de Martigny, au pasteur Wanner, à la Société des cafetiers et restaurateurs du Nord vaudois, section d'Orbe ; au personnel de la maison Automatisation horlogère SA, à la section FOBB, aux amis de l'immeuble Belmont, et à Monsieur Roger Gay-Balmaz, pompes funèbres à Martigny pour sa précieuse collaboration.

Martigny, décembre 1971.

†

La famille de

Monsieur Joseph SEVERIN

remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil.

Sa reconnaissance va tout spécialement à la Société de Secours mutuels de Conthey ainsi qu'aux personnes qui ont offert des couronnes, fleurs et dons de messes.

Conthey, décembre 1971.

†

Profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Hubert DISIERE

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, leurs messages de sympathie, l'ont entourée dans ces heures pénibles.

Un merci particulier aux infirmières de l'hôpital de Sion, à la fanfare Concordia, au chœur mixte Sainte-Marie-Madeleine et à l'entreprise Quennoz. Vétroz, décembre 1971.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Pierre VERGERES

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Un merci tout spécial au curé de la paroisse, au docteur Germanier, à Mademoiselle Maria Vergères, à la classe 1903, à La Lyre de Conthey, à la Gym-Dames d'Uvrier.

Plan-Conthey, décembre 1971.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Prosper TURIN

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages de condoléances, se sont associées à leur profonde douleur.

Un merci tout spécial au RD curé Conus, au docteur Galletti, à La Villageoise de Muraz, à l'Union sportive de Collombey-Muraz, au Théâtre du Rovra, aux portiers de Ciba-Geigy, aux bat 264, 337 et 311, à la classe 1931, à la section des samaritains de Collombey. Muraz, décembre 1971.

Communiqué important à nos abonnés

CONCERNE : changement d'adresse.

Par suite de la hausse des tarifs postaux, nous nous voyons dans l'obligation de facturer les frais des changements d'adresse selon barème ci-dessous :

Changement d'adresse provisoire, sans date de retour Fr. 1.-
Changement d'adresse provisoire, avec date de retour Fr. 1.50
Changement d'adresse définitif Fr. 1.-
Changement d'adresse pour l'étranger : les frais seront facturés au retour selon affranchissement effectif.

Les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir, par écrit trois jours ouvrables à l'avance, samedi exclu. Le montant des frais sera joint en timbres-poste ou versé à l'avance à notre compte de chèques postaux 19-274. Les demandes téléphoniques ne seront plus prises en considération.

Le montant de 2 francs qui est demandé par la poste pour les changements d'adresse concerne seulement la correspondance et non pas les journaux.

« Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »

Bulletin de changement d'adresse

Nom :

Prénom :

Filiation :

Ancienne adresse : Rue :

Localité :

Nouvelle adresse : Rue :

Localité :

Changement provisoire : du au

Changement définitif : dès le

†

Madame et Monsieur Pierrette et Walter BITTEL-WYER et leurs enfants Fabienne, Raoul, Nicole et Diego, à Viège ; Monsieur et Madame Otto et Ursule WYER-JAKOBS et leurs enfants Stéphane, Ralph et Jörg, à Viège ; Monsieur et Madame Paul et Evelyne WYER-MC PHEE, à Rineken ; Monsieur et Madame Léo et Doris WYER-TRUMMER, à Kleinettingen ; Monsieur et Madame Alex et Berthy WYER-ZIMMERMANN et leurs enfants Alexa, Urs et Suzette, à Viège ; Madame Denis MENGIS-WYER, à Viège ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert WYER

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, oncle, parrain et parent, décédé subitement dans sa 69^e année, le 29 décembre 1971, muni des sacrements de notre sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Viège, le vendredi 31 décembre 1971, à 10 heures. Domicile mortuaire : clinique Santa Maria, Viège.

Nous recommandons l'âme du défunt à vos prières et vous prions de garder de lui un bon souvenir.

Les lettres de faire part ne seront adressées qu'à l'extérieur.

Nouvelles promotions militaires

Nous sommes en mesure d'annoncer encore les promotions suivantes :

Sont promus au grade de major :

- le cap Anton Salzmann, cdt bat fus 204 ;
- le cap Andreas Zumthurn, cdt bat fus mont 88.

Au grade de capitaine :

- le plt Contat Bernard, cdt dét assist 339 ;
- le plt Dominique Juilland, cdt cp fus mont III/9 ;
- le plt Jean-Daniel Mudry, cdt cp

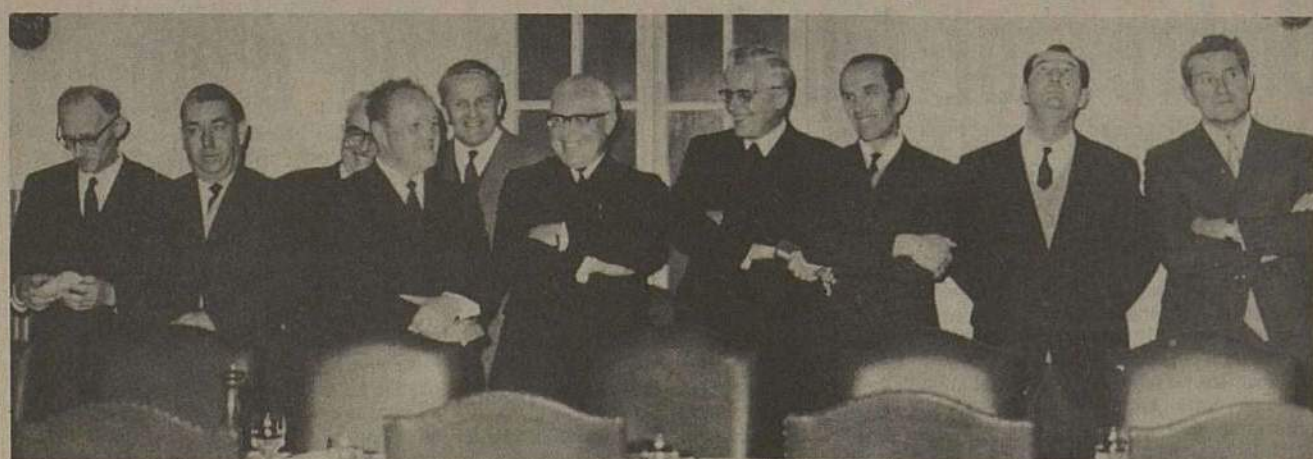
fus mont I/89.

Au grade de plt :

- les lt Jean-Pierre Bagnoud, Roland Datwyler, Erwin Eyer, Markus Tan-nast, Leander Cina, Viktor Kaemp-fen, Hubert Bonvin, Simon Glassey, René Bongi, Jean-Michel Coudray, Stephan Imhof, Georges Sierro, Ray-mond Solioz, Raymond Bitz.

Nous présentons nos sincères féli-citations aux officiers promus ainsi que nos meilleurs vœux pour leur activité dans leurs nouvelles fonctions.

Remise d'une montre à 32 membres du personnel de l'Etat



SION. — Depuis de nombreuses an-nées, le Conseil d'Etat remet une montre souvenir aux membres du personnel de l'administration cantonale qui ont 30 ans de service.

Hier après-midi, à la salle Supersaxo, il a été procédé à cette remise de récompense. Les cinq chefs de dépar-tements étaient présents, ainsi que MM. Norbert Roten, chancelier, et Gas-ton, Moulin, nouveau chancelier d'Etat.

M. Wolfgang Lorétan, président du gouvernement, s'est adressé aux 32 bénéficiaires. Il les a félicités et remer-ciés chaleureusement pour tout ce qu'ils ont fait durant ces années de service.

Après la distribution des montres souvenir, il a été servi une collation

ainsi que le verre de l'amitié.

Nous félicitons tous les bénéficiaires de cette récompense.

LISTE DES BENEFICIAIRES

1. Abbet Auguste, employé au service de l'entretien des routes ;
2. Arbellay, maître professionnel ;
3. Bourban Marcel, chef de groupe au service de l'entretien des routes ;
4. Bressoud Gérard, secrétaire adjoint au contentieux du Département des finances ;
5. Carlen Albert, professeur et ancien recteur du collège de Brigue ;
6. Chastonay Adalbert, ancien chef de service de l'enseignement primaire et ménager et secrétaire de la caisse de retraite du personnel enseignant ;
7. Chastonay Ernst, professeur au col-lège de Brigue ;
8. Crittin Andrée, secrétaire au Registre foncier de Sion ;
9. Curdy Paul, inspecteur cantonal de gymnastique ;
10. Donnet André, ancien directeur des archives et de la bibliothèque cantonales et chargé de recherches aux archives ;
11. Dubuis Ernest, maître professionnel ;
12. Emery Emile, maître professionnel ;
13. Eyholzer Robert, 1er adjoint au ser-vice des contributions ;
14. Fumeaux Louis, employé à l'Ecole cantonale d'agriculture ;
15. Grünwald Hubert, chef de pratique à l'Ecole d'agriculture de Viège ;
16. Imhof Joseph, directeur de l'Ecole professionnelle de Brigue ;
17. Jacquier Hubert, chef caviste au domaine de l'Etat du Grand-Brûlé ;
18. Lovay Marc, maître professionnel ;
19. Luder Antoine, adjoint à la station cantonale de la culture des champs ;
20. Maillard Ami, employé au domaine de l'Etat du Grand-Brûlé ;
21. Moix Ernest, chef d'atelier à l'Ar-senal cantonal de Sion ;
22. Moulin Denis, chef d'équipe au ser-vice de l'entretien des routes ;
23. Oggier Heinrich, professeur au col-lège de Brigue ;
24. Petoud Gilbert, casernier aux caser-nes de Sion ;
25. Pralong Jean, chef d'atelier à l'Ar-senal cantonal de Sion ;
26. Providoli Armand, secrétaire à la Chancellerie d'Etat ;
27. Remondeulaz Emmanuel, chef de

culture à l'Ecole cantonale d'agricul-ture ;

28. Rey Casimir, directeur du Centre professionnel de Sion ;

29. Schmidt Ernst, professeur au collège de Brigue ;

30. Terretaz Auguste, surveillant au service des ponts et chaussées ;

31. Veuthey Romain, technicien à l'Eco-le cantonale d'agriculture ;

32. Zermatten Marius, reviseur à l'Ins-pectorat des finances.

Mort d'un ancien infirmier

BRIGUE. — A l'hôpital de Brigue vient de mourir, à l'âge de 71 ans et après une longue maladie chrétienne supportée, M. Maurice Kalbermatten, de Naters. Le défunt avait été 41 années durant au service de l'hôpital de Brigue, soit comme infirmier, soit comme chauffeur d'ambulance. Il y a deux ans à peine, il avait pris sa retraite.

A la famille va notre sincère sym-pathie.

La réception de l'an neuf

MARTIGNY. — Comme à l'accoutumée, le président de la commune, M. Edouard Morand, recevra dans le hall de l'hôtel de ville, le 1er de l'an, à 11 h. 30, les autorités civiles, militaires, judiciaires et religieuses pour leur présenter les vœux de la municipalité. Cette céré-monie sera rehaussée par la présence de l'Harmonie et de la fanfare municipale Edelweiss.

Grand boum à la Fouly

Rarement le centre alpin de La Fouly a connu une fin d'année aussi animée. Bien que la neige se fasse désirer, les pistes peuvent être quali-fiées de bonnes, même d'excellentes pour la piste desservie par le téléski de Combe-Verte. Etablissements, cen-tres d'hébergement, chalets regorgent de monde.

Prochaines sessions du Grand Conseil

Une prorogée et une extraordinaire

SION. — Le Grand Conseil est con-voqué pour le lundi 31 janvier 1972 en session prorogée de novembre 1971.

Il se réunira à Sion, au local or-dinaire des séances.

Une session extraordinaire est fixée aux jeudis et vendredis 17 et 18 février 1972, à 9 heures.

Première course de fond nocturne

ZINAL. — Ce soir, à 20 heures, à Zinal, est organisée la première course de fond nocturne du Valais.

Partant de la patinoire, un par-cours de 7 km., entièrement éclairé, permettra à une quarantaine de fon-deurs valaisans de se mesurer. Parmi les inscrits, l'on note la participa-tion d'une équipe des douanes, d'une équipe de la police cantonale, ainsi que l'équipe valaisanne de fond.

Cette course de fond individuel débute à 20 heures. Chacun pour-ra encore s'inscrire, cela jusqu'à 16 heures aujourd'hui auprès de l'or-ganisateur, M. Armand Genoud, tél. 6 83 76.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la Rédaction du NF

EN GUISE DE REPOSE AU COMMUNIQUE DE L'AVET

Le nouvel hôpital informe

Par une lettre datée du 18 décembre 1971 et publiée par le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » sous la rubrique « Tribune du lecteur », l'AVET pose avec objectivité certaines questions intéressantes auxquelles nous allons nous efforcer, au nom des responsables de l'hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey, de répondre dans la mesure du possible, compte tenu de l'avancement des études pour la construction du nouvel hôpital.

COUT DU NOUVEL HOPITAL ET INCIDENCE SUR LES BUDGETS DES COMMUNES INTERESSEES

Comme le rappelle fort justement l'AVET, « l'étude du coût de cons-truction est le travail de spécialis-tes, architectes, ingénieurs et de tous leurs employés ». Il appartiendra donc aux trois bureaux d'ar-chitecture sédunois désignés lors de la séance de la commission admi-nistrative du 9.12.1971 de s'y atta-cher, en collaboration avec l'archi-tecte spécialisé. En attendant le ré-sultat de leur travail il serait pré-maturé d'avancer des estimations provisoires. Toutefois il est certain et les calculs de l'AVET nous le prouvent, que plus on tardera à réaliser l'œuvre, plus son coût sera élevé.

Pour l'instant, les responsables se fondent sur la planification hospi-talière cantonale et sur l'étude des besoins effectuée par la Maison Mé-tra Conseil. Le nombre de lits né-cessaires découlant de ces deux do-cuments et indiqué par le rapport de la commission consultative du 28 juillet 1971, oscille entre 391

(341 lits pour soins aigus et 50 lits pour la rééducation fonctionnelle et l'orthopédie selon la planification hospitalière) et 434 (selon le pro-gramme fonctionnel de construc-tion). Il est donc exagéré de parler d'un nouvel hôpital de 500 lits.

Quant au calcul de l'incidence de la construction du nouvel hôpital sur les budgets communaux, il s'a-vère difficile à effectuer car il est fonction non seulement du coût de l'œuvre mais encore de l'éventuelle participation de la Confédération aux frais d'investissement et d'ex-ploitation. D'autre part, il convient de ne pas oublier que les commu-nes participent au déficit de l'ex-ploitation et non pas au finance-ment de la construction.

Ainsi pour l'exercice 1970, elles ont pris en charge 300 000 francs représentant Fr. 3.10 par jour d'hospitalisation dont le prix de re-vient s'était élevé à Fr. 75.80, dont Fr. 3.— assumés par le canton. Pour la ville de Sion la part lui incom-bant a représenté approximative-ment 0.5% du montant global des dépenses.

Il apparaît donc que l'on puisse

sans trop de pessimisme envisager la réalisation d'une œuvre dont la nécessité ne saurait être mise en doute par les citoyens préoccupés du bien public. L'urgence ressort par ailleurs fort bien des calculs de l'AVET qui font état d'un renché-rissement constant de la construc-tion de l'ordre de 8 - 10% l'an.

HOPITAL REGIONAL OU CANTONAL ?

Le rapport de la commission con-sultative du 28 juillet 1971, publié intégralement par le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais », a ré-pendu par avance à cette question. Contentons-nous ici de citer le pas-sage du « Résumé des travaux de la planification hospitalière et mé-dico-sociale valaisanne » (document distribué aux députés du Grand Conseil) qui explique le rôle par-ticulier de l'hôpital de Sion-Hérens-Conthey : « L'introduction de nou-veaux services spécialisés sera ef-fectuée pour des raisons d'efficacité et d'économie, essentiellement dans un seul hôpital. Cet hôpital sera celui de la zone de Sion et acces-soirement les autres hôpitaux va-laisans selon les spécialités envisa-gées ». (Chapitre 1er, section 3, pa-ge 18).

POURQUOI PAS UN REFERENDUM POPULAIRE ?

L'hôpital de Sion-Hérens-Conthey est une association dans le sens de l'article 60 du Code civil suisse. Dès lors, l'assemblée des délégués en constitue le pouvoir suprême, habilitée entre autre à voter les crédits nécessaires à une nouvelle construction.

Les droits du peuple ne sont pas sacrifiés pour autant, puisque les délégués sont désignés pour chaque commune par le conseil municipal choisi pour quatre ans par les ci-toyens qui lui délèguent un certain nombre de pouvoirs. D'ailleurs un tel référendum auprès des citoyens des trois districts n'est pas possible, car il ne repose sur aucune base légale.

PEUR DES EXIGENCES DU HAUT-VALAIS ?

Le problème n'a jamais été évo-qué dans les délibérations des or-ganes responsables de la gestion de l'hôpital. Au demeurant le Haut-Valais est desservi par deux établis-sements hospitaliers distant de sept kilomètres. Ces deux établissements sont l'objet de rénovations et d'a-grandissements qui tiennent compte du programme de planification et des décrets votés par le Grand Conseil.

La seule crainte émise porte sur des retards apportés à l'œuvre qui seraient susceptibles d'accroître ain-si la gêne de la population. En ef-fet, l'hôpital actuel ne permettra plus, d'ici 4 ou 5 ans, l'exercice d'une médecine moderne et efficace. Commission d'information de l'hôpital

Au Pavillon des Sports

SION

Saint-Sylvestre aux chandelles

Prix : 20 francs, service compris

Terrine de foie gras
Grenier valaisan

★

Double consommé au Martell

★

Les deux filets sur toast

Sauce morilles, sauce Périgord

Pommes pailles

Choux-de-Bruxelles

Carottes Vichy

Salade verte

★

Mandarines givrées

★

Cotillons - Ambiance

Prière de réserver votre table

Tél. (027) 2 20 07

Régis Micheloud et famille
présentent à leur fidèle clientèle
leurs meilleurs vœux
pour l'an nouveau

36-34393

Publicitas 3 71 11

Restaurant du Rawyl

A SAINT-ROMAIN

Menu de Saint-Sylvestre

à 25 francs

Foie gras de Strasbourg

Les salades assorties

★

Real turtle

★

Cœur de charolais révélation

Pommes dauphines

Jardinière de légumes

★

Salade mimosa

★

Parfait glacé du Rawyl

★

Prière de réserver votre table

Tél. (027) 9 12 16

Ambiance agréable avec le trio

BENEY

qui vous souhaite ses meilleurs

vœux de fin d'année

36-34392

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Avis à nos lecteurs

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nos bureaux tra-vailleront selon l'horaire suivant :

VENDREDI 31 décembre : IMS, IBS et rédaction du NF ouverts de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures.

SAMEDI 1er janvier : IMS, IBS et NF fermés.

DIMANCHE 2 janvier : IMS et IBS fermées. Bureaux du NF ouverts dès 20 heures.

Le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » ne pa-raîtra donc pas le samedi 1er janvier, mais régulièrement les autres jours.

A NOS ANNONCEURS

Les annonces pour le journal du 3 janvier seront reçues jusqu'au 30 décembre à 12 heures, celles pour le journal du 4 janvier jusqu'au 30 décembre à 16 heures.

Les avis urgents (réclames, avis mortuaires) pourront être envoyés par express ou mis dans notre boîte aux let-tres, 13 rue de l'Industrie, ou encore être communiqués par téléphone dès 20 heures, les veilles de la date de parution jusqu'à 23 heures, au (027) 2 31 51.

Nous souhaitons de très heureuses fêtes à tous nos lec-teurs.

L'ADMINISTRATION

M. Bruno Fasel, le nouveau président du Grand Conseil fribourgeois

Un coryphée du peuple et de la presse

(De notre correspondant particulier J.-J. TOURNIER)

Elu brillamment à la magistrature suprême par ses collègues députés, M. Bruno Fasel est une personnalité remarquable, prête à s'exprimer simultanément dans de nombreux domaines avec efficacité, précision et enthousiasme, cette dernière caractéristique n'apportant pas toujours la satisfaction dans tous les milieux.

Originaire de Guin, Tavel et Fribourg, né en 1924, M. Bruno Fasel fut de tout temps le représentant de la Singine, mieux que cela même, son défenseur, voire son porte-parole. Après avoir suivi les cours du collège Saint-Michel à Fribourg, il fréquente les facultés de droit et de lettres de l'Université de Fribourg et y obtient sa licence en 1948. Entré, dès 1950, au quotidien «FREIBURGER NACHRICHTEN», il y devient rédacteur une année plus tard et rédacteur en chef dès 1966. Il n'avait pas attendu ce moment, ni cet appui, pour entrer dans la vie politique et, dès 1961, assistant déjà, comme député, aux séances du Grand Conseil fribourgeois. Il occupe, dès 1965, une place dans le comité de la SSR, à Berne. Président de la presse fribourgeoise depuis 1969, il est aussi membre du comité central de l'Association de la presse suisse.

Ayant connu les «grandeurs et décadences d'un journaliste», il s'est souvenu de sa corporation lors de son élection à la plus haute charge du canton et il a reporté



Membre de diverses commissions parlementaires et du sénat de l'université de Fribourg, M. Fasel a pris souvent — qui ose dire qu'il vit sans exceptions? — position de manière tranchante et positive pour le développement du canton et de son université. Il le fait, non en tant qu'individualiste mais en tant que mandaté par le peuple fribourgeois et spécialement par le peuple fribourgeois de langue allemande, de la Singine. A ses qualités professionnelles et à son honnêteté politique, M. Bruno Fasel ajoute une disponibilité à tous les domaines, à tout le canton. Homme de cœur et homme d'action, il s'apparente à un coryphée rapportant, dans les hautes sphères du gouvernement, les rumeurs et les échos du peuple et de la presse.

Jean-Jacques Tournier

LE DISTRICT DE LA SINGINE EN FETE

FRIBOURG. — M. Bruno Fasel, ainsi que le président du gouvernement cantonal, M. Arnold Waeber, ont été reçus, mercredi après-midi, par les autorités du district de la Singine et plus particulièrement par celles de Tavel et de Guin. Les orateurs ont relevé durant le banquet que l'année 1972 revêtait pour Fribourg une grande importance, puisque le nouveau Grand Conseil sera appelé à s'attaquer à certains problèmes de grande importance qui se posent au canton de Fribourg, particulièrement sur le plan économique.

ASSERMENTATION DES DEPUTES ET DU GOUVERNEMENT FRIBOURGEOIS

FRIBOURG. — Mercredi matin, après une grand-messe solennelle à la cathédrale Saint-Nicolas lors de laquelle l'aumônier du Grand Conseil, le prévôt Paul von der Weid, avait prononcé l'allocation de circonstance, a eu lieu l'assermentation du Grand Conseil et du gouvernement fribourgeois à l'hôtel cantonal de Fribourg.

La musique officielle du canton et de la ville de Fribourg ainsi qu'un contingent de grenadiers formaient le cortège qui a conduit les députés et les conseillers d'Etat de la cathédrale à l'hôtel cantonal. Une foule nombreuse a assisté à cette cérémonie.

Après l'incendie du casino de Montreux L'identité du coupable révélée

MONTREUX. — La police cantonale vaudoise a révélé mercredi l'identité du responsable de l'incendie qui, le 4 décembre, a complètement détruit le casino de Montreux. Il s'agit du nommé Zdenek Spicka, âgé de 22 ans, réfugié tchécoslovaque, précédemment domicilié à Epalinges (VD) qui a pris la fuite. Cet homme avait déjà été condamné à l'étranger pour une affaire de trafic de drogue et, à propos de l'incendie de Montreux, il faut préciser que de la drogue a été trouvée dans des dizaines de manteaux abandonnés au vestiaire du Casino par des auditeurs du concert de musique «pop» qui se déroulait lorsque le feu éclata.

La cause du sinistre est maintenant

clairement établie. Spicka a tiré avec un pistolet d'alarme dans la salle où se donnait le concert, d'abord des capsules, puis une petite fusée lumineuse qui s'est logée dans les décors et y a mis le feu. Sa trace n'a pas été retrouvée en Suisse. Lors de sa fuite, il a rasé sa moustache et sa barbe. Toute personne pouvant donner un renseignement sur son lieu de séjour actuel est priée de prendre contact avec la police cantonale à Lausanne, tél. (021) 20 27 11, ou avec le poste de police le plus proche.

L'incendie du casino de Montreux, qui par une chance exceptionnelle n'a pas fait de victimes parmi les 2000 auditeurs du concert «pop», a causé pour 12 à 15 millions de francs de dégâts.

Arrestation d'un municipal dans une ville vaudoise

AVENCHES. — On a appris mercredi l'arrestation d'un membre de la municipalité (pouvoir exécutif) de la ville d'Avenches, M. F. Ch., accusé de prévarication. Lors d'une transaction immobilière pour le compte de la commune, ce magistrat avait touché un «pot de

vin» de 10 000 francs. La municipalité ayant déposé une plainte pénale, l'enquête a rapidement abouti et le coupable a passé aux aveux. Il a donné sa démission de municipal et a rendu la somme en question. Il aurait cependant été maintenu en état d'arrestation.

Hier sur le petit écran



La coupe Spengler permet à la Télévision romande de satisfaire longuement les téléspectateurs sportifs.

Remarquons qu'un effort a été fait pour les enfants qui ont eu hier l'occasion, durant l'après-midi, de passer une heure en compagnie des dessins de Walt Disney.

Le feuilleton «Les Secrets de la mer Rouge» est sans doute un des meilleurs, si ce n'est le meilleur que la TV romande nous ait offert depuis longtemps. L'histoire d'Henri de Montfreid est bien respectée, grâce à une heureuse adaptation de Jean O'Neill et une bonne réalisation, de Pierre Lary. On a su rester dans la note juste sans tomber dans le feuilleton par trop romanesque.

«Carrefour» est fidèle à lui-même, ne s'essouffant pas trop. Le ralenti semble de rigueur.

Le show Michel Fugain ne «cassait» pas grand-chose. Cette émission, produite par la Télévision belge pour la compétition de Knokke-le-

Zoute de la Goëlette d'Or, réunissait autour de Michel Fugain d'illustres inconnus... Emission de seconde catégorie qui bouche très bien 40 minutes de trou.

«1971 EN IMAGES»

présenté par José Ribeaud nous rappelle tous les événements marquants de cette année. L'émission était bien construite et brossait un tableau assez complet du panorama politique que nous vivons ces 12 derniers mois. Des événements que nombre d'entre nous avait sûrement oubliés ont ressurgi, ne serait-ce que la mort des trois cosmonautes soviétiques durant l'été qui n'était plus qu'un faible souvenir dans notre mémoire.

Pour terminer la soirée, nous eûmes droit naturellement à une retransmission de hockey sur glace avec le match opposant le Japon à Leningrad.

P.-A. Luisier

APRES LE CRIME DE VEYTAUX:

UNE PRIME pour la découverte de l'assassin

MONTREUX. — Le Conseil d'Etat vaudois a décidé mercredi d'accorder une prime globale à concurrence de 10 000 francs aux personnes dont les renseignements permettraient d'identifier l'auteur du meurtre de Mme Myriam Seydoux, commis dans la nuit du 20 au 21 décembre à Veytaux-Montreux. Toute information doit être transmise à la police de sûreté à Lausanne (tél. (021) 20 27 11) ou au poste de police le plus proche.

Rappelons que le corps de la victime avait été découvert mardi vers 6 h. 30 du matin, près de son domicile, alors qu'elle avait été vue pour la dernière fois à la sortie du trolleybus, à proximité, peu avant minuit. L'arme du crime, un couteau militaire, fut retrouvé à quelques mètres du cadavre. Un communiqué diffusé mercredi par la police cantonale précise que la jeune femme avait reçu plus de trente coups de couteau dans le dos, de la ceinture à la nuque. Elle portait autour du cou un foulard triangulaire, en satin rouge grenat, qui ne lui appartenait pas, et qui fut probablement utilisé par l'auteur du crime pour tenter de la bâillonner ou de l'étrangler. L'assassin s'était livré à une mise en scène pour faire croire à une affaire sexuelle, qui semble démentie par l'autopsie. Pour l'instant, la police ne dispose d'aucun indice ou piste sérieux.

L'appel du soir dans les écoles de recrues et de cadres à partir du 1er janvier 1972

BERNE. — En vertu du chiffre 137 du règlement de service, le chef de l'instruction édicte des prescriptions particulières sur l'appel du soir dans les écoles de recrues et de cadres, rappelle un communiqué du Département militaire fédéral. Se fondant sur les expériences faites jusqu'ici, le chef de l'instruction a fixé l'appel du soir dans ces écoles de manière à assurer aux hommes un repos suffisant.

A partir du 1er janvier 1972, l'appel du soir dans les écoles de recrues, ainsi que dans les écoles de sous-officiers, sera fixé généralement à 22 heures. En revanche, l'appel aura lieu, comme c'est l'usage, à 23 heures dans les autres

écoles de cadres. Les caporaux qui payent leurs galons seront rentrés au cantonnement généralement à 23 heures ou à minuit trente lorsque la troupe a la permission de rentrer au plus tard à 23 h. 30. L'heure de rentrée des sergents et des sous-officiers supérieurs n'est en principe pas prescrite. Les dimanches sans service, la troupe rentre à minuit au plus tard. L'heure fixée pour l'appel du soir à la rentrée d'un congé général doit être observée également par les officiers et les sous-officiers.

Comme jusqu'ici, le commandant compétent peut limiter la durée et le rayon de la désignation lors de circonstances particulières.

Encore 175 communes

CASTANEDA. — La commune grisonne de Castaneda, dans le val Calanca, qui compte 161 habitants, vient de reconnaître aux femmes les droits de suffrage et d'éligibilité en matière communale. Elle est la deuxième commune du val Calanca et la cinquième de langue italienne à accorder ces droits aux femmes. Ce sont maintenant 44 des 219 communes des Grisons qui ont admis l'égalité politique de la femme en matière communale.

LEGS A L'HOPITAL CANTONAL D'ARAAR

ARAAR. — Une ancienne habitante d'Aarau, Mme Alice Wernli-Matter, qui est décédée récemment, a légué une somme de 20 000 francs à l'hôpital cantonal d'Aarau.

Epargne moyenne en Suisse

6 000 FRANCS PAR HABITANT

BALE. — A fin 1970, les banques suisses géraient des dépôts d'épargne se montant à 35,3 milliards de francs environ et répartis sur plus de 9 millions de livrets. La Suisse comptant en chiffre rond 6 millions d'habitants, cela fait une épargne de près de 6000 francs par habitant. A la même date, chacun d'eux possédait en moyenne 1,5 carnet d'épargne. Les dépôts d'épargne se sont accrus de 8,6 % en 1970, alors qu'en 1969 l'accroissement avait atteint 7,7 %. C'est ce que l'on peut lire dans la correspondance bancaire de l'Association suisse des banquiers.

Le taux d'intérêt moyen a été de 4,06 %, contre 3,8 % l'année précédente. Les dépôts d'épargne se sont développés grâce à la hausse de quelque 1/4 % du taux d'intérêt, qui n'avait progressé que de 0,05 % en 1969. Ce sont en tout 15,7 milliards de francs de nouveaux dépôts et d'intérêts qui ont été bonifiés, alors que les retraits se chiffraient à 12,9 milliards. Cela donne un accroissement net de 2,8 milliards de francs. La progression est due pour 1,473 milliard de francs aux nouveaux dépôts et pour 1,325 milliard aux bonifications d'intérêts. Les épargnants ont donc touché plus de 1,3 milliard de francs d'intérêts.

QUATRE SEMAINES DE VACANCES POUR LES APPRENTIS DE LA MUNICIPALITE

BIENNE. — Le conseil municipal de la ville de Bienne, sur recommandation de diverses associations salariales et patronales, a décidé d'accorder, dès le 1er janvier 1972, quatre semaines de vacances aux adolescents appartenant au personnel de la municipalité jusqu'à leur 19e année révolue, ainsi qu'aux apprentis au service de la ville.

La demande d'asile de Timothy Leary refusée

BERNE. — La division de police du Département fédéral de justice et police a rejeté mercredi la demande d'asile du professeur américain Timothy Leary, tout en déclarant, d'autre part, ne pas pouvoir faire droit à la demande d'extradition américaine.

Dans son communiqué, le Département fédéral de justice et police précise que «la décision de la division de police a été déterminée par le fait que l'on ne peut tenir pour vraisemblable que le requérant soit l'objet de persécutions de nature politique. Si Leary a été condamné par les tribunaux californiens à une peine sévère pour détention de stupéfiants, il n'en a pas moins eu la faculté — dont il a fait partiellement usage — d'épuiser les voies de droit ordinaires.

Quant à la demande d'extradition américaine, la division de police a constaté qu'elle est entachée d'un vice de forme auquel il n'est pas possible de remédier par la production de documents additionnels. La requête se fonde en effet sur un jugement passé en force qui n'est plus susceptible d'être complété».

Le communiqué ajoute qu'un recours peut être déposé contre la décision de la division de police de refuser l'asile à Timothy Leary. Comme le Département fédéral de justice et police a été mis au courant de la décision envisagée en raison de l'importance de l'affaire, et que cette décision est prise d'entente avec lui, un recours éventuel pourrait être adressé directement au Conseil fédéral, conformément à l'article 47, 2e alinéa, de la loi fédérale sur la procédure administrative.

Trois centenaires

SAINT-PREX (VD) — Mme Rosine Cand-Reymond, originaire de Vaulion et Rances, née le 31 décembre 1872 à Montagny-sur-Yverdon, entrera vendredi dans sa 100e année à Saint-Prex. Ce village vaudois des bords du Léman compte maintenant trois centenaires, avec M. Henri Visinand, entré dans sa 102e année le 26 avril dernier, et Mme Marie Barraud-Vuadens, entrée dans sa 100e année le 29 novembre.



GATT: un accord douanier renvoyé

GENEVE. — L'entrée en vigueur d'un accord conclu en 1967 entre les Etats-Unis et douze pays d'Europe, dont la Suisse, et concernant les droits de douane sur les produits chimiques, a été reportée pour la quatrième fois, et cela jusqu'au 1er janvier 1973. C'est ce qu'annonce un communiqué publié mercredi à Genève par le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Cet accord particulier signé en même temps que les accords du Kennedy round prévoit des concessions additionnelles à ces derniers en matière

tière de droits et de tarifs douaniers concernant les produits chimiques, et devait initialement entrer en vigueur le 1er février 1969.

Automobilistes

Notre offre d'échange vous étonnera !



reste le pionnier

Garage Valaisan - Sion

Kasper FF. Tél. (027) 2 12 71

APRES LE SOMMET NIXON-BRANDT

Satisfactions allemandes et optimisme américain

KEY. — Après ses 3 h 30 de tête-à-tête avec le président Nixon, le chancelier Willy Brandt a retrouvé mardi soir son interlocuteur au cours d'un dîner de travail de huit couverts auquel participaient notamment les chefs de la diplomatie des deux pays, MM. William Rogers et Walter Scheel.

De part et d'autre, on a manifesté après cette première journée d'entretiens une grande satisfaction.

Les Allemands de l'Ouest ont été satisfaits des assurances qui leur ont été données, d'abord en ce qui concerne la détermination américaine de ne pas conclure d'accord bilatéral avec l'URSS sur le problème de la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe, ensuite sur la volonté des Etats-Unis de ne pas réduire unilatéralement leur présence militaire en Europe. M. Rogers a même fait état de ces assurances publiquement, au cours d'une conférence de presse qui faisait suite à ses trois heures d'en-

trements avec M. Walter Scheel. Le président Nixon a pris les mêmes engagements vis-à-vis de M. Brandt en précisant que lors de son voyage à Moscou, fin mai 1972, il ne conclura aucun accord en dehors de l'alliance atlantique.

Les Américains, de leur côté, se sont félicités de l'aboutissement des négociations inter-allemandes qui ont complété l'accord quadripartite sur Berlin. Ils ont entendu avec satisfaction leurs interlocuteurs ouest-allemands

leur affirmer que le traité signé par la RFA avec l'URSS pourrait être ratifié au cours du mois de mai, c'est-à-dire avant le prochain Conseil atlantique qui doit se tenir les 30 et 31 mai à Bonn. La ratification acquise, l'URSS n'aurait plus de raison de refuser l'entrée en vigueur du règlement berlinois. Cela permettrait au Conseil atlantique de décider l'ouverture de la préparation multilatérale de la Conférence européenne sur la sécurité et la coopération. Des deux côtés, les porte-parole se sont montrés très discrets sur le sujet que le chancelier Brandt voulait particulièrement mettre en avant : l'établissement de rapports plus étroits entre les Etats-Unis et la Communauté européenne élargie. Le secret a été gardé sur ce que le chancelier a pu proposer à ce sujet. L'argument invoqué a été que la RFA ne peut parler dans cette affaire au nom du Marché commun tout entier. M. Walter Scheel a cependant réaffirmé que ce sujet sera traité lors de la conférence au sommet des « Dix » de la CEE élargie, qui se tiendra au début du deuxième semestre de 1972 à Paris.

UNE RENCONTRE HISTORIQUE : ISMET INONU ET GEORGES PAPADOPOULOS



Après tous les différends qui ont eu lieu entre les deux pays (Chypre, etc.), on peut considérer cette photo comme historique. L'ancien premier ministre turc M. Ismet Inonu est arrivé à Athènes et à l'aéroport, le premier ministre grec, M. Georges Papadopoulos, était venu personnellement saluer l'illustre homme politique turc. Voici de gauche à droite, Mme Inonu-Ismet Inonu et Georges Papadopoulos.

Pour Sadate, l'heure de la bataille doit demeurer secrète

« Certaines personnes se demandent quand nous livrerons bataille. Or cette question ne peut en aucun cas être l'objet de discussions publiques car elle relève fondamentalement des attributions de la direction politique du pays », a déclaré mardi le président égyptien, M. Anouar, El Sadate selon le journal « Al Ahram » au cours de la réunion commune du comité central de l'union socialiste arabe et de l'assemblée du peuple.

« L'heure de la bataille est liée à des calculs précis au niveau arabe et au niveau international. En ce qui concerne la nécessité de résoudre d'une manière décisive la crise du Proche-Orient en 1971, notre attitude stratégique n'a pas changé : nous avons pris une résolution à ce sujet et cette résolution de mobiliser toutes nos forces en vue de libérer les territoires occupés est en voie d'application », a ajouté, selon « Al Ahram », le président El Sadate.

« Le front intérieur doit atteindre le degré de préparation du front militaire, car la bataille de libération ne sera ni facile, ni courte. Ce ne sera pas une guerre éclair, mais un conflit long et dur », a conclu le chef de l'Etat égyptien.

Moshe Dayan divorce.



Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, a divorcé après 36 ans de mariage. Le mariage a été dissous selon la loi juive par le Grand Rabbin de Tel Aviv. Mme Dayan a déclaré que le divorce avait été décidé par consentement commun.

La Bolivie a un nouveau gouvernement

LA PAZ. — Le colonel Hugo Banzer, président de la République bolivienne, a formé mardi soir le nouveau gouvernement, qui ne comprend que quatre nouveaux ministres. En effet, douze des ministres du précédent cabinet, qui a démissionné collectivement mardi après-midi, ont été reconduits dans leurs fonctions.

Voici la liste des principaux titulaires :

— colonel Adet Zamora : ministre de l'intérieur (nouveau nommé) ;

- M. Ciro Humboldt : ministre du travail ;
- général Fiorentino Mendieta : ministre de la défense ;
- M. Edwin Rodriguez : ministre des finances ;
- M. Mario R. Gutierrez : ministre des affaires étrangères.

La composition du nouveau ministère maintient l'équilibre des forces entre les divers partis et les forces armées, chaque groupe conservant cinq portefeuilles.

Il s'agit du premier remaniement ministériel intervenu en Bolivie depuis l'accession au pouvoir de l'actuel chef de l'Etat à la suite du renversement en août de l'ex-président Juan José Torres.

Jane Fonda meilleure actrice de l'année

NEW YORK. — Jane Fonda a été désignée mardi soir « meilleure actrice de l'année » par les critiques de cinéma new-yorkais pour son interprétation de la prostituée de « Kluge ». Cette distinction lui avait déjà été décernée il y a deux ans, à une forte majorité comme cette année-ci pour son rôle dans « They shoot horses, don't they ? ».

Sa composition du principal détective dans « The french connection » a valu à Gene Hackman d'être choisi comme « meilleur acteur ».

Les forces de Londres quittent Malte

LONDRES. — La Grande-Bretagne s'apprête à retirer toutes ses forces de Malte. D'après un communiqué publié mercredi par le ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, la décision a été prise compte tenu des exigences de M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte, qui a demandé que les indemnités versées pour le stationnement des troupes britanniques dans l'île soient accrues de 4 250 000 livres sterling.

65 ans dans un couvent

SORIA. — Après être restée 65 ans sans sortir de son couvent, une religieuse est morte à Soria, dans le nord de l'Espagne, à l'âge de 90 ans. Sœur Carmen de San Antonio était entrée au couvent en 1906 et n'en était plus ressortie depuis. Elle n'avait plus revu depuis cette date sa sœur, religieuse également, qui habitait pourtant à 150 mètres de distance, dans un couvent de carmélites déchaussées.

Les effectifs britanniques à Malte représentent actuellement environ 3 500 militaires auxquels s'ajoutent près de 7 000 personnes appartenant à leurs familles. Les forces britanniques comprennent notamment un groupe de commandos de fusiliers marins de 800 hommes et deux escadrilles d'aviation qui disposent d'appareils « Shackleton » et « Canberra » pour des missions de reconnaissance et de patrouilles navales.

Le Royaume-Uni versait à Malte une indemnité annuelle de 4 800 000 livres sterling, à laquelle s'ajoutaient environ 13 millions de livres représentant les frais de stationnement des troupes. En fait, neuf mille Maltais vivent directe-

ment ou indirectement de la présence de bases britanniques.

C'est en juin dernier, au moment où il est devenu premier ministre, que M. Mintoff a présenté sa demande de relèvement de l'indemnité en question.

Nouvelle méthode pour la police américaine



La police américaine a introduit une brigade spéciale pour lutter contre les attentats et les agressions. Une trentaine de ses agents sont déguisés en chauffeurs de taxis, en clochards, en chefs de chantier et bien d'autres métiers. Pour les fêtes, période qui voit toujours une recrudescence des hold-up et agressions, plusieurs policiers armés étaient déguisés en père Noël, témoin notre photo prise devant un magasin de Broadway.

Drôle de mentalité

LONDRES. — Un bébé anglais de trois mois est mort le jour de Noël dans une ville de près de 200 000 habitants parce que ses parents n'ont pu trouver une pharmacie ouverte et que l'hôpital a refusé de le recevoir.

Après avoir tenté en vain de faire ouvrir une pharmacie, M. Bhajan Singh Dadral, se rendit à l'hôpital de Wolverhampton où l'on exigea un certificat médical pour l'admission de l'enfant. « Or, je n'ai jamais pu avoir un médecin », a déclaré M. Dadral qui a indiqué qu'il porterait plainte contre l'hôpital. Le lendemain, le bébé était mort.

ATHENES. — Le ministre de la marine marchande grecque, M. Oreste Yakas, a annoncé mercredi soir que des sanctions administratives allaient être très prochainement prises contre les responsables du naufrage du ferry boat grec « Helleana ». Ce bateau avait fait naufrage après un incendie le 28 août dernier au large de Brindisi avec plus de mille personnes à bord. Il y avait eu vingt-cinq morts et 271 blessés.

Les réfugiés bengalis ne veulent plus rentrer chez eux

SALT LAKE CAMP (Indes). — « Si on me dit aujourd'hui de repartir, je ne m'en irai pas, Sahib, j'ai peur », dit Santosh Kumar Roy, un réfugié bengali de 31 ans, à l'aprobation des autres Bengalis réunis autour de nous.

Le colonel Sen, responsable de cet immense camp qui s'étend à proximité de Calcutta, estime que la moitié au moins des 350 000 réfugiés du camp ne voudront pas retourner au Bangla Desh dans le cadre du rapatriement qui doit commencer le 1er janvier.

Tout en se refusant à tout commentaire sur la déclaration du gouvernement indien affirmant que déjà 186 000 réfugiés étaient retournés chez eux, le colonel Sen déclare qu'aucun réfugié n'était parti de son camp volontairement. Peut-être 15 à 20 des réfugiés sont certes retournés brièvement chez eux pour voir ce qui était arrivé à leurs biens, mais ils sont vite revenus au camp.

« Nous avons vu trop de choses horribles, nous devons recevoir des assurances avant de partir » dit Roy. Les assurances demandées par ce réfugié et par les autres Bengalis, c'est que le gouvernement du Bangla Desh leur donne de l'argent pour reconstruire leurs maisons, pour pouvoir faire de nouvelles cultures, pour remplacer leurs biens qui ont été pillés, et pour manger.

« Mais évidemment, ce n'est pas possible », dit le colonel Sen. « Le gouvernement du Bangla Desh n'a rien. Toute l'aide doit venir de l'extérieur ».

Le gouvernement indien a demandé aux Nations Unies et à plusieurs organisations de secours de ne plus distribuer de secours dans des camps situés sur le territoire in-

dien mais de les expédier au Bangla Desh.

Le colonel ajoute qu'en dehors de cette mesure, les autorités n'ont donné aucun ordre d'expulsion des réfugiés des camps, et qu'elles n'en avaient de toute façon pas la possibilité matérielle.

« Je ne crois pas que cela commencera au moment fixé, mais plutôt quelques jours après. Les réfugiés seront probablement avertis la veille du jour choisi pour le premier départ ».

Le colonel admet que ce ne sera pas facile de faire partir les réfugiés : « Aussi mauvaise que la situation à l'intérieur des camps puisse paraître à un Américain venant d'un pays très riche, elle n'est pas loin d'être normale pour nous. Pour beaucoup elle est meilleure que ce qui les attend dehors. C'est ainsi que la ration de riz dans les camps est trois fois supérieure à la ration quotidienne moyenne des habitants des bidonvilles de Calcutta ».

« Beaucoup vivent bien mieux ici qu'ils ne vivaient au Pakistan oriental » ajoute le colonel. « En ce qui concerne la nourriture en tout cas ».

Le colonel a clairement laissé entendre que le gouvernement avait l'intention de se servir de cette arme — la nourriture — pour obliger, si cela devient nécessaire, les réfugiés bengalis à partir de leurs camps.

Il est tout à fait exact que la moitié des gens qui sont ici ne voudront pas retourner chez eux. Mais si le gouvernement indien et les agences de secours cessent de distribuer des vivres, ils devront repartir », déclare le colonel avec un léger sourire.

Comme on lui demandait s'il ferait appel à l'armée pour chasser les réfugiés refusant

de s'en aller, le colonel a déclaré qu'il ne pensait pas que ce serait nécessaire : « Si on peut rendre leur retour au Bangla Desh attractif, en disant qu'ils y trouveront abri et vivres, qui ne seront plus disponibles ici, ils voudront y aller ».

« Le fait que le niveau de vie ici puisse être supérieur pour des millions de gens semble incroyable pour un Américain ».

Et par comparaison avec l'effroyable pauvreté de Calcutta, où un homme a de la chance de trouver un emploi comme bête de somme, et où la plupart des familles passent leur vie sur le trottoir, et où on ignore ce que c'est qu'un vêtement propre, il semble avoir raison.

Un étranger visitant un camp de réfugiés est rapidement entouré d'une foule de gosses et de quelques adultes, mais il n'est pas importuné par les supplications des mendicants, des infirmes, faux ou vrais, qui tendent les moignons les plus horribles pour émouvoir l'étranger.

De nombreux enfants suçaient des sucettes propres. Des femmes vendaient sur des étalages de fortune des saris et des vêtements neufs. Certes, il y a des réfugiés du camp de Salt Lake qui aimeraient pouvoir manger plus à leur faim, mais à la différence de ceux que l'on voit dans les rues de Calcutta, il y avait une lueur dans leurs yeux. Leurs pas semblaient avoir un but. C'est peut-être que malgré leurs craintes et leurs appréhensions, ils vont aller chez eux. Car malgré tout, malgré les massacres et les destructions, le Bangla Desh est toujours « leur maison ».

Par Lewis Simons.